

# LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 5

Bibliothèque Maison de l'Orient



144294

## LES CAHIERS DE GLOZEL

---

- N° 1. — D<sup>r</sup> A. MORLET : **La Commission internationale**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. Br. . . . . 6 fr.
- N° 2. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **L'Esprit de Glozel, ses titres scientifiques**. Br. 22 × 14 cm. . . . . 2 fr.
- N° 3. — D<sup>r</sup> A. MORLET : **Puyravel et Chez-Guerrier**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. . . . . 5 fr.
- N° 4. — D<sup>r</sup> A. BAYET, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique : **Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. . . . . 3 fr.
- N° 5. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé** (Conférences faites sur Glozel au Collège de France, du 4 janvier au 11 février 1928). Vol. 22 × 14 cm. . . . . 8 fr.
- N° 6. — **Rapport du Comité d'études et annexes**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. . . . . 4 fr.
- 

## LE JUGEMENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTE SUR GLOZEL DOIT ÊTRE RÉVISÉ

E. 3946(5)

E-3946

LES CAHIERS DE GLOZEL  
N° 5

5

J. LOTH

MEMBRE DE L'INSTITUT,  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE,  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

# Le Jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé

(Leçons faites au Collège de France,  
du mois de janvier au mois de mars 1928)



PARIS (VI<sup>e</sup>)  
PAUL CATIN, ÉDITEUR  
3, RUE DU SABOT, 3

1928

A. 24732

### Errata

- P. 33. La note 2 devient : *J'écrivais ces lignes après avoir vu les objets. L'analyse faite depuis a prouvé que les deux instruments en os sont fossiles.*  
V. plus bas.
- P. 58, note, ligne 24 : au lieu de *table*, lire *Table*.
- P. 81, note 1 à supprimer.
- P. 87, note 1, ligne 3 : au lieu de *intelligible*, lire *inintelligible*.
- P. 94, ligne 14 : après *palinodies*, supprimer (1).

LE JUGEMENT  
DE LA COMMISSION INTERNATIONALE  
D'ENQUÊTE SUR GLOZEL DOIT ÊTRE REVISÉ

---

A mes confrères et compagnons de lutte,  
MM. Salomon Reinach et C<sup>ant</sup> Espéran-  
dieu.

J. LOTH.

On pourrait s'étonner qu'après la publication du rapport de la Commission internationale chargée de trancher la question de l'authenticité des trouvailles de Glazel, je maintienne au programme de 1928 le sujet que j'avais choisi : *La station néolithique de Glazel — ses caractéristiques — sa place dans la Préhistoire*. Le rapport, en effet, conclut :

« En résumé, après avoir examiné toutes les données du problème, après avoir étudié le plus consciencieusement possible les éléments qui lui étaient soumis, après avoir longuement réfléchi à toutes les éventualités qui pouvaient se présenter, la Commission, dans ce prodigieux ensemble, retient certains objets : les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authentiques.

« La Commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens; ainsi elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent pas, à la seule vue (!), l'apparence d'objets faux.

« Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites, sur les discussions qu'elle a eues, la Commission à l'unanimité, avec les réserves qui viennent d'être formulées,



conclut à la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glözel.

« Signé : P. Bosch-Gimpera, membre du Royal anthropological Institute de Londres; abbé P. Favret, correspondant de la Société des Antiquaires de France; R. Forrer, directeur du Musée préhistorique de Strasbourg (président); miss D. Garrod, membre du Royal anthropological Institute; J. Hamal-Nandrin, chargé du cours de Préhistoire à l'Université de Liège; D. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies; E. Pittard, professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève. »

Si ce rapport dont les conclusions même sont, comme on le voit, fort embarrassées et qui est, par endroits, peu intelligible, après un examen consciencieux, ne m'a pas paru convaincant, avant d'entrer dans mon sujet et de commencer des cours qui en seront une continuelle réfutation, je dois à mes auditeurs quelques explications; j'établirai que la Commission, par sa composition même et par la façon dont elle a compris son rôle, n'était pas en état de remplir la tâche dont elle s'était chargée et que les arguments sur lesquels elle s'appuie ne supportent pas l'examen. Elle n'a même pas effleuré les principaux problèmes qui devaient la préoccuper.

Tout d'abord, le Congrès d'Anthropologie, réuni à Amsterdam, lorsqu'il y fut décidé, principalement sur la proposition de M. Mendes Corrêa, professeur de préhistoire à l'Université de Porto, et de M. Bégouen, d'envoyer à Glözel une commission chargée de trancher la question de l'authenticité des trouvailles qui y avaient été faites, passionnaient et divisaient le monde savant, ne désigna personne. Le bureau de l'*Institut international d'Anthropologie* ne fut même pas consulté sur la nomination des délégués. Les secrétaires de cet Institut, MM. Capitan, Bégouen, Papillaud, connus pour leurs sentiments hostiles à Glözel et en particulier au Dr Morlet, préparèrent une liste d'archéologues triés sur le volet qu'ils présentèrent à M. Marin, président de l'Institut International d'Anthropologie; celui-ci choisit parmi eux huit membres. Avant de rendre la liste publique, il la communiqua à M. Salomon Reinach. Ce dernier,

malgré sa largeur d'esprit, crut devoir faire remarquer au Ministre que quelques-uns de ses membres devaient être récusés comme ayant déjà pris nettement parti contre Glözel, notamment celui d'entre les délégués qui avait le plus d'autorité en archéologie, d'autres comme manquant de compétence. Aucune modification ne fut apportée à la composition de la liste ministérielle qui devint officielle.

Aucun des membres de la Commission sauf M. Bosch-Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone, et M. Forrer (1), conservateur du Musée archéologique de Strasbourg, n'avait de compétence indiscutable pour les périodes de transition du paléolithique au néolithique ni pour la période néolithique pure qui intéressaient Glözel. M. Pittard est un anthropologiste estimé. On lui doit en particulier, un ouvrage considérable : *Crania helvetica* et un livre de vulgarisation sur *Les races humaines*.

M. Mendes Corrêa, à qui l'Assemblée d'Amsterdam avait proposé d'être membre de la Commission, par un scrupule que d'autres auraient dû imiter, avait refusé parce que, revenant de Glözel, il avait pris part à des fouilles qui ne lui avaient laissé aucun doute sur l'authenticité et la haute antiquité du gisement. Quoique membre du bureau, il ne fut pas consulté sur le choix des délégués.

On a attribué, à tort ou à raison, un rôle prépondérant dans la constitution de la Commission dite internationale, à un des secrétaires de l'Institut international d'anthropologie, M. Bégouen, à tel point qu'on a dit que c'était une *Commission Bégouen*. Il avait, en tout cas, publié dans les journaux que la Commission avait été nommée par le Congrès d'Amsterdam, ce qui est, comme nous venons de le voir, manifestement faux. Comme on pourrait être induit en erreur, à ce sujet, par les considérations qui précèdent le rapport même de la Commission sur Glözel, je reproduis ce passage édifiant d'une lettre de protestation récente de M. Mendes Corrêa, membre du conseil de Direction de l'Ins-

(1) M. Forrer a publié de nombreux travaux fort estimés mais qui partent du début de l'âge des métaux. Il a donné cependant des preuves de connaissances étendues d'archéologie générale dans son *Reallexicon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*, Berlin et Stuttgart, 1907.

titut international d'Anthropologie depuis sa fondation et un des signataires de la proposition concernant la question de Glozel (1). « Au contraire de ce que l'on écrit au nom du bureau de l'Institut dans les considérations qui précèdent le rapport de la Commission, l'Assemblée générale n'a pas chargé le Bureau de l'Institut du choix de cette Commission. »

M. Bégouen a continué à jouer dans l'affaire de Glozel un rôle vraiment hors de proportion avec sa valeur, comme archéologue.

M. Bégouen n'est pas professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse et n'appartient pas aux cadres universitaires. Il est chargé d'un cours de préhistoire ; une fois par semaine, il fait un cours sur cette matière aux étudiants qui ont choisi la préhistoire comme matière à option pour la licence libre (licence qui n'a pas de valeur pour l'enseignement). Ce cours s'était trouvé vacant à la mort de Cartailhac ; comme il était très peu rétribué et qu'il n'y avait pas de chaire professorale en perspective, aucun universitaire ne pouvait ni ne voulait s'en charger. M. Bégouen, habitant Toulouse, de situation indépendante, consacrant ses loisirs à l'archéologie préhistorique et connu par un certain nombre de travaux attestant sa compétence (2), fut proposé et agréé.

(1) D<sup>r</sup> Morlet, *Réfutation du rapport de la Commission*, p. 616 (*Mercur* de France du 1<sup>er</sup> février 1928). M. Mendes Corrêa y ajoute un avertissement que les membres de la Commission devraient méditer. « Mon but principal est de ne pas permettre dans l'esprit public l'impression qu'au sein de l'Institut international d'anthropologie il n'y a que des anti-glozéliens. Cela serait fâcheux pour notre Institut, au jour forcément prochain où le monde scientifique reconnaîtra unanimement l'importance vraiment transcendante des découvertes de Glozel. »

(2) En 1910, M. Bégouen fouillait avec succès la grotte d'Enlens. En 1911, au Congrès de Tubingen, il avait relevé sur les ossements d'Ofnet des preuves de décapitation qui avaient échappé aux savants allemands. On lui doit, et à son fils, la découverte du Tuc d'Audoubert dont il décrit les dessins pariétaux au Congrès de Genève. Il décrit, quelque temps après, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les bisons d'argile de cette même caverne. Il prit part, avec l'abbé Breuil, à la découverte des peintures du Mas d'Azil.

A la veille de la guerre, dans la même région, il explora la caverne des Trois-Frères, dont il entretint à plusieurs reprises l'Institut à cause de ses curieuses gravures d'animaux et du fameux sorcier. Depuis, M. Bégouen a publié une série d'études dans les revues spéciales d'anthropologie. M. Salomon Reinach reproduisit un de ses articles dans la *Revue archéologique*.

Il fut nommé secrétaire général de l'Institut International d'Anthropologie lors de sa fondation.

M. Bégouen m'ayant reproché d'avoir passé sous silence ses travaux dans mon premier cours sur Glozel, j'ai tenu à en reproduire la liste telle qu'elle m'a été fournie par lui-même.

M. Bégouen a été mêlé à de nombreuses polémiques concernant Glozel, et j'aurais passé sous silence la singulière façon dont il entend la discussion, s'il n'avait complètement dénaturé à plusieurs reprises mon opinion concernant cette station.

Dans ma lettre au D<sup>r</sup> Morlet, parue dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> décembre 1926, p. 345, j'émettais l'opinion que la station de Glozel s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de la période dite azilienne jusqu'à l'époque mégalithique. Dans mon article *Le renne typique de Glozel* (extrait du *Mercur* de France du 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 11), après avoir publié les deux lettres du D<sup>r</sup> Brinkmann, directeur du Bergens Museum et professeur de Zoologie dans cet établissement d'enseignement supérieur, démontrant que l'animal gravé sur un galet était bien un renne en marche, comme l'avait dit le D<sup>r</sup> Morlet, j'ajoutais, conformément à mon opinion exprimée dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> décembre 1926, que le début de la station de Glozel se plaçait à une époque qui ne pouvait être de beaucoup postérieure à l'époque Tourassienne, à peu près contemporaine de celle du Mas d'Azil (époque se rattachant plutôt au magdalénien (1)).

Je précisais : « en tout cas, la station se place au début de la période du néolithique ancien : je dis le début, car il y a à Glozel bon nombre d'objets qui sont du néolithique récent ». Il était clair que pour moi l'existence de la station s'étendait du néolithique ancien au néolithique récent (2).

Or, une première fois, M. Bégouen travestissait complètement mon opinion, en me faisant dire : *que je range Glozel dans le néo-énéolithique et que contrairement à toutes les preuves scientifiques nettement établies et en me basant sur ce seul dessin imprécis (celui du renne marchant, tellement précis qu'on accuse E. Fradin de l'avoir copié sur le renne de Brehm), j'admets que le renne a persisté jusqu'à cette dernière époque.* » M. Bégouen me prêtait sciemment une absurdité

(1) Par erreur d'impression, mon article porte *couche néolithique*. Il s'agit de la couche de transition proprement appelée azilienne. L'expression Tourassienne est aujourd'hui abandonnée, les deux périodes étant synchroniques et celle du Mas d'Azil plus instructive. Mais le renne se montre dans la grotte de la Tourasse, Haute-Garonne (deux pièces).

(2) Je l'étends aujourd'hui jusqu'à l'époque mégalithique (3000 ans avant J.-C.).

en me faisant dire que le renne vivait encore vers 2000-1800 ans avant Jésus-Christ et trompait ses lecteurs en leur faisant croire que, comme l'abbé Breuil dont il faussait d'ailleurs l'opinion exprimée dans l'*Anthropologie*, je plaçais Glozel tout au début de l'époque du métal. Je le lui fis remarquer dans ma lettre parue dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> juin 1927, en lui citant ses propres expressions. Dans sa réponse du 1<sup>er</sup> août, p. 709, M. Bégouen aggrave singulièrement son cas. Il fausse de nouveau l'opinion de M. l'abbé Breuil par omission : il lui fait dire de nouveau, ce qui est exact, que Glozel n'est ni magdalénien ni azilien, mais il se garde bien d'ajouter que l'abbé place Glozel au néo-énéolithique.

Il se surpasse en ce qui me concerne : « Quant à l'opinion personnelle de M. Loth, il se peut que je l'aie déformée involontairement. Elle est difficile à saisir et paraît parfois contradictoire. » « La station de Glozel, dit-il, s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de la période dite azilienne... Plus tard il ajoute que le début de la période de Glozel se place à une époque qui ne peut être de beaucoup postérieure à l'époque Tourassienne. » Ici, une petite digression parfaitement superflue sur les termes Tourassien, azilien et arisien, mais destinée à mieux abuser ses lecteurs sur mon opinion. Il reprend ainsi : « Puis, probablement comme preuve qu'il s'agit de néolithique ancien, M. Loth dit que bon nombre d'objets sont du néolithique récent : comprenez qui pourra. Il serait cruel d'insister ! » J'ai dû dans le *Mercur de France*, qualifier durement cette façon d'interpréter les textes.

Ce serait mal connaître M. Bégouen que de croire qu'il puisse jamais reconnaître avoir dit une contre-vérité, pour ne pas employer un terme plus énergique. Dans une nouvelle lettre (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1927, p. 462), il déclare qu'il a le regret d'infliger à M. Loth deux démentis formels (*sic*).

Il n'a jamais dénaturé sciemment mon opinion. Il a pu se tromper, la mal interpréter. Il ajoute en toutes lettres : « *Je suis toujours de la plus parfaite bonne foi.* »

Pour l'abbé Breuil, il n'a dénaturé son opinion ni sciemment ni involontairement. Or, il est obligé de reconnaître

que l'abbé donne l'ensemble comme *néo-énéolithique*, ce que d'autres, comme je l'avais fait remarquer à l'abbé Breuil lui-même, appelleraient néolithique *récent*.

Il ajoute charitablement cette conclusion inattendue en ce qui me concerne : « Je constaterai avec tristesse que la *sorcière de Glozel* a jeté un sort sur M. Loth et qu'il en est résulté un *fléchissement momentané* de son sens critique et de son esprit scientifique. »

Le Dr Morlet, de son côté, à plusieurs reprises, a convaincu M. Bégouen de mauvaise foi.

Il y a à son actif un acte beaucoup plus grave par lequel il a nui à la cause de Glozel et qu'il est impossible de taire.

Le *Télégramme* de Toulouse, à la date du 25 novembre 1927, publiait l'information que voici : « Paris, le 21 novembre. On mande de Porto que le prof<sup>r</sup> Mendes Corrêa avait rapporté de Glozel un certain nombre d'objets pour études. L'analyse chimique à laquelle ont été soumis les os a démontré que ceux-ci avaient conservé *toutes leurs matières organiques*, gélatine et graisse, et ne présentaient aucune trace de minéralisation ou de fossilisation. Ils ne seraient donc pas anciens. »

Le journal des *Débats*, dans le numéro daté du 26 novembre, qui parut à Paris le soir du 25 novembre, publiait, de son côté, les lignes suivantes :

« Porto, le 21 novembre. Le bruit court à Porto, dans les milieux scientifiques de notre ville, que les os rapportés par le prof<sup>r</sup> Mendes Corrêa de ses fouilles de Glozel ont été étudiés et analysés par le laboratoire de notre université.

« Ces os auraient conservé toutes leurs matières organiques, graisse et gélatine, et ne présenteraient aucune trace de fossilisation. Ils seraient donc modernes. (De notre correspondant). »

Le *Temps* faisait suivre ces prétendus télégrammes d'une lettre du Dr Morlet, qui rétablissait la vérité d'après deux lettres à lui adressées par le Prof<sup>r</sup> Mendes Corrêa. Une analyse préliminaire qui n'avait pu séparer l'*humidité* de la *matière organique*, donnait, d'après sa première lettre, pour les os 27 o/o. Dans la deuxième, M. Mendes Corrêa était d'avis que, le sol de Glozel étant très humide, le pourcen-

tage de matière organique devait être très probablement bien inférieur à 27 o/o.

Dans le même numéro du *Temps*, M. Salomon Reinach, dans une lettre datée du 27, faisait remarquer que le télégramme daté de Porto (21 novembre) ayant paru, mais daté de Paris, le matin du même jour dans le *Télégramme* de Toulouse, et ayant été suivi d'une interview triomphante de M. Bégouen, il semblait bien que l'auteur et le commentateur fussent difficiles à séparer. L'auteur et le commentateur ne faisaient qu'un, en effet : c'était M. Bégouen, qui fut obligé de le reconnaître (1). Non seulement il avait inventé le télégramme, mais il avait dénaturé la confiance sur laquelle il s'était basé. M. Mendes Corrêa avait confié à M. Paris, directeur de l'École française de Madrid, que le premier résultat de l'analyse des os donnait 27 o/o, pour l'humidité et la matière organique; il aurait attendu une proportion moins forte. Dans ses deux lettres à Morlet, il n'y trouvait rien d'extraordinaire. M. Paris eut le tort de faire part de cette confiance à M. Bégouen, qui, la dénaturant comme on l'a vu, clama à tous les échos que les os ne présentaient aucune trace de fossilisation et seraient donc modernes. Tout y est : invention de deux télégrammes, falsification d'une confiance, dans des circonstances particulièrement graves, dans l'intention probable de peser sur les décisions de la Commission Internationale, alors en séance à Paris. Au lieu d'avoir la pudeur de garder le silence, dans une lettre au *Temps*, du 30 novembre, il proteste encore de sa bonne foi. On sait que l'analyse ayant été poussée jusqu'au bout à Porto donna moins de 20 o/o de matières organiques et démontra la fossilisation parfaite des os (2).

Quoique la Commission, composée comme nous l'avons vu, ne parût pas offrir toutes les conditions d'impartialité et de compétence qu'on eût été en droit d'exiger, le Dr Morlet, fort du témoignage de sa conscience et persuadé que

(1) M. Bégouen a allégué pour toute défense que ce n'est pas un télégramme qu'il a adressé aux *Débats*, mais une lettre!

Au lieu de garder le silence, M. Bégouen s'étant permis de nouvelles insolences dans la *Dépêche de Toulouse* envers MM. Espérandieu, Loth et autres Reinach, s'attira dans le numéro du 5 janvier 1928, une réponse accablante de M. Salomon Reinach.

des fouilles consciencieuses auraient vite fait de dissiper toute espèce de doute chez ses membres les plus prévenus contre Glozel, comme il avait eu la satisfaction de le constater plus d'une fois chez des savants français et étrangers, n'éleva aucune objection sur le choix fait par M. Marin.

Je ne songe nullement à incriminer la bonne foi des membres de la Commission, quoique l'attitude de deux de ses membres sur le terrain ait été au moins singulière, et j'admets qu'ils ont jugé en toute conscience. Mais, outre que la compétence de plusieurs d'entre eux était limitée, il est visible, d'après certains passages du rapport, qu'ils n'ont pas connu ou étudié sérieusement, tout au moins, les documents fondamentaux de l'affaire de Glozel. Pour parler avec compétence de Glozel, il faut avoir étudié les quatre fascicules de la *Nouvelle Station néolithique* publiés par le Dr Morlet et E. Fradin de 1925 à 1927; avoir pris connaissance des travaux importants publiés par le Dr Morlet dans le *Mercure de France* ces mêmes années et parcouru la copieuse *chronique de Glozel* paraissant dans chacun des numéros de la même revue pendant ces deux années. Non seulement cette chronique tient ses lecteurs au courant de la polémique en cours, mais elle contient des renseignements précieux, des articles d'une réelle valeur et, ce qui est capital, les rapports sur les fouilles opérées depuis 1926.

La Commission est arrivée sur le terrain pourvue de ses seules lumières qui étaient limitées. Il est visible qu'elle connaissait surtout Glozel par les renseignements que lui ont fourni des hommes dans lesquels elle avait mis sa confiance et qu'elle pouvait croire, non sans apparence de raison, capables de l'éclairer. Je me contenterai, pour le moment, de cet exemple typique. Elle déclare, comme nous l'avons vu, retenir comme authentiques : les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poterie en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte. Je laisse de côté pour le moment ce qui concerne la fosse ovale dont j'aurai à parler, et que j'aurai à étudier plus tard.

Je n'aurai pas la peine de démontrer que la Commission, à ce sujet, a été fort mal renseignée. Il me suffira de dire,

ce qui est caractéristique de sa mentalité, que cette fosse ovale était détruite avant que le D<sup>r</sup> Morlet ne s'occupât des fouilles en 1925, et que le D<sup>r</sup> Morlet dut reconnaître qu'il avait commis lui-même quelque erreur à ce sujet, dans son premier fascicule de la *Nouvelle Station néolithique*. La Commission a ignoré volontairement l'étude très approfondie qu'ont faite de la question des matières vitreuses et des divers éléments composant la fosse ovale Mme Massoul, attachée à la Conservation du Louvre, et M. Massoul, spécialisé dans les études de céramique, dont la haute compétence en pareille matière est reconnue de tous (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1927, p. 702). Il est clair que les membres de la Commission ne lisaient pas la *Chronique de Glozel* du *Mercur de France*, qu'il était indispensable cependant de connaître.

En présentant pêle-mêle, parmi les objets authentiques, haches polies, silex et tessons en grès, la Commission confond de la façon la plus regrettable, volontairement ou involontairement, des objets non seulement d'époques différentes, mais appartenant à des couches de terrain parfaitement distinctes. Dans une lettre adressée au D<sup>r</sup> Morlet (Extrait du *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1926, p. 14), je disais textuellement : « Les vases en grès qui ont pu servir d'après vous, en partie tout au moins, à la fabrication du verre, et les débris de verre très oxydés sur la nature desquels, vous le reconnaissez vous-même, on n'est pas encore fixé, ne se trouvent, jusqu'à ce jour, que dans la couche superficielle au-dessus de la couche archéologique. Ils sont d'une époque postérieure ». Dans mes deux visites à Glozel, j'ai constaté que les tessons en grès, ou étaient épars dans la couche végétale, ou en situation dans la couche immédiatement attenante à la couche végétale, c'est-à-dire au début de la couche où se trouvent les objets néolithiques qui constituent la station de Glozel. Ils sont séparés de ces objets par 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>25, et, fait capital, jamais un tesson en grès n'a été trouvé parmi les objets néolithiques, dans la zone archéologique. Le D<sup>r</sup> Morlet l'a reconnu expressément dans son travail : *Au Champ des morts de Glozel*, p. 25 note 1 (extrait du *Mercur*, n<sup>os</sup> du 1<sup>er</sup> et du 15 août

1927). Il constate que, comme ont pu s'en rendre compte tous les archéologues qui ont assisté à des fouilles à Glozel, fragments de verre et poteries à contexture de grès se rencontrent immédiatement au-dessous de la couche végétale.

« Par la répétition des trouvailles au même niveau, ajoute-t-il, nous avons reconnu depuis longtemps qu'il s'agissait d'une industrie plus récente. » Comme il s'agissait principalement, dans cette brochure, de la tombe fouillée le 14 juin 1927 et qui avait livré un grand nombre d'objets divers, il termine cette note par une remarque de la plus haute importance : « verre et poterie de grès étaient complètement absents de la tombe ». Or, la Commission, dans son rapport, a prétendu que cette tombe était de construction récente ! La Commission, évidemment, n'a pas lu le D<sup>r</sup> Morlet et ne s'est nullement préoccupée de discriminer les objets d'époques différentes ni les zones de trouvailles. Elle ne se doute pas qu'en parlant de la poterie en grès, elle donne la preuve qu'elle est mal renseignée et que tout justement le fait que jamais tesson de cette poterie n'a varié de situation et n'a pénétré plus bas, fournit une preuve éclatante, irréfutable, que le terrain, contrairement à ses affirmations, n'a jamais été remanié ; il suffirait à ruiner le seul argument d'apparence sérieuse, qu'elle ait pu trouver à l'appui de ses accusations de faux. Il y en a d'autres d'ailleurs, comme je le montrerai.

Je suis convaincu que la Commission, au sujet des tessons de grès, a pu être abusée par un passage de la singulière lettre de M. l'abbé Breuil à M. Vayson de Pradenne, parue dans *l'Homme Préhistorique*, 1927, p. 205. Il y constate, je ne veux pas savoir pourquoi, que la poterie de grès pour laquelle il a les yeux de la Commission, est bien *in situ*, en place, en position normale, mais il omet de faire savoir à son correspondant, qui avait cependant grand besoin d'être guidé, que les débris de cette céramique, comme je l'avais constaté et le lui avais fait constater au cours de notre visite à Glozel, en octobre 1926, ne se trouvaient que dans la couche végétale superficielle ou immédiatement au dessous y *attendant*, jamais dans la couche

archéologique proprement dite (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1927, p. 697).

Ce qui est encore plus déconcertant, c'est que la Commission ne s'est nullement préoccupée des trouvailles faites dans le département de l'Allier, faites en dehors de Glozel, mais intéressant, au plus haut point, la civilisation qui y est représentée. On avait déjà trouvé, à Glozel même, des briques et des poteries en déboisant une partie du terrain, il y a trente-cinq ans, comme le rapporte M. Van Gennep, dont la Commission a eu le tort d'ignorer les nombreux et intéressants articles dans la *Chronique de Glozel*, dans un article intitulé *Une visite à Glozel* (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1926, p. 94; cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* 1926, p. 238). Malheureusement on n'en avait tenu aucun compte à cette époque. Dans les conditions où s'étaient faites les trouvailles, c'était excusable. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'une commission chargée d'une enquête officielle sur l'authenticité des trouvailles d'une station, néglige ou ignore des découvertes connues, dont il avait été récemment question, prouvant l'existence dans la région du Bourbonnais où se trouve Glozel, d'une civilisation semblable et suffisant à garantir, non seulement l'authenticité de la station, mais sa haute antiquité, l'âge même auquel il faut la placer.

M. Anathon Björn, directeur du Musée Archéologique d'Oslo, envoyé à Glozel par une société archéologique, connu pour sa compétence en Norvège, et qui, après avoir passé douze jours à Glozel, examinant tous les objets, fouillant seul ou avec d'autres savants, déclarait dans une lettre ouverte au D<sup>r</sup> Morlet, qu'il fallait être *aveugle ou malhonnête* pour nier l'authenticité des trouvailles et leur haute antiquité (*Mercur de France*), s'entretenant récemment avec un professeur de l'Université d'Oslo des preuves d'authenticité du gisement, lui citait des trouvailles indiquant dans la région des gisements analogues. Comme me l'écrivait il y a quelques jours, ce professeur, si on pouvait établir la présence d'un seul de ces gisements, dans la région, les plus sceptiques seraient obligés de s'incliner devant l'évidence. Or, il en existe sûrement un et très probablement d'autres. Depuis, ce qui n'était qu'hypothèse est devenu certitude.

Déjà avant qu'il ne fût question de Glozel, en 1917, un archéologue de l'Allier, à qui on doit d'heureuses découvertes, mais qui avait des idées erronées sur l'âge de la pierre et celui du bronze, M. Francis Pérot, faisait connaître, avec gravure à l'appui, une série de signes jusque-là inconnus, gravés sur trois objets, dont deux trouvés et à lui communiqués par M. B. Clément, alors jeune instituteur, depuis instituteur à La Guillerme, aujourd'hui à Chantelles (Allier). Il publiait le premier sous le titre de *signes cabalistiques sur une amulette en schiste de l'époque du bronze* (*Bulletin de la Société Préhistorique de France* 1917, p. 510). C'est un noyau de bracelet de schiste dur provenant de l'atelier de Montcombroux, trouvé par M. B. Clément, à 50 mètres de la gare de Peublanc, dans la commune de Sorbier, limitrophe de Montcombroux. Il a 0,056 de diamètre. Il est orné de quatre caractères profondément incisés. Trois d'entre eux se retrouvent à Glozel; un (1) d'eux ne paraît être qu'une variante d'un caractère glozélien et est à peu près identique à un des caractères gravés sur bois de renne publiés par Déchelette, Manuel I, p. 235, fig. 5 (2).

Le second objet est une hache en schiste, trouvée par M. B. Clément, à Sanssat (Allier). Elle porte, gravée, une sorte de grande croix et divers signes sur ses deux faces. Elle est polie (0<sup>m</sup>166 de haut; 0,057 de large; elle a 0,48 d'épaisseur au milieu). Elle a un tranchant vif, obtenu par un biseau sur les deux faces. Les signes ne sont pas très nets (3) (*Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1917, p. 507).

Dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, en 1918, p. 398, Fr. Pérot faisait connaître une autre trouvaille faite par un de ses amis à Montmarault, canton de Montluçon (Allier), en faisant une plantation d'arbres dans son jardin, sous le titre de : *Un talisman néolithique, avec signes gravés, en schiste carbonifère dévonien*. Ce talisman est une demi-sphère très régulière, et parfaitement polie sur toutes

(1) M<sup>lle</sup> Auguste Hure, archéologue bien connue, a reproduit les deux gravures dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> janvier 1927, p. 398, fig. 1 et 2. Elle y a joint une étude approfondie de la géologie de la région de Glozel.

(2) Le premier des caractères est inconnu à Glozel, mais se retrouve sur les poteries de l'Égypte préhistorique, dans les alphabets de Carie, d'Ibérie, de Crète.

(3) Cf. Fascicule 3 de la *Nouvelle station néolithique*, p. 37, n<sup>o</sup> 48.

ses faces. La partie plate, dit Pérot, offre quelques signes énigmatiques, ayant une grande analogie avec les caractères runiques et les pétroglyphes de certains rochers. Le diamètre est de 0<sup>m</sup>370; le poids de 27 grammes. La facture en est soignée. Pérot remarque que le graveur n'a guère employé que des lignes droites, qu'il évite les courbes trop accusées comme celui des deux talismans de Montcombroux. Le graveur a employé le burin de silex. La gravure se trouve à la page 509, fig. 1. Il y a quatre signes géométriques très nets. Deux se retrouvent à Glozel et les deux autres sont tous voisins de certains signes glozéliens.

On doit encore à Fr. Pérot une publication parue l'année même de sa mort, en 1918, sous le titre de *Note sur des signes pétroglyphiques gravés sur une roche quartzifère et taillée de forme zoomorphe* (*Bulletin de la Soc. préh. de France*, 1918, p. 208). Cette roche est un petit bloc de 7 kg., trouvé en 1913, en plein champ, à La Baltière, commune d'Yzeure, près Moulins (0<sup>m</sup>120 de long; haut de 0,052; épais de 0,029). Pérot y voit les formes d'un rongeur, d'un cochon d'Inde. Le bloc porte une série de fines entailles en forme de V, produites à l'aide d'un ciseau en silex à double biseau actionné par un percuteur. Les dessins fermes et réguliers rappellent, dit-il, comme facture, les 19 entailles produites sur un quartier de chêne fossile, trouvé dans les sables tertiaires de Gannat (Allier), avec un fort ciseau en silex, et cela avant la fossilisation du bois (1).

La pierre gravée est patinée. Pérot l'a trouvée avec des éclats de silex, une pointe, un grattoir, un broyeur. Les signes ne sont pas alphabétiques; ce sont des dessins à motifs botaniques (ajoncs ou genêts?).

Dans une communication faite à l'Académie des Sciences le 24 octobre 1927, M. Depéret (*Mercure de France* du 15 novembre 1927, p. 198) signale deux disques en schiste qu'il a vus chez M. B. Clément, à Chantelles, l'un portant le V à branche droite légèrement rabattue en bas, caractéristique de l'alphabet de Glozel, l'autre portant un décor en

(1) Sur la prétendue trouvaille dans des sables tertiaires, cf. Déchelette, *Manuel* I, p. 20.

zigzag glozélien avec lettres de Glozel sur le côté. Le premier provient des Berthelots, la propriété de M. de Bure, qui ne fait qu'un avec Montcombroux, m'écrivit M. B. Clément. Le second a été trouvé à Blénières, commune limitrophe de Montcombroux (1).

M. B. Clément m'a obligeamment communiqué la liste des objets avec signes gravés qu'il possède, avec dessins. En voici l'énumération avec la description sommaire.

1° Disque ou galet (mentionné plus haut), portant un V, prolongé par une courte ligne à droite (quelque peu rabattue).

2° Disque de bracelet en schiste, trouvé en 1927, à Blénières, commune de Bert, limitrophe de Montcombroux. Les signes sont *jugaces*, m'écrivit M. B. Clément. Le nodule percé porte cependant des signes visibles.

3° Un fragment de grès trouvé sur l'emplacement des Berthelots-Montcombroux en 1927, portant sur les deux faces, nettement gravé, un V.

4° Disque en grès très fin, percé, armé d'une double ligne de chevrons, trouvé également sur l'emplacement des Berthelots, en 1925 (2).

A l'exception de la hache en schiste trouvée à Sanssat et du disque provenant de Blénière, les autres objets proviennent incontestablement de l'atelier d'anneaux et bracelets en schiste de Montcombroux.

Dans une lettre adressée au *Mercure de France*, à la date du 8 avril 1927 (*Mercure de France* du 1<sup>er</sup> mai 1927, Chronique de Glozel), M. le Chanoine Clément, président de la Société d'Émulation du Bourbonnais, déclare que sa Société a pris connaissance, pour la première fois, dans sa séance du 2 février 1925, des tablettes inscrites de Glozel, par les estampages que lui envoya M. Benoît Clément, instituteur à La Guillermie (Allier), portant des signes d'une écriture inconnue qu'il avait trouvés sur une brique rouge provenant de la sépulture des Clairières de Glozel, sépulture dont il avait été question dans la séance précédente (fosse ovale).

(1) M. Depéret en possède des estampages.

(2) Cf. *Bull. Soc. Ém. du Bourbonnais*, 1925, p. 335.

Il y avait joint une série d'estampages de signes analogues qu'il avait trouvés : 1° sur une hache en schiste et un galet roulé de la même sépulture; 2° sur un nodule du bracelet de schiste de Sorbier (Allier); 3° sur une hache polie de Sanssat (Allier) (1). Hache et nodule, comme nous l'avons vu, avaient été publiés par Fr. Pérot.

À l'époque néolithique, il a existé, dans l'Allier, de très importants ateliers d'anneaux et bracelets en schiste. Celui de Buxières-les-Mines en a livré 800 (2). Mais celui qui doit surtout attirer l'attention des archéologues et dont l'importance ne saurait être exagérée, c'est celui de Montcombroux. Déchelette (Manuel, I, p. 577) en parle en ces termes : « On doit peut-être reporter à l'époque néolithique le curieux et important atelier de bracelets de schiste de Montcombroux (Allier). Une fosse contenait plus de trois mille fragments de bracelets de schiste ébauchés, ainsi que de grands polissoirs destinés à les achever. » Déchelette renvoie pour plus de détails à Fr. Pérot, *L'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux* (*Revue scientifique du Bourbonnais*, 1892, p. 81). Si Déchelette avait eu connaissance de la découverte de bracelets en schiste gravés de caractères inconnus trouvés sur d'autres points du département et à Montcombroux même, s'il avait pu étudier les poteries que seul Glozel a depuis révélées, avec sa haute intelligence, son érudition si sûre et son admirable sens critique, il n'aurait pas hésité à placer Montcombroux à une date ancienne du néolithique et à lui attribuer encore plus d'importance qu'il ne lui en avait reconnue. Il aurait été plus frappé de certains détails de la description de Fr. Pérot. J'ai pu trouver, à la Bibliothèque de l'Institut, le numéro de la *Revue scientifique du Bourbonnais* contenant le travail de Pérot. Il précise et complète le résumé de Déchelette en y ajoutant des renseignements essentiels. Pérot commence par nous apprendre que c'est M. de Bure qui découvrit l'atelier dans sa propriété des Berthelots, au lieu dit Malbruneau-en-Montcombroux (à 35 ou 40 kil. de Glozel). Pérot a vu évidemment l'atelier au

(1) Cf. *Bulletin de la Soc. du Bourb.*, 1925, p. 18.

(2) Il paraît être d'une époque postérieure à celui de Montcombroux.

moment de sa découverte. Il est situé, dit-il, sur un point culminant de la propriété autrefois couverte de bois, au lieu dit Malbruneau, à proximité de trois sources abondantes qui vont se perdre dans le bassin de la Besbre et de la Loire. Près de là se trouve un affleurement de schiste dont les couches recouvrent le dépôt houiller des mines de Bert; la matière exploitée ne coûtait donc aucune peine, puisqu'elle se trouvait à fleur de terre. Dans son article sur les *signes cabalistiques* (*Bulletin de la Soc. Préh. de France*, 1917, p. 510) signalé plus haut, il est plus précis au sujet de l'atelier que dans la *Revue Scientifique du Bourbonnais*. L'atelier était constitué par une fosse d'environ 2<sup>m</sup>30 de long sur 1<sup>m</sup>50 de large et 1<sup>m</sup>90 de profondeur, qui devait être protégé par un toit de gazon (1). Tout à côté était la fosse aux rebuts entièrement remplie de débris de fabrication. Pour le reste, je suis son article de la *Revue Scientifique*. C'est en arrachant une souche d'arbres abattus que l'on découvrit la fosse aux parois garnies d'argile battue où se trouvaient entassés les débris de fabrication. Les débris de bracelets, y compris les noyaux, étaient au nombre de plus de 3.000. Leur volume eût dépassé un mètre cube. Dans cet atelier, le bracelet se présente à tous les états, mais aucune pièce entière n'a été trouvée, ni même aucun bracelet complètement poli et terminé. Pérot a trouvé avec ces fragments des éclats de silex, un grattoir en silex, un polissoir en grès d'Étampes à cinq rainures longitudinales et d'autres petits polissoirs destinés à polir l'intérieur du bracelet dont les bords extérieurs étaient arrondis dans les rainures du grand polissoir (2). Malheureusement, Pérot ne décrit pas ces petits

(1) M. B. Clément, dans une lettre datée du 27 août, adressée à la *Soc. d'Émul. du Bourbonnais* (*Bulletin*, 1925, p. 335), prétend que, contrairement à ce que dit Fr. Pérot, les nodules des bracelets n'ont pas été trouvés dans un fossé mais en plusieurs tas à même le sol. Il est clair qu'après la découverte de l'atelier, tout a été extrait de la fosse et dispersé. Pérot a vu l'atelier en 1892, après la découverte de M. de Bure, qui lui a fait cadeau de plusieurs pièces. M. B. Clément décrit sans doute exactement l'état actuel des trouvailles, mais cela n'infirmes rien la description de Pérot. Il n'y avait pas que des nodules, mais aussi des fragments de bracelets (Pérot, planche II).

(2) On trouve des polissoirs à rainures longitudinales en grès à l'époque magdalénienne. La Grotte des Combarelles en a livré un de petites dimensions, il est vrai (Déchelette, *Manuel* I, p. 162, fig. 64). Il y a deux rainures transversales; ce n'est pas un exemplaire unique. À l'époque néolithique, les grands polis-

polissoirs. Le diamètre des anneaux ou bracelets variait de 50 millimètres à 20 centimètres.

Les bracelets ont été taillés dans des plaques de schiste dur d'une épaisseur à peu près uniforme de 15 à 25 millimètres, à l'aide du silex. Pérot avait dans sa collection plus de 50 percuteurs en silex et autant de ciseaux. Il a fait une expérience intéressante sur ces plaques à bracelets : elles ne se laissent, dit-il, que très difficilement entamer par le ciseau d'acier, tandis que le tranchant d'un silex en a eu raison.

La Commission n'a évidemment pas lu le travail si important de Pérot. Voici ce que je lis à l'article : *Galets gravés* : « Certains anneaux de schiste semblent avoir été taillés par éclats au couteau, comme du reste les bracelets et anneaux en schiste de Montcombroux, auxquels on les a comparés et que l'on attribue à l'âge des métaux. Sur ceux-ci, en effet, et également sur les nodules, déchets de fabrication, on remarque des traces d'un outil en métal. On sait que c'est à Montcombroux qu'on a recueilli de ces déchets portant des caractères gravés se retrouvant à Glozel. »

La Commission avait à examiner ici une question capitale. S'il n'y avait pas de trace de métal, si l'atelier était de la pleine époque néolithique, les signes gravés l'étaient aussi. La station de Glozel était bien de l'époque où les Glozéliens la plaçaient; l'existence d'une écriture indigène à cette époque si lointaine était démontrée.

La Commission n'a rien fait pour se documenter; elle a ignoré les éléments du problème et passé à côté des preuves qu'elle avait à portée de la main.

Nous avons vu que Pérot, consciencieux, a établi qu'il n'y avait dans cet atelier que des outils en pierre, que le graveur n'a pu se servir pour tailler le bracelet que d'un outil en silex, et pour le polir que de polissoirs en grès. Il a examiné aussi les traces des outils sur les bracelets et remarqué que les coups de ciseau (en silex) avaient été portés avec une très grande régularité et une sûreté de main extraordinaire, « ce qui nous a amené, ajoute-t-il, à sup-

soirs sont généralement fixes; ce sont de gros blocs ou des roches, mais il y en a aussi de mobiles.

poser que l'ouvrier scellait avec de l'argile et des chevilles en bois les plaques de schiste sur un petit plateau en bois ou même en schiste, porté sur un arbre vertical mù très lentement à l'aide d'un croisillon terminant cet arbre, à la manière de la girelle du tour actuel du potier. Il pouvait par ce moyen ne pas déranger le bras qui manœuvrait le ciseau, ni celui qui, armé d'une pierre ronde, frappait sur l'extrémité du ciseau, et il faisait avancer de quelques millimètres le bracelet en cours de fabrication. »

Pérot, si formel et si précis dans l'examen de l'outillage uniquement néolithique de l'atelier et la façon dont on s'en est servi, le place néanmoins à l'époque *morgienne*, c'est-à-dire au début du métal, uniquement parce que l'outillage montrait quelque progrès de l'humanité dans l'âge de la pierre sur lequel d'ailleurs, ainsi que sur celui du bronze, il avait des idées fort erronées. Ces milliers de bracelets fabriqués dans la région devaient être, pour lui, à l'usage des pauvres; les riches devaient en porter en métal (1). Déchelette qui, nous l'avons vu, penchait pour l'époque néolithique, dans son premier volume, dans la deuxième partie de son *Manuel*, t. II, p. 147, dit que l'atelier de Montcombroux, comme celui de Buxières, pourrait être de l'âge du bronze, uniquement parce que la sépulture de Saint Menoux (Allier), qui est incontestablement de l'âge du bronze, peut-être même de l'âge du bronze, renfermait avec deux beaux poignards en bronze, deux bracelets en schiste. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que ce genre de bracelets avait persisté. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de transition brusque entre le néolithique et le début du métal; la plupart des instruments et des objets de parure restent encore en usage.

D'ailleurs, outre l'outillage, nous avons une preuve frappante qui prouve vraisemblablement que Montcombroux se place à une époque ancienne du néolithique et est synchronique avec Glozel (2). Pérot avait eu raison de dire que

(1) La sépulture de Saint Menoux prouve que les riches portaient, même à l'époque du bronze, des bracelets en schiste.

(2) Il y a à Glozel quelques vases bien cuits qui sont d'une époque plus récente du néolithique.

l'atelier de Montcombroux dans l'Allier même, le pays des bracelets en schiste, était unique.

Pérot, en effet, a trouvé dans cet atelier, avec les fragments de bracelets, les éclats de silex, *des poteries mates, sans engobe ni vernis faites à la main, PLUTÔT SÉCHÉES AU SOLEIL QUE CUITES AU FEU* (p. 82). C'est l'impression que donne aussi la poterie de Glozel. (Cf. A. Morlet et E. Fradin, Premier fascicule de la *Nouvelle station néolithique*, p. 31). Dans le Troisième fascicule (p. 20), nous lisons que la poterie en terre à brique ordinaire rappelle nettement la terre à poterie à peine *dégourdie* qu'on a montrée au D<sup>r</sup> Morlet au Musée de Saint-Germain et qui provenait de la céramique néolithique des Balkans. Quatrième fascicule (p. 23), il est dit que la principale caractéristique de la poterie de Glozel, c'est d'être à peine cuite, friable, et non pas seulement mal cuite comme la céramique néolithique évoluée. Lorsqu'on la retire des couches humides de l'argile, elle est redevenue malléable.

Dans son très intéressant travail : *Glozel, le premier âge de l'argile* (*Mercur de France*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 104 et suiv.), le D<sup>r</sup> Morlet résume ses idées sur la céramique de Glozel : « Les vases présentent des irrégularités et aucune pièce ne reproduit exactement la forme d'une autre. Les parois, inégales, sont trop épaisses par rapport aux dimensions des pots. Certains sont en argile brute : d'autres, plus soignés, sont recouverts d'une couche légère de bouillie limoneuse plus foncée. La pâte, dont le grain peu compact est mélangé de sable et d'impuretés, n'est pas seulement mal cuite, comme à la période néolithique évoluée ; elle est à peine durcie par simple exposition au feu (1).

« Ce manque de cuisson est caractéristique de la céramique appartenant au Néolithique ancien, mais persiste à une époque plus récente en Gaule. Il ne peut être mieux illustré que par la pénétration de radicules à travers des vases, des tablettes et des objets usuels. Grâce à cette

(1) Je dois dire qu'à l'époque dolménique même, la poterie donne l'impression d'être à peine cuite (Cf. Du Chatellier, *La poterie aux époques préhistoriques et gauloise en Armorique*, 1897, p. 12 et suiv.).

malléabilité, les racines ont pu se développer dans les parois argileuses à peine cuites, sans les briser.

Cependant on voit sur une tablette une cassure ancienne due à la croissance excessive d'une racine perforante, alors qu'une autre, un peu plus petite, traverse cette plaque d'argile sans dommage » (pp. 106-108).

Le D<sup>r</sup> Morlet qui, comme Fr. Pérot pour les vases de Montcombroux, aurait été tenté de croire ceux de Glozel séchés au soleil, est d'avis que leur cuisson a été très peu poussée, comme s'ils avaient été exposés à un feu libre. Les cassures montrent une coloration qui varie du jaune foncé au rouge clair. M. Depéret lui a fait observer qu'on ne pourrait obtenir cette couleur par la simple exposition au soleil : « Leur teinte rouge provient, d'après lui, de l'oxydation du protoxyde de fer de l'argile, qui, sous l'action du feu, se transforme en peroxyde de fer, de couleur rouge. Seulement M. Depéret les considère comme à *peine cuits* (D<sup>r</sup> Morlet, *La décoration céramique*, p. 8; extrait du *Mercur de France* du 15 octobre 1926).

M. Viennot, professeur de géologie à la Sorbonne, vice-président de la Société géologique de France, visitant Glozel avec M. Depéret, le 14 septembre 1926, fit au sujet des tablettes d'argile à inscriptions, des remarques importantes. M. Viennot avait été chargé d'une mission géologique en Mésopotamie. Il fut particulièrement frappé de la grande analogie qui existait entre le substratum des tablettes d'argile de Glozel et celui des tablettes assyriennes qu'il avait eu l'occasion d'examiner de près au cours de sa mission. Même matière première, même forme : couleur et patine semblables. Comme les tablettes assyriennes étaient simplement séchées au soleil, il pensait avec M. Depéret que les tablettes de Glozel n'avaient subi qu'un simple début de cuisson (*Les journées mémorables de Glozel*, p. 27; extrait du *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1926).

Ce genre de poterie nous reporte évidemment à une époque ancienne du néolithique. Nous avons vu d'autre part que la Commission signale elle-même que des déchets, ou mieux, des fragments de bracelets provenant de l'atelier de Montcombroux, portaient des signes identiques à ceux

de Glozel. Il paraît certain que Montcombroux, au moins pendant la plus ancienne partie de son existence, était synchronique avec Glozel. En voici une preuve de plus. Le D<sup>r</sup> Morlet, dans le Deuxième Fascicule de la *Nouvelle station néolithique* (p. 6, fig. 8), décrit un anneau en schiste portant une inscription dont les caractères se montrent sur les tablettes; sa facture et la matière dure employée rappellent clairement, comme l'a vu Morlet, Montcombroux.

Les dimensions de cet anneau, qui sont celles de sa reproduction photographique, ne pouvaient pas permettre l'introduction de la main. Comme il est, en outre, couvert des deux côtés de signes alphabétiques, le D<sup>r</sup> Morlet pense qu'il s'agit d'un objet symbolique, pouvant être porté en pendeloque. Glozel était un lieu sacré et non un atelier, quoiqu'il y ait des traces d'achèvement de bracelets sur place. Il ne paraît pas douteux que cet anneau provienne de Montcombroux; peut-être, il est vrai, les signes étaient-ils gravés à Glozel même.

La Commission a fait preuve, cette fois, clairement d'une incroyable légèreté et d'une ignorance coupable. Croirait-on que c'est la seule fois, à propos des signes gravés sur des fragments de bracelets de Montcombroux, qu'elle fasse allusion à l'alphabet de Glozel, la question en réalité la plus importante à élucider, celle autour de laquelle s'est allumée en réalité la Guerre de Glozel?

Une collection encore inédite, celle de M. Bletery, à Molles (Allier), est vraisemblablement synchronique avec Glozel. Le D<sup>r</sup> Morlet m'apprend (lettre datée du 2 février) qu'il l'a visitée et qu'elle contient plusieurs trouvailles faites dans le pays, d'une extrême importance: plusieurs haches polies semblables à celles de Glozel avec les mêmes rayures sur le tranchant, beaucoup de polissoirs en grès avec trous de suspension, perforés exactement de la même façon que ceux de Glozel; une hache polie portant trois barres parallèles tracées intentionnellement sans aucun doute; quatre petits bâtonnets en silex qui servaient, d'après lui, de mandrin pour perforer avec du sable fin. Plusieurs trous de perforation ont les mêmes rayures circulaires qu'à Glozel.

Le D<sup>r</sup> Morlet a vivement engagé l'instituteur du pays à

faire de cette collection une publication succincte au plus tôt.

Glozel, comme vous le voyez, n'est pas isolé; non seulement quelques découvertes antérieures le prouvaient clairement; j'étais convaincu et, sans être prophète, je l'avais prédit, que le hasard ou de nouvelles recherches viendraient attester que la civilisation qui y est représentée n'était pas confinée dans ce petit champ des Fradin sur lequel les yeux de l'Europe entière sont aujourd'hui fixés. Si ce champ est privilégié, si tant de richesses y sont accumulées, c'est que Glozel n'est ni un habitat, ni un atelier: c'est le sanctuaire où une tribu, un peuple, venait apporter à une divinité inconnue un exemplaire de tout ce qu'elle avait de plus utile ou précieux, ou une représentation des animaux dont elle souhaitait la multiplication, parce que son existence en dépendait.

Ma prédiction s'est réalisée plus tôt que je ne pouvais l'espérer. Des découvertes que je considère comme décisives pour tout esprit qui n'est pas obstinément fermé à l'évidence viennent de se produire; la première, grâce à l'initiative du journal *Le Matin* (n° du 5 janvier).

Le 4 janvier, à la prière des envoyés du *Matin*, MM. Guittet-Vauquelin et Clérisse, le D<sup>r</sup> Morlet les conduisait dans son auto à Glozel, sur une route durement gelée, à travers un paysage tout blanc de neige. J'emprunte ici le récit des rédacteurs du *Matin*: « Arrivés à Glozel, nous avons reçu tous les hommes de la famille Fradin: le grand-père, un homme simple et confiant qu'on a peint comme un Machiavel rustique; le père, un homme droit dont on a été jusqu'à dire qu'il était un Glozélien, car on aura tout dit; et Émile Fradin, un jeune homme de 21 ans qui n'a rien d'un Léonard de Vinci et qui, selon la légende, aurait trouvé le moyen de réaliser en deux ou trois hivers plus de trois mille pièces préhistoriques, dont certaines sont peut-être une énigme pour les épigraphistes, mais dont pas une ne cause la moindre inquiétude aux honnêtes gens, qui, sans être eux-mêmes des génies de la préhistoire, ne sont pas ignorants de tout le préhistorique.

« Nous allons, leur dis-je, fouiller par nos propres moyens aux abords du gisement classé et dans les endroits les moins

commodes à fouiller. Vous êtes prévenus que si nous trouvons des objets, nous les emporterons à Paris pour les soumettre à des experts qualifiés et que nous pousserons la manie investigatrice jusqu'à vous demander de relever vos empreintes digitales pour en finir avec toutes les histoires de truquage qui déshonorent, elles, l'investigation scientifique.

« Le D<sup>r</sup> Morlet m'a alors interrompu (1) et m'a fait cette brève déclaration :

« — Les trois Fradin et moi, dès que s'est propagée la légende des fouilles de Glozel, nous avons pris les devants. En leur nom et au mien, j'ai écrit au D<sup>r</sup> Locard, de Lyon, qui est incontestablement un des techniciens les plus réputés de l'identité judiciaire, pour le prier de bien vouloir relever les empreintes des Fradin et les miennes et toutes celles qui sont imprimées dans les tablettes, idoles et autres objets de brique cuite trouvés à Glozel. Notre désir à tous, c'est que la justice elle-même traque la fraude à Glozel, car nous sommes tous de bons ouvriers et d'honnêtes gens qui savons pour avoir travaillé côte à côte, que la fraude n'est pas à Glozel.

« Peut-être ne trouverez-vous rien aujourd'hui dans les conditions particulièrement rigoureuses où vous voulez opérer, et, à supposer que le hasard vous favorise, peut-être ne trouverez-vous que des objets médiocrement plastiques où relever des empreintes, mais dites bien tout haut que le Docteur Morlet et les Fradin sont à la disposition de M. Locard et de M. Bayle, ainsi que toutes les pièces exhumées du gisement de Glozel (Pierre Guittet-Vauquelin). »

Les fouilleurs se sont d'abord attaqués à la corne sud du bois situé au Nord-Est du gisement. Les Fradin les aidèrent à abattre les jeunes arbres et à faire sauter la croûte gelée sur trois ou quatre centimètres d'épaisseur à laquelle adhérerait la neige durcie. Puis, disent les narrateurs du *Matin*, nous avons éloigné tout le monde, et avec ce tour de main que nous ont conféré les tranchées de la guerre (2), nous

(1) C'est M. Guittet-Vauquelin qui parle.

(2) MM. Guittet-Vauquelin et Clérissé sont deux blessés de guerre. M. Clérissé, qui n'a été atteint qu'au visage, sûrement très robuste, a eu sans doute une large part dans ces travaux de terrassement.

avons creusé le premier trou et commencé d'explorer au couteau, la couche de terre jaune dite couche archéologique; l'eau qui filtrait à cet endroit nous a forcés à abandonner cette entreprise.

Au Sud du champ classé, les fouilleurs, procédant avec la même méthode, furent plus heureux. Fouillant successivement à la pioche, à la houe et au couteau, à plusieurs reprises, il leur fallut arracher des souches dont ils avaient à couper les racines aussi grosses que le manche de leurs pioches.

Vers 10 heures, ils heurtent dans la couche noire (couche superficielle végétale) un gros morceau de poterie de grès. Ils ne tardent pas à dégager, de la couche archéologique, de nombreux et menus fragments de briques de la même nature que celles du musée de Glozel, ainsi que des morceaux de terre vitrifiée.

A 11 h. 10, ils dégagent de la masse argileuse un galet noirâtre portant trois signes glozéliens classiques : une barre inclinée, un V très ouvert et une échelle à trois échelons.

« Nous le portons au groupe formé par le docteur Morlet et les Fradin. Le docteur, très ému, l'examine, et le grand-père nous dit, avec une gravité point dépourvue de violence :

« — Ceux-là qui crient que les Fradin sont des faussaires n'iront pas dire qu'on a pu mettre ce caillou où c'est que vous l'avez trouvé. »

Les fouilleurs l'avaient déterré, en effet, à 1 m. 35 du front de taille, par 0 m. 60 de profondeur au milieu d'une véritable chevelure de racines drues.

Ils poussèrent le scrupule jusqu'à aller déjeuner chez les Fradin. Ils déjeunèrent avec toute la famille et le D<sup>r</sup> Morlet, pour que personne ne s'éloignât et qu'il ne fût pas possible d'insinuer que quelqu'un de la famille ait pu aller truffer le sol choisi par eux.

Pour plus de garantie contre toute suspicion, ils ouvrent une nouvelle tranchée, ils défoncent eux-mêmes à la pioche et à 14 h. 20, à 1 mètre du front de taille et par 0 m. 70 de profondeur, dans la couche archéologique, ils trouvent un

harpon en os qu'ils crurent sur le moment avoir brisé mais dont la cassure se révéla ancienne. Il est très usé. Sa base est terminée par une pointe conique renforcée d'un bourrelet destiné à retenir le fil flottant. Il n'a de barbelures que sur un côté; il y a sur une face de la hampe deux incisions. Plus loin, ils ouvrent une nouvelle tranchée, et vers 15 h. 40, après une interminable exploration du sol au couteau, ils trouvent un menu fragment de matière dure couvert de signes, qu'ils prennent d'abord pour une pierre. Un examen à la loupe leur fait reconnaître que c'est un morceau d'os tellement fossilisé qu'il a presque la densité de la pierre. L'os est taillé en pointe; il a 3 centimètres et demi de long sur un centimètre d'épaisseur maximum; c'est une trouvaille d'autant plus importante qu'elle pourra être soumise à l'analyse de savants qualifiés.

M. Clérissé m'a montré les objets trouvés. M. Dussaud, paraît-il, se prévalant toujours de sa science d'épigraphiste, ne se serait incliné que si les fouilleurs avaient trouvé une tablette à inscriptions. Or, un grand nombre d'objets de Glozel sont gravés de caractères alphabétiques semblables à ceux des tablettes et qui réunis constitueraient un véritable alphabet.

C'est avec des signes gravés sur des poteries que Petrie, dans son admirable ouvrage, *The formation of the alphabet*, paru en 1912, a pu constituer l'alphabet linéaire égyptien prépharaonique (1) (entre 7000 et 5000 ans avant J.-C.). Bon nombre de signes glozéliens s'y retrouvent. Les trois signes relevés sur les galets trouvés par les envoyés du *Malin* sont courants dans l'alphabet de Glozel. Le V plus ou moins ouvert se trouve aussi parmi les signes prépharaoniques. L'échelle glozélienne figure sur des os ou bois de renne magdaléniens de l'époque des chasseurs de rennes (Déchelette, *Manuel*, I, p. 235, fig. 95; il y a une échelle à 2 branches, une à 6). L'échelle à trois échelons est connue en Crète. Nous verrons d'ailleurs qu'on retrouve de 15 à 20 signes glozéliens sur des objets datant de l'époque magdalénienne.

(1) La plupart de ces caractères se retrouvent à l'époque historique.

Le harpon en os malheureusement brisé, à forme arrondie, avec sa pointe conique renforcée d'un bourrelet et les barbelures d'un seul côté, est assurément de forme magdalénienne. Il est à peu près identique au harpon magdalénien provenant de Lorthet (Hautes-Pyrénées), représenté par Déchelette (*Manuel*, I, p. 158, fig. 57, 6). Les harpons néolithiques sont très différents, même ceux de l'époque azilienne (1) (Déchelette, *Manuel*, I, p. 317, fig. 120; cf. G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 2<sup>e</sup> édition, 1903, XXV, XXXIII; cf. Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, p. 46, fig. 15 et 16; Thayngen, *Époque magdalénienne*; pour l'ancien âge de pierre ou quaternaire supérieur, France, Suisse, Angleterre, Scandinavie, Mer Baltique, cf. Julie Schlemm, *Wörterbuch zur Vorgeschichte*, Berlin, 1908).

La cassure du harpon est ancienne, ce qui prouve qu'il a servi. Dans un rapport qu'on ne lui avait pas demandé sur l'authenticité des objets de Glozel, — il était chargé de les classer avec M. Peyrony, — M. Champion, ouvrier d'art, préposé aux travaux pratiques du Musée National de Saint-Germain, nullement archéologue, a prétendu que tout chez les Fradin était nouveau, qu'aucun objet n'avait servi. Vous voyez, par cet exemple — il y en a bien d'autres, — quel cas il faut faire de ce rapport.

L'os, qui est évidemment fossile, sera néanmoins analysé; nul doute que l'analyse ne donne les mêmes résultats que celle qui a été faite d'os rapportés de Glozel par le professeur Mendes Corrêa et analysés au laboratoire de l'Université de Porto (2).

Voilà une trouvaille qui devrait être décisive pour tout esprit non fermé à l'évidence. Il n'en est rien et je me vois forcé d'écrire à mon ami d'Oslo, qui était persuadé que les plus sceptiques s'inclineraient si un gisement analogue à celui de Glozel venait à être découvert: « oui, en Norvège, mais pas en France. »

Mes prévisions viennent d'être confirmées. Dans une lettre

(1) Cf. Abbé Breuil, *Assoc. fr. p. avanc. des Sciences*, Liège, 1924, p. 572 et suiv. (Anthropol.)

(2) J'écrivais ces lignes après avoir vu les objets.

récente, M. Depéret m'apprend que, par ses soins, ces deux objets en os viennent d'être analysés au laboratoire de chimie de l'Université de Lyon, par M. Couturier. Le harpon en os a donné 17 o/o de matières organiques ; le petit objet en os, taillé en pointe (un poinçon), donne seulement 8 o/o.

Le D<sup>r</sup> Morlet avait envoyé à Oslo des échantillons de divers objets en os de Glozel et même des objets en pierre, à fin d'analyse. Grâce à des amis, les professeurs C. Marstrand et Alf. Sommerfelt, ces objets ont été analysés à l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo. L'analyse chimique a donné pour les objets en os 16 o/o, 40 de matières organiques. L'analyse microscopique et spectroscopique a prouvé que les objets en os ou en pierre ne portaient aucune trace de métal. On voulait des analyses : en voilà d'irrécusables, faites par des savants d'une impartialité et d'une compétence indiscutables, mais il n'y a de pires aveugles que ceux qui ferment obstinément les yeux à la lumière.

Et cependant je venais à peine d'écrire ces lignes, que les découvertes se multipliaient de telle sorte que je suis tenté de dire comme Björn : « Il faut être décidément aveugle ou malhonnête pour nier l'authenticité de Glozel et sa haute antiquité. »

Le D<sup>r</sup> Morlet apprenait au début de janvier que M. Claude Mercier, du village de *Chez-Guerrier* (commune du Mayet-de-Montagne), en labourant un de ses champs, au milieu de décembre, avait aperçu un gros caillou noir comme il n'y en a pas habituellement dans ce terrain ; que lui trouvant une ressemblance avec les pierres de Glozel qu'il avait vues au musée Fradin, il avait lavé le galet et aperçu une gravure d'animal avec une inscription d'une vingtaine de signes. Il avait gardé son galet, mais était resté hésitant entre le désir de fouiller son champ « pour voir » et la crainte d'avoir à subir tous les ennuis et les injures dont il voyait les Fradins accablés depuis un an : car il devient dangereux en France de faire des découvertes qui contrarient certains pontifes de la préhistoire, à moins qu'ils ne puissent en tirer profit.

Le 14 janvier, le D<sup>r</sup> Morlet se rendit au village de *Chez-*

*Guerrier* et trouva M. Mercier labourant un autre champ. Je reproduis ici son récit :

Comme il avait eu l'occasion de soigner une de ses filles, il arriva assez vite à le mettre en confiance :

« Je veux bien vous montrer mon caillou, Monsieur, mais je ne « voudrais pas qu'on en parle. S'il nous arrivait tous les ennus « de chez Fradin!... » Je le rassurai de mon mieux : « Les ennus « de MM. Fradin passeront, et leur parfaite honnêteté sera bientôt « reconnue de tous. » Il se décida à laisser sa charrue et, attelant ses vaches au tombereau qui attendait au bout du champ, il revint avec moi au village. Des voisins étaient là : MM. Colbert et Claude Gentil, M. Joseph Rebiron, M<sup>me</sup> Maria Benoit. M<sup>me</sup> Mercier mère alla chercher au fond de son armoire le galet enveloppé dans un journal. Sur le seuil, en bonne lumière, je l'examinai à la loupe. C'est un galet allongé en basalte, dont les deux extrémités sont polies en forme de tranchants, l'une décrit une courbe semi-circulaire, l'autre est presque droite. Sur une face est gravé un avant-train de cheval, cou tendu, crinière haute et abondante, oreilles à demi dressées, museau long et carré. L'épaule gauche est dessinée avec la partie antérieure du corps : l'ensemble donne l'impression d'un animal petit mais puissant et rablé. Le port de la tête rappelle étrangement, d'après M. Arno Dosch-Fleurus, du *New-York World*, à qui je montrai cette gravure, celui des chevaux sauvages qui paissent en liberté dans les pampas. La gravure, d'un style très vivant, atteint la perfection des plus belles pièces de Glozel. Autour de la tête sont disposés, sans ordre apparent, 21 caractères alphabétiformes semblables à ceux de Glozel, accompagnés de cinq traits parallèles, légèrement obliques, paraissant être des signes de numération. L'autre face est unie. »

Le D<sup>r</sup> Morlet se fit conduire, par M. Mercier en compagnie de M. Gilbert Gentil, sur l'emplacement de la trouvaille. En examinant de près la terre fraîchement remuée, il trouva un petit galet noirâtre ; aussitôt après l'avoir essuyé, il aperçut des signes couvrant une de ses faces. Il descendit avec ses compagnons le laver à une goutte (ravin) toute proche, et il vit sur l'autre face une tête de cervidé, à ramure très schématique, rabattue en avant et en arrière. Sur la tête et le poitrail, une multitude de petits traits qui semblent vouloir représenter le pelage. Assez médiocre, dit le Docteur ; au point de vue artistique, cette gravure n'est pas sans un certain charme naïf, mais c'est surtout la longue inscription du revers qui fait la valeur du galet.

M. Depéret y voit un renne. (Cf. *Illustration* du 28 janvier 1928, p. 82 : les deux galets y sont représentés, accompagnant un article du D<sup>r</sup> Morlet (1).

Dans une lettre datée du 29 janvier dernier, le D<sup>r</sup> Morlet m'apprend que M. Mercier a trouvé deux nouveaux galets ou plutôt deux morceaux de basalte non roulés, gravés de signes alphabétiformes mais sans gravure animale. Le docteur a trouvé lui-même un morceau d'os, très fossilisé. Tous les signes relevés sont glozétiens.

Depuis, M. Mercier et sa fille ont trouvé, à une faible profondeur, quatre nouveaux galets gravés de figures d'animaux avec signes alphabétiformes.

Des découvertes d'une portée encore plus considérable et qui en promettent de plus décisives encore, parce qu'elles nous ouvrent des horizons nouveaux, ont été faites à Puyravel, dans la commune de Ferrières-sur-Sichon.

L'attention du D<sup>r</sup> Morlet s'était déjà portée sur les souterrains artificiels qui paraissent abonder dans l'Allier.

En 1923, M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, publiait un judicieux et important ouvrage sur un sujet des plus compliqués et des plus importants, qui n'avait jamais été l'objet d'aucune étude d'ensemble : *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, Paris, Picard.

Les souterrains-refuges sont d'époques, de formes et de destinations très diverses.

Des nombreux faits qu'il a résumés et de tous les textes qu'il a cités, M. Blanchet conclut (p. 112) qu'il est difficile de nier que beaucoup de souterrains, les uns créés spécialement comme refuges et les autres existant d'abord à l'état de carrières et aménagés dans le même but que les premiers, ont été habités depuis des temps très anciens jusqu'à des époques très voisines de la nôtre.

Un certain nombre de souterrains artificiels sont incontestablement préhistoriques, et, pour préciser, de l'époque néolithique.

(1) Certains objets découverts Chez-Guerrier n'ont pas été publiés : une plaque en schiste, deux galets, tous avec signes alphabétiformes.

Le département de l'Allier est riche en souterrains de ce genre. J'en compte, dans l'Inventaire de M. Blanchet, 75, en y comprenant les 40 souterrains de la seule commune d'Arfeuilles, canton de Mayet-de-Montagne. Pour ce département, l'inventaire de M. Blanchet repose sur les enquêtes de Fr. Pérot, observateur sagace et consciencieux, dont j'ai signalé déjà d'importantes trouvailles.

Quelques-uns de ces souterrains ont été explorés, mais le plus grand nombre ne l'a pas été ou l'a été sommairement.

Il y en a qui sont clairement de l'époque néolithique, d'après leur forme et leur mobilier (1).

Pérot, à la fin de son premier travail sur les souterrains de l'Allier, paru dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* de 1908, p. 101, suppose que ces souterrains sont de l'époque néolithique. Les silex taillés et polis trouvés dans plusieurs d'entre eux en sont un indice ainsi que les poteries grossières que certains d'entre eux ont livrées.

Par leur structure et les objets qui y ont été découverts, les souterrains du Bourbonnais comptent parmi les plus anciens. C'est d'ailleurs aussi l'avis de M. Blanchet.

Fr. Pérot n'avait pas porté ses investigations jusqu'à la commune de Mayet-de-Montagne ni jusqu'à celle, limitrophe, de Ferrières-sur-Sichon. Or, le souterrain de Puyravel vient d'être exploré et on y a fait des découvertes d'une importance sans égale, décisives.

Dans le n<sup>o</sup> du 4 février 1928 de l'*Illustration*, le D<sup>r</sup> Morlet nous donne un historique de la découverte de ce souterrain et des recherches qui y furent faites du 19 au 26 janvier.

Il y a treize ans environ, en labourant un champ légèrement incliné, en flanc de coteau, à proximité du village de Puyravel, commune de Ferrières-sur-Sichon, M. Fournier vit brusquement le sol céder sous les pieds d'un bœuf de l'attelage. Lorsqu'on eut dégagé l'animal on aperçut un

(1) Je signalerai les souterrains de : Chaillat, Roerdes-Plantes, Girardière, Chez-Granchon, Chez-Gaillard, Chez-Néglot, Lamais.

*trou profond*. Comme l'a constaté M. Blanchet, c'est par des accidents de ce genre qu'ont été le plus souvent découverts les souterrains artificiels. Le propriétaire tenta d'explorer le trou, puis il y renonça; il s'occupa de le combler, et il n'en fut plus question.

Cependant, comme on parlait beaucoup ces temps-ci de la galerie souterraine de la Goutte-Barnier, que M. Guittet-Vauquelin, rédacteur au *Matin*, venait de faire ouvrir et de celle de Chez-Guerrier que son propriétaire, M. Gentil, était en train de déblayer, sur la demande du D<sup>r</sup> Morlet, M. Léon Fradin-Rougères, qui n'est à aucun degré parent des Fradin de Glozel, alla trouver le propriétaire du terrain *au trou profond* et obtint de déblayer l'excavation. M. Fournier tint à aider lui-même M. Fradin-Rougères dans les fouilles qu'ils entreprirent avec un ouvrier.

Grâce à une tranchée longitudinale, ils arrivèrent à dégager à deux mètres de profondeur un orifice s'enfonçant en sape dans la colline. Dès que l'ouverture fut suffisante, M. Fradin-Rougères s'y glissa à plat ventre en s'éclairant d'une lampe électrique. Il se trouva bientôt dans une galerie circulaire qu'il put suivre en entier et regagna la sortie du côté opposé, après avoir contourné une sorte de pilier central. Le D<sup>r</sup> Morlet donne dans l'*Illustration* une coupe horizontale très nette de la galerie avec le pilier.

Au cours de la soirée, M. Mansier, instituteur à Ferrières, et plusieurs habitants de Puyravel vinrent aider les explorateurs. En creusant la tranchée qui devait conduire à l'excavation, ils recueillirent à 1 m. 50 environ de profondeur des morceaux de charbon de bois et des débris de briques grossières, friables et malléables, de teinte assez rouge.

Le lendemain, M. Luquet, du *Moniteur du Centre*, vint visiter la nouvelle découverte et effectua des recherches avec M. Fradin-Rougères. A l'entrée de la grotte, à peu près au même niveau que la veille, ils recueillirent de nouveaux débris de brique qui sont, insiste M. Luquet, malléables lorsqu'on les découvre et des vestiges de poteries, noirs d'un côté et rouges de l'autre, ce qui indique une mauvaise cuisson.

M. Fradin-Rougères continua d'agrandir le trou d'accès en piochant avec M. Joseph Baraud.

C'est seulement le 22 janvier que le D<sup>r</sup> Morlet visita la galerie.

Voici la description qu'il en donne : « Elle est creusée dans une sorte de roche désagrégée et friable en voie de décomposition gréseuse. Elle affecte la forme circulaire de la Goutte-Barnier, mais ne possède pas, comme celle-ci, des galeries divergentes sur son pourtour. Elle présente comme dimensions : hauteur 1 m. 30; largeur 1 m. 28. Le bloc pierreux formant le pilier central autour duquel a été pratiquée la galerie, mesure 8 mètres de circonférence. La voûte est taillée approximativement en plein cintre; sur le sol se voit une couche irrégulière de pierres d'éboulis.

Observateur méticuleux, le D<sup>r</sup> Morlet a remarqué que les trouvailles de débris de charbon, des morceaux de briques et de poterie, n'ont pas eu lieu au niveau inférieur de l'entrée, mais à 0 m. 50 plus haut, à 1 m. 50 de la surface du sol, sur les côtés de la tranchée d'accès. Ces restes peuvent donc appartenir à une époque plus récente et à des terres de remblai.

Il conseilla à M. Fradin-Rougères d'examiner de près les pierrailles et les terres d'éboulis de l'intérieur de la grotte, ainsi que les couches noirâtres situées de chaque côté de l'entrée et pouvant appartenir à d'anciens foyers. A ce niveau, il découvrit, le lendemain, un morceau d'ocre brune et un beau polissoir en grès fin, de forme allongée, dont les deux faces portent les marques de l'usure due au frottement.

Le 21, il recueillit à 1 m. 50 environ de profondeur, dans le talus de la tranchée d'accès, des débris importants de poteries dont un morceau possède un rebord. Cette céramique est assez résistante et assez rouge.

C'est seulement le 26 janvier qu'allèrent avoir lieu deux découvertes caractéristiques. Ce jour-là, M. Fradin-Rougères était accompagné de M. Monéières, instituteur-adjoint à Ferrières. Tous deux, fouillant côte à côte les éboulis de la galerie jusqu'au roc primitif, remarquèrent, à proximité du pilier central, un galet allongé de couleur noirâtre. En l'examinant à la lumière d'une lampe à acétylène, dont ils éclairaient le fond de la galerie, ils parvinrent à distinguer, sur une de ses faces, la tête et le cou d'un animal.

Enfin, explorant ensuite l'entrée de la grotte, ils retirèrent, de la paroi du couloir d'accès, une petite hache faite d'un galet roulé choisi pour sa forme et dont le tranchant seul est poli.

Le même soir, M. Fradin-Rougères avertissait le Dr Morlet par téléphone, et le lendemain Morlet se rendait sur les lieux avec M. Mallat, correspondant de la Société des Antiquaires de France.

La petite hache, de roche basaltique, mesurant 6 cm. 3 de longueur, présente un bord tranchant de 4 millimètres, très régulièrement poli et arrondi; elle n'a subi aucun autre travail.

Le galet gravé, de nature schisteuse, mesure 13 cm. 5 sur 4 dans sa plus grande largeur.

Sur une face se voit la tête d'un animal, avec un cou long et tendu, orné de traits à la partie supérieure, les oreilles rabattues, un front légèrement bombé, un museau fortement allongé et en partie recourbé. Cette sorte d'incurvation se rencontre chez l'élan. L'animal ne portant aucune ramure, il s'agirait d'une femelle. Mais comme dit le Dr Morlet, peut-être faut-il simplement y voir un équidé. Cependant, suivant sa juste remarque, la longueur et la gracilité du cou militent en faveur de l'élan.

L'article du Dr Morlet, accompagné de deux excellentes gravures de la petite hache et du galet gravé d'une représentation animale a paru dans l'*Illustration* du 4 février 1928, p. 108.

En bas de la gravure de ce galet — sur la face à représentation animale — se voient trois caractères alphabétiformes, et sur l'autre face trois signes assez superficiellement gravés : tous glozétiens.

Pour le Dr Morlet, la grotte est un habitat, et il a sans doute raison.

Les piliers naturels soutenant la voûte ne sont pas rares. Il y en a d'autres dans l'Allier. A Louchy, en Saint-Pourçain, les deux couloirs sont séparés par un gros pilier. Chez-Frobert en Arfeuilles, trois piliers soutiennent les voûtes. Chez-Gaillard, en Arfeuilles également, il y en a quatre dont un mesure 6 mètres de circonférence. C'était un moyen

ingénieux et simple d'assurer la solidité de la voûte.

La voûte en plein cintre n'est pas rare non plus.

M. Fradin-Rougères, qui avait pris l'initiative des fouilles, voulant éviter au souterrain des visites indiscretes ferma l'entrée par des fils de fer barbelés, la combla d'épines, et prévint qu'un piège à loups ouvrait sa forte mâchoire, suivant l'expression de M. Guittet-Vauquelin, à la porte du gîte mystérieux. Il laissa le tout en état et attendit la venue de savants qualifiés qu'il avait invités à venir étudier le souterrain et décider s'il y avait lieu de continuer les fouilles (1).

Le 13 février, arrivaient au rendez-vous MM. le Dr Mayet, chargé de cours de paléontologie, Frédéric Roman, professeur de géologie, l'un et l'autre de l'Université de Lyon, Frédéric Gomez Lluca, docteur ès sciences, archéologue et paléontologiste de Madrid, le Dr Arcelin, directeur des fouilles de Solutré, et le Dr Morlet, accompagné de M. Besson, photographe. Vinrent se joindre à eux, dans la matinée, M. Monéière, instituteur à Ferrières, le Docteur et Mme Chabrol de Vichy, qui ont quelque habitude des fouilles mais plutôt spécialisés dans le gallo-romain.

La galerie de Puyravel, débarrassée de ses *chevaux de frise* et éclairée par des lampes à acétylène, avala à la lettre, suivant l'expression pittoresque de M. Guittet-Vauquelin à qui j'emprunte le récit de ces fouilles paru dans le *Matin* du 13 février dernier, MM. Mayet, Frédéric Roman, Frédéric Gomez Lluca, Monéière, qui se mirent aussitôt à piocher et à gratter le sol avec un zèle méritoire, car étant donnée la faible hauteur du couloir, ce n'est pas un jeu d'y terrasser. Puis, M. Mayet se porta au débouché de la galerie, pour examiner en plein jour la terre humide, farcie de cailloux et comme presque tamisée déjà par les petits pics et les grattoirs.

Il faut insister sur cette méthode et, suivant le mot de M. Guittet-Vauquelin, sur cette taylorisation de la fouille qui ne livre rien au hasard, parce que tout ce que révélera Puyravel et ce que révéleront demain les souterrains de la

(1) M. Guittet-Vauquelin, entre temps, avait exploré la grotte et n'y avait découvert que des fragments de brique molle et des brèves d'autres briques mûcrites et cuites, d'un coloris assez vif et d'un grain assez fin.

Goutte-Barnier, Palabot et autres galeries souterraines, fera la preuve plus ou moins éclatante de l'authenticité de Glozel.

Les opérations, commencées un peu avant neuf heures du matin, furent assez longtemps décevantes. Sous la coupe figure du nord-est, les seaux succédaient aux seaux de terre et de pierres littéralement pourries, ne montrant parfois qu'une vague promesse, qu'un nougat d'argile et des particules de brique rouge amollies par l'humidité. Vers onze heures, après un travail opiniâtre, la galerie tint sa promesse en livrant un petit galet allongé, offrant à une extrémité un tranchant poli par l'industrie humaine. Une heure après, on exhuma un autre petit galet plat de pierre noire qui montrait une gravure d'animal qu'on accepta unanimement pour un *félidé*. On découvrait aussi de menus morceaux de poterie incontestablement néolithiques.

Le 19 février, M. Depéret, en compagnie du D<sup>r</sup> Morlet et de M. Fradin-Rougères, entreprenait de nouvelles fouilles dans ce souterrain. Supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient circuler debout, M. Depéret eut l'idée d'attaquer le plancher dur, formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés par l'argile d'altération. A 0 m. 40, sous ce plancher très compact et intact, MM. Depéret et Morlet observèrent une couche d'argile jaunâtre qui devait former le sol de l'époque et qui leur a fourni une précieuse série d'objets préhistoriques : ce fut d'abord un galet quadrangulaire de schiste dur, grisâtre, portant sur une face une belle tête de cheval au port très fier, entourée de 11 signes de l'alphabet glozélien; puis sur l'autre face, une véritable page d'écriture glozélienne, d'une trentaine de signes. « Nous reproduisons (fig. 1 et 2), disent MM. Depéret et Morlet dans leur brochure récente sur Puyravel et Chez-Guerrier (1), cette magnifique pièce dont l'importance est décisive pour l'authenticité non seulement du gisement de Puyravel, mais encore de celui de Glozel. »

(1) Ch. Depéret et D<sup>r</sup> A. Morlet, DEUX NOUVEAUX GISEMENTS NÉOLITHIQUES GLOZÉLIENS : PUYRAVEL ET CHEZ-GUERRIER (Extrait du Bulletin de l'Association régionale de Préhistoire et de Paléontologie humaine, LYON, 1928).

Au même niveau, ils trouvèrent un galet sphérique de granulite dure dont toute la surface est ornée de signes glozéliens.

A proximité, en avant de la grotte, sous la chaussée ils découvrirent toute une série d'objets d'un grand intérêt : une hachette en schiste, un galet gravé d'une tête de cheval (1), un disque central d'un bracelet de schiste, une boule en pierre, tous objets gravés de signes glozéliens.

Le 21 février, le D<sup>r</sup> Morlet, assisté de M. Fradin-Rougères, continuait à vider le souterrain. Il en a extrait une hachecoup de poing, bien en main, dont le tranchant poli présente un gros biseau, portant de nombreux signes alphabétiques glozéliens.

A elles seules, ces découvertes constituent un document décisif. Nul doute ne peut être émis sur la sincérité et la compétence des fouilleurs ainsi que sur l'authenticité des découvertes. C'est la preuve irréfutable de l'existence, dans cette région du Bourbonnais, d'une écriture développée et d'un art animalier, héritage des chasseurs de renne.

La Commission, comme nous l'avons vu, constatant l'existence de signes semblables à ceux de Glozel sur des bracelets de schiste, ne s'est pas inquiétée de l'âge de ces bracelets ni de la valeur de ces signes. Les documents cependant abondent. Il y a de ces signes ou caractères alphabétiques sur le plus grand nombre des objets, même sur des objets identiques à ceux qu'elle a retenus comme authentiques, par exemple sur une hache au tranchant poli en schiste. Il était prouvé que de 15 à 20 de ces caractères se retrouvaient sur des objets magdaléniens, que l'alphabet de Glozel était étroitement apparenté à l'alphabet linéaire le plus ancien des Phéniciens, celui de la Crète, de l'Ibérie. Des savants portugais, M. Leite de Vasconcellos, de l'Université de Lisbonne, M. Mendes Corrêa, de l'Université de Porto, se trouvant à Glozel, avaient immédiatement reconnu la parenté des signes glozéliens avec ceux d'Alvão, dans le district de Traz-os-Montes (Portugal).

Il y a 34 ans, les Pères José Brenha et Rafael Rodriguez

(1) Ce galet a été découvert par M<sup>me</sup> Morlet.

découvraient des objets en pierre portant des signes gravés alphabétiques et des gravures zoomorphiques, héliomorphiques, etc. Ils provenaient du plancher d'une chambre dolménique (désignée par les Pères par le n° VIII) de Carrazedo d'Alvão, et des alentours d'un dolmen de Capeludos, dans la même région. Le dolmen de Carrazedo a été détruit. Dans une récente visite, M. Mendes Corrêa n'en a trouvé que le tumulus et quelques fragments des supports.

Pendant longtemps, on a tenu les inscriptions pour fausses. Aujourd'hui, on les tient, en général, pour authentiques. Le P. Brenha, les archéologues Ricardo Severo, Teixeira de Rego, l'allemand Wilke, les croient contemporaines des dolmens et néolithiques. M. Mendes Corrêa est d'avis qu'elles sont postérieures à l'érection des dolmens.

Le 12 janvier 1928, le Père Brenha apportait à M. Mendes Corrêa deux objets restés inconnus découverts à Carrazedo d'Alvão : ils avaient été déterrés trois ou quatre ans après les fouilles des Pères Brenha et Rodriguez, alors que des paysans arrachaient les pierres d'un dolmen pour les utiliser dans la construction des murs des alentours. On ne sait s'ils provenaient du dolmen VIII ou d'un autre. Les Pères réussirent, non sans difficulté, à obtenir ces objets des paysans qui les avaient conservés comme talismans.

La pierre gravée porte quelques signes alphabétiques et des restes de figures animales. Certains traits paraissent avoir été avivés.

Le tesson de poterie présente une quarantaine de caractères. Six ou sept ne figurent pas sur les inscriptions antérieures d'Alvão : il y a aussi des variantes.

Le tesson de vase est d'un type qui serait, d'après M. Mendes Corrêa, de l'époque du métal. La parenté des caractères d'Alvão, d'un côté, avec Glozel ; de l'autre, avec l'alphabet ibérique, est évidente.

Sur les découvertes anciennes et nouvelles d'Alvão, M. Mendes Corrêa a publié un travail clair et substantiel : SUR UNE INSCRIPTION PROTO-IBÉRIQUE d'Alvão (extrait du fascicule IV du vol. III des *Trabalhos da Sociedade Portuguesa de Antropologia e Etnologia*, Porto, 1928).

M. Arthur Evans nie l'authenticité des inscriptions de

Glozel et celle des inscriptions [d'Alvão antérieurement découvertes. M. Dussaud le suit et va même plus loin : le tesson récemment découvert serait aussi l'œuvre d'un mystificateur. Dans une lettre très courtoise parue dans les *Débats* datée du 14 avril et reproduite dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juin 1928, M. Mendes Corrêa n'a pas de peine à démontrer la futilité de la déclaration faite à ce sujet à des représentants de la Presse : M. Dussaud a simplement recours au procédé commode et facile, mais nullement scientifique, de la *négalion gratuite*.

La Commission a sans doute considéré comme faux tous les objets sur lesquels on a relevé des signes alphabétiques, ainsi que toutes les tablettes, ce que je me permets d'appeler *absurde*. Le faussaire, qui ne peut être que le jeune Fradin, aurait véritablement plusieurs espèces de génie, dont celui de la divination. Il aurait compris que, pour composer un alphabet indigène remontant à des périodes presque fabuleuses, il fallait rechercher les signes qui pouvaient bien se trouver sur les os et bois de renne de l'époque magdalénienne, sur les galets coloriés du Mas d'Azil ; colliger des caractères archaïques dans les alphabets linéaires de l'Égypte même prépharaonique, de la Crète, l'Ibérie. Il y aurait même introduit des caractères de l'alphabet phénicien le plus ancien, celui d'Ahiram, *avant qu'il ne fût connu* (1). Il aurait évité, en revanche, voulant sans doute établir la parenté de l'alphabet de Glozel avec celui d'Ibérie, d'y mettre le caractère qui est devenu B dans la plupart des alphabets linéaires, sans excepter le grec et le latin, parce qu'il manque dans l'ibérique. Prodigieux épigraphiste, pour écarter tout soupçon, il se serait bien gardé de faire, d'après M. Salomon Reinach, aucun emprunt au sanscrit, araméen, hébreu carré ou arabe (2). Il y a peut-être mieux. M. Walz,

(1) Voir Morlet, *Réponse à M. Dussaud*, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1927, p. 277.

(2) Je dois reconnaître que dans *Formation of the alphabet*, pl. II, n° 12, paraît un caractère existant à Glozel et autres lieux du Bourbonnais, auquel Petrie attribue la valeur B en libyen, carien, crétois, étrusque, osque, et qu'on le trouve sur les poteries préhistoriques d'Égypte. La valeur phonétique des caractères glozéliens est inconnue. Partout elle a varié avec le temps. Le caractère qui a la valeur *aleph* dans Ahiram a la valeur *k* dans tous les alphabets dont la valeur phonétique est connue.

professeur à la Faculté des Lettres de Clermont, avait relevé dans une inscription ibérique sur un tesson qu'il avait trouvé, à Meca en 1899, un caractère jusque-là inconnu dans l'alphabet ibérique. En étudiant l'alphabet glozélien publié dans la *Nouvelle station néolithique*, fasc. II, et dans le travail de Morlet, *Formation indigène de l'alphabet de Glozel*, M. Walz fut frappé de la similitude que présente un des signes donnés par Morlet, sous le n° 29 (fig. I a) avec le caractère ibérique inédit. Une gravure publiée avec la lettre de M. Walz dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1927, fig. 7, met en présence le signe ibérique (b) et le signe glozélien n° 29 : il y a identité (1).

L'existence d'une écriture linéaire, en évolution, la plus complète assurément et la plus ancienne (avec celle des temps prépharaoniques), est donc démontrée. Or, c'est là la découverte capitale, la grande révélation de Glozel. La Commission a passé à côté sans paraître s'en douter.

J'avais dû, à propos de signes gravés sur les bracelets de schiste provenant de Montcombroux, pour établir l'ancienneté de cet atelier, vous parler de la poterie découverte par Fr. Pérot, *plutôt séchée au soleil que cuite*, identique à celle de Glozel. C'est une poterie, comme les tablettes, remontant évidemment à une époque ancienne de l'âge néolithique. La Commission s'est bornée, à ce sujet, à s'étonner qu'il n'y ait pas plus de perforations de vases ou de tablettes par les racines que le D<sup>r</sup> Morlet n'en a constaté. Elle n'en a remarqué que sur deux briques et un vase. Elle oublie un peson en argile. Il y en a d'autres, je crois, et un des vases a été traversé, non par une radicelle, mais par une grosse racine de bruyère. Croirait-on que la Commission a omis de parler d'un cas de perforation qu'elle a pu elle-même constater? M. Tricot-Royer, professeur à l'Université de Louvain, qui a suivi les fouilles de la Commission et remis à ce sujet un rapport détaillé et complet au journal belge *Neptune*, 30 décembre 1927, dont il était l'en-

(1) J'ai fait ressortir, sous forme humoristique, l'absurdité de l'accusation portée contre E. Fradin, dans une plaquette publiée par M. Catin, éditeur, 3, rue du Sabot, Paris-VI, sous le titre de : L'ESPRIT DE GLOZEL. — SES TITRES SCIENTIFIQUES.

voyé spécial, s'en étonne non sans raison. Une racine, dit-il, grosse comme le petit doigt, avait mutilé l'idole en argile exhumée par un membre de la Commission et tenait la lourde niche de terre suspendue à la voûte de terre surplombante.

Le peu que dit la Commission au sujet de la céramique est donc inexact, et on chercherait vainement dans son rapport autre chose sur une catégorie d'objets les plus extraordinaires de Glozel. C'est assurément, sans contredit, de beaucoup la céramique la plus étonnante de l'époque néolithique. Les vases à masque néolithique, avec arcade sourcilière saillante, trous représentant les orbites des yeux, nez décharné et absence de bouche, d'une facture plus archaïque que les vases similaires de la Troade (Hissarlick II), comme je l'établirai, ne l'ont pas intéressée.

Ce qui serait encore plus étonnant, si on pouvait s'étonner de quelque chose dans ce stupéfiant rapport, c'est qu'elle n'ait accordé aucune attention aux idoles phalliques monosexuées ou bisexuées. La première idole découverte et publiée (Fascicule premier, p. 46, fig. 32) représente une figure humaine rudimentaire sur les organes de la virilité. A l'extrémité inférieure pendent les deux témoins de la virilité, séparés par un sillon; les deux témoins ne sont pas sur le même plan. En accord avec les lois de l'anatomie plastique, le droit descend plus bas que le gauche. Au-dessus de l'œil droit émerge le prolongement phallique. Les idoles depuis découvertes présentent toutes les mêmes traits caractéristiques, sauf qu'elles sont monosexuées ou bisexuées (cf. Troisième fascicule, p. 31, fig. 41; Fascicule quatrième, p. 39, fig. 39, etc.). Il n'y a nulle part aucun exemplaire de ces stupéfiantes idoles. La plus étonnante est la dernière découverte que le D<sup>r</sup> Morlet a fait connaître sous le nom de *l'Idole glozélienne à masque postérieur* (*Mercur de France* du 15 octobre 1927, p. 338-341, fig. 3 et 4). Elle a droit à une mention spéciale.

Sur la face principale on voit uniquement le membre viril pendant du côté gauche au-dessus du scrotum où est creusée une fente vulvaire, profonde, l'idole étant bisexuée. En bas sont les glandes génitales mâles. Au revers se voit

la figure humaine à masque néolithique sans bouche, que je vous ai déjà décrite. Il y a là une sorte d'équivalence du seul membre viril (sur une face) à toute la face humaine (sur l'autre), que je défie bien un faussaire d'avoir pu inventer. Je n'en avais pour ma part aucune idée avant que je ne fusse tombé tout récemment sur un article de K. Preisendanz, intitulé *Akephalos* (Beihefte zum alten Orient, Heft 8, 1926, p. 7), où l'équivalence du membre viril et de la tête représentant le corps humain est mentionnée. Preisendanz renvoie aux *Beitraege zur Griechischen Religions Geschichte* II, p. 48, important ouvrage du norvégien S. Eitrem (cf. dans le même ouvrage III, 1920, p. 62, 84 90).

L'outillage en pierre n'a été l'objet d'aucun examen sérieux. La Commission se borne à dire « que les objets qui sont donnés comme des haches polies, avec ou sans signes gravés, ne sont ordinairement que de simples cailloux, choisis pour leur forme triangulaire, auxquels on a donné un semblant de tranchant. Ce tranchant, d'après la Commission, aurait été fait assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée pour polir des haches néolithiques ou même des galets arisiens du Mas d'Azil travaillés au polissoir dormant. Ceux de Glazel, en effet, ont à peine été affûtés avec une râpe ou une lime, maniée à la main, peut-être même sur une meule tournante. Il semble difficile de croire que les limes en grès qui nous ont été présentées aient pu réaliser un tel travail. »

Le D<sup>r</sup> Morlet a toujours dit que les limes en grès étaient, selon lui, destinées au travail de l'os et des anneaux en schiste : elles rappelaient celles de l'atelier de Montcombroux. Jamais il ne leur a attribué le polissage des haches qui sont toutes en diorite ou en basalte très dur. Le polissage, ce qui est conforme à la chronologie de Glazel, devait en être encore à ses débuts, limité aux tranchants et aux bords et d'une technique sans doute encore maladroite, comme l'a dit Morlet. Il était vraisemblablement, d'après lui, exécuté sur les roches gréseuses du pays, dont le grain grossier laisse des rayures nombreuses sur les surfaces polies.

La Commission n'a évidemment pas lu les remarques du D<sup>r</sup> Morlet à ce sujet.

Elle fait au sujet des traits de certaines gravures une remarque qui est d'une déconcertante naïveté et ferait douter de ses connaissances en fait de gravure préhistorique : « Les traits de certaines gravures, dit-elle gravement, n'offrent pas à première vue la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont gravés. »

Sur quelles gravures préhistoriques, répond Morlet, les traits offrent-ils la même patine que le cortex du galet, plus vieux, lui, d'un nombre d'années qui peut se chiffrer par millions? « La Commission pourrait s'en rendre compte en examinant au Musée de Saint-Germain (salle de la Madeleine) le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé en diorite) et le n° 60072 (poisson?); dans la salle Piette le galet n° 55324 et le n° 46627. Plusieurs galets allongés de la collection Gourdan présentent également une réelle analogie avec ceux de Glazel, parfois sans patine profonde, mais là encore la Commission oublie *volontairement* (?) de mentionner les figurations animales dont la gravure est si patinée que M. Peyrony a pu arriver, en brossant de toutes ses forces, à *blanchir le cortex, sans altérer le fond des traits* (1). »

A une remarque très tendancieuse de la Commission au sujet de certaine particularité de gravure, le D<sup>r</sup> Morlet répond par une explication nette et convaincante : « Quant au galet gravé de cervidés accotés dont une face est couverte de points de percussion, c'est moi-même qui ai fait remarquer à la Commission que la patine diffère des deux côtés et même sur certaines parties d'une même face. Cette anomalie vient de la composition de la pierre, qui n'est pas homogène et comprend des zones de colorations différentes sur le cortex même. Le même phénomène s'est produit sur l'anneau de schiste trouvé par la Commission. Une des cornes du bovidé, gravée sur le bord, à *contre-fil*, n'offre pas la même patine que l'autre corne, gravée *sur le plan de clivage du schiste* (2) » (*Mercure de France* du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 614-615).

(1) D<sup>r</sup> Morlet, *Mercure de France* du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 624.

(2) Le D<sup>r</sup> Morlet a reçu, au sujet de la *conservation* et de la *patine* des objets, deux lettres fort instructives de M. Depéret et de M. Mendes Corrêa, qu'il a

La Commission ne parle pas des silex de Glozel. Elle eût dû commencer par là. Ils sont de formes variées et souvent à peine retouchés. Ceux qu'on peut regarder comme des instruments ont pu être choisis pour leur forme appropriée à certains usages (grattoirs, perçoirs, etc.). Shetelig (*Préhistoire de la Norvège*, p. 15) constate de même que, dans les stations à silex de l'âge de la pierre nordique, les instruments distinctement formés sont rares. Les silex, en majeure partie, ne sont que des morceaux informes de tranchets, de lames et de disques sans forme définie.

Ici encore, la Commission prouve qu'elle n'a pas pris connaissance de documents concernant précisément l'outillage en pierre. Le D<sup>r</sup> Morlet signale, en effet (*Mercur de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1926, p. 308), un petit racloir en pétrosilex présentant un tranchant circulaire régulier et finement poli. M. Leite de Vaconcellos, le savant bien connu, professeur à l'Université de Lisbonne, présent lors de la trouvaille, la considéra comme une pièce excellente et indiqua au

communiquées au *Moniteur du Centre* en mars dernier. Comme elles répondent à certaines remarques tendancieuses de la Commission, je les reproduis ici :

« La conservation et la patine des objets préhistoriques, écrit M. Depéret, ne dépendent que dans une faible mesure de leur ancienneté; mais surtout de la nature du terrain où on les recueille. Dans les terrains perméables, surtout sableux, les objets se détériorent rapidement et leur patine est très prononcée. Dans les terrains imperméables, argileux ou marneux, la conservation est presque indéfinie et la patine est faible, ou même souvent inexistante. J'ai recueilli dans les marnes de St-Gérard-le-Puy des os d'oiseaux de l'époque oligocène (peut-être un million de siècles), admirablement conservés, avec toutes leurs fines apophyses : leur patine était à peu près nulle. A Glozel, poursuit M. Depéret, l'argile imperméable (il n'y a qu'à voir la boue visqueuse qui se forme après les pluies) conserve admirablement les objets en os; les briques et la poterie se ramollissent mais ne se patinent pas. »

« Je crois, écrit de son côté, M. le Prof. Mendes Corrêa, que la question de la patine des objets céramiques de Glozel, qui ont été à peine cuits et qui ont été enterrés dans la couche archéologique de nature argileuse, nous offre un problème dont il faut faire une étude approfondie. La patine est une altération superficielle ou même profonde dont les rapports avec le milieu environnant sont évidents. Qu'est-ce qui arrive à Glozel? La poterie à peine cuite est placée dans un milieu de même nature minéralogique, un terrain argileux. Tout en étant, certes, plus compacte que ce terrain, elle s'amollit et s'identifie avec lui, jusqu'au point de n'en pouvoir être séparée sans un séchage préliminaire et sans beaucoup de soins. Je me souviens très bien des conditions de la trouvaille d'une idole phallique à Glozel. Elle s'incorporait, dans une certaine mesure, avec le terrain qui l'environnait de tous côtés, sans la moindre solution de continuité. Les actions chimiques d'une permanence prolongée dans le terrain n'y pouvaient pas s'exercer d'une façon trop différente sur la surface de l'objet, dans l'intérieur de celui-ci et sur la terre argileuse environnante. La céramique cuite et la céramique à peine cuite ne peuvent pas se patiner de la même façon. »

D<sup>r</sup> Morlet son mode d'emmanchement. Il est frappant qu'au Mas d'Azil les instruments en pierre polie étaient en forme de ciseaux et de rasoirs (1).

La Commission paraît s'étonner que de simples cailloux aient été choisis pour leur forme triangulaire pour servir de hache. C'est un fait général, surtout avant que le polissage n'eût été perfectionné. Comme dans tous les pays manquant de silex, on a choisi des pierres du pays, et leur polissage y a même commencé avant celui du silex. En Danemark, parmi les haches polies, celles du type le plus ancien sont toutes fabriquées avec d'autres pierres que le silex, tandis que les types les plus récents ont le silex pour matière exclusive. En Italie, on ne rencontre aucune hache polie fabriquée avec le silex, bien que cette pierre fût très largement mise à contribution pour d'autres outils et pour des armes; il en est de même en Grèce, en Espagne et dans de vastes régions situées à l'est de l'Europe moyenne. A Butmir, en Bosnie, où on avait des silex sous la main, on a recueilli environ 6.000 haches et ciseaux : pas une seule n'est en silex. Il est probable que l'art difficile de polir une matière aussi dure que le silex s'est développé tardivement (2).

En Norvège, (Shetelig, *Préh. de la Norvège*, p. 22, 23), le polissage des haches du pays a commencé plus tôt que celui des haches en silex.

Je crois qu'on n'a trouvé à Glozel, dans la couche archéologique, qu'une seule hache entièrement polie *in situ* (3).

La Commission paraît avoir ignoré le rôle qu'a joué le schiste, au moins en partie, dans la station. Il y a notamment une flèche en schiste que M. Champion a déclarée fautive, parce qu'il n'en avait jamais vu d'exemplaire au *Musée de Saint-Germain*. Or, les pointes de flèches en schiste sont fort communes en Norvège, où l'industrie du schiste à l'époque de la pierre épipaléolithique joue un rôle impor-

(1) Pendant notre voyage à Glozel, en octobre 1926, M. l'abbé Breuil nous a fait remarquer bon nombre de petits débris de silex polis, mais tous réunis dans un seul trou plongeant en partie seulement dans la couche archéologique.

(2) Sophus Muller, *L'Europe préhistorique*, p. 22.

(3) Cf. Troisième fascicule, le 13 et le 14 fasc. 12.

tant (Shetelig, *Préhistoire de la Norvège*, p. 31, 32 et suiv.).

La Commission ne dit rien du forage des objets en pierre; or, il est essentiellement et très clairement néolithique. On voit clairement, quand l'objet est entièrement perforé, que le forage a été pratiqué des deux côtés de la pierre et poussé jusqu'à ce que les deux cônes de perforation, opposés par le sommet, se soient rencontrés. Le procédé de forage le plus ordinaire consiste à se servir d'un bâton de bois appointé et d'un peu de sable dur et à *s'armer de beaucoup de patience*. Entraîné par le bâtonnet auquel on imprimait un vif mouvement de rotation, le sable creusait peu à peu dans la pierre un trou conique.

Un procédé plus expéditif pour le forage du trou de grand diamètre consistait à substituer au bâton plein un os creux qui évidait dans la pierre un noyau presque cylindrique (1).

Plusieurs des galets perforés présentent bien des orifices en troncs de cône se réunissant par le sommet; mais sur d'autres, dit le D<sup>r</sup> Morlet, plus épais, se voient de chaque côté des cônes de préparation, auxquels fait suite une partie centrale à peu près cylindrique. M. Champion voulut y voir l'action de mèche spéciale — en métal — permettant d'effectuer ces perforations avec avant-trous.

C'est en vain que le D<sup>r</sup> Morlet voulut lui montrer que les cônes de préparation avaient été faits à l'aide de burin de silex et que la partie centrale avait été obtenue, soit par des mouvements alternatifs de demi-rotation d'un mandrin en pierre dure, soit, comme l'a décrit l'abbé Breuil, dans *l'Anthropologie*, à l'aide d'un *bow-drill* ou vilebrequin primitif. Les rayures du conduit n'étaient que semi-circulaires. Elles tenaient aux aspérités du mandrin ou aux grains de sable fin, employé pour faciliter le travail du pivot. Le D<sup>r</sup> Morlet lui a représenté en vain qu'elles auraient été hélicoïdes avec un perforateur à mèche (2).

(1) Déchelette, *Manuel*, I, 512, 513.

(2) Le D<sup>r</sup> Morlet reproduit à propos du forage, ce qu'en dit l'abbé Breuil dans *l'Anthropologie*, t. XXXVI, n<sup>o</sup> 5-6. « De nombreux galets, les uns plats, les autres épais, sont perforés ou en voie de perforation. Tantôt, le forage a été biconique, avec défoncement par pression de la cloison médiane, tantôt, pour diverses pièce

La collection de M. Bletery à Molles, qui avait été signalée au D<sup>r</sup> Morlet par M. Drifford, juge de paix à Aubervilliers, trouvée dans le pays et qui paraît à peu près de la même époque que Glozel, contient quatre petits bâtonnets en silex dans lesquels le D<sup>r</sup> Morlet voit des mandrins dont on s'est servi avec du sable fin pour la perforation des différentes pièces. Plusieurs trous de perforation ont les mêmes rayures circulaires, a constaté le D<sup>r</sup> Morlet, que ceux de Glozel. Cette collection est complètement inédite. Le D<sup>r</sup> Morlet a vivement conseillé à l'instituteur du pays d'en faire la publication succincte au plus tôt.

Le forage peut être mené jusqu'au bout en partant d'un seul côté.

Dans le forage des deux côtés, il peut se faire que les deux trous ne se rejoignent pas exactement, ce qui s'est produit parfois à Glozel.

En ce qui concerne les objets en os qui jouent un rôle si important à Glozel, la Commission a ignoré l'important travail du D<sup>r</sup> Morlet : *Le travail de l'os à Glozel* (extrait du *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1927 (1)).

Dans notre visite à Glozel, en octobre 1926, M. l'abbé Breuil crut voir sur un harpon des traces d'un outil en métal. M. Björn, directeur du Musée archéologique d'Oslo, qui a passé beaucoup plus de temps à Glozel, très compétent en la matière, le travail de l'os étant particulièrement important en Norvège, affirme de la façon la plus catégorique qu'il n'y a aucune trace d'outil en métal sur les objets en os de Glozel. Les analyses faites au laboratoire de l'Université d'Oslo ont absolument confirmé son jugement.

épaisses, le forage est calibré et témoigne d'une perforation par giration rapide, comme avec un *bow-drill* ou vilebrequin primitif, ainsi que cela existait dans les marteaux percés en roche polie de l'Énéolithique. Il se peut que certains, à demi forés seulement, aient été le pivot supérieur de l'axe tournant de cet instrument. »

(1) Dans son rapport sur la tombe I, le D<sup>r</sup> Morlet signale la découverte de deux petites limes en grès fin aplaties au niveau de la partie œuvrante, qui lui ont permis de résoudre le problème du travail de l'os à Glozel. En s'en servant expérimentalement, le D<sup>r</sup> Morlet, assisté d'E. Fradin, a reproduit sur des esquilles d'os les mêmes stries de polissage observées sur les objets en os ou en corne, livrés par le gisement, qui avaient tant intrigué, dit Morlet, certains préhistoriens. Outils et objets ouvrés correspondent de point en point (*Mercur de France* du 15 juillet 1927, p. 462).

La Commission avait relevé certaines particularités sur quelques objets en os, mais elle reconnaissait que, seule, une analyse chimique et microscopique pourrait donner la clef de ces particularités.

En tout cas, elle aurait dû tenir compte de l'analyse d'un morceau de fémur humain prélevé dans la fosse n° 2 (21 juin 1927) rapporté par le prof<sup>r</sup> Mendes Corrêa, faite au laboratoire de l'Université de Porto. Contrairement aux informations tendancieuses que j'ai déjà mentionnées, l'analyse prouve la fossilisation complète de l'os. Elle donne 19 o/o d'osséine et d'humidité, tandis que pour les os frais on a de 30 à 40 o/o de matières organiques. Comme l'a rappelé le D<sup>r</sup> Morlet, des os d'*ursus spelacus* (ours des cavernes), d'époque paléolithique bien antérieure, ont révélé jusqu'à 15 o/o d'osséine pure. Or, des os de Glozel, il faudrait encore déduire l'humidité.

La fossilisation parfaite des objet en os de Glozel vient d'être confirmée de façon éclatante par des analyses faites au laboratoire de l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo (Norvège). Elles donnent 16 o/o, 40 de matières organiques.

L'analyse de Porto si décisive, M. l'abbé Breuil, dans une lettre aux *Débats*, du 31 décembre dernier, déclare qu'elle n'a pas d'importance; ce serait l'humidité extraordinaire du sol de Glozel qui aurait amené une prompte décomposition des os. Comme le fait remarquer le D<sup>r</sup> Morlet dans sa réponse, l'abbé Breuil *confond décomposition osseuse et fossilisation qui sont précisément deux états contraires* : CE QUI EST ÉVIDENT.

M. Mendes Corrêa, dans une lettre datée de Porto le 5 janvier, adressée aux *Débats*, constate que l'attitude des adversaires de Glozel et de quelques membres de la Commission n'a pas été la même avant et après les résultats définitifs de l'analyse. Elle avait mérité leur intérêt le plus vif quand on avait inexactement annoncé que les os conservaient toutes leurs matières organiques; maintenant qu'elle a démontré l'état avancé de minéralisation de ces os, elle ne présente plus pour eux aucune importance. Cette diversité d'attitude, ajoute-t-il, montre bien que le réquisitoire de la Commis-

sion n'est pas la conséquence d'une enquête menée sans parti pris; autrement on n'y aurait pas oublié les arguments favorables à l'authenticité de Glozel.

M. Mendes Corrêa croit devoir dire en commençant : « Je crois que mon éminent collègue (l'abbé Breuil) ne se refusera pas à croire que la signification variable de la minéralisation pour la chronologie des ossements anciens est un sujet de la connaissance (à leur portée) de mes élèves de Paléontologie et de Préhistoire. »

Pour comprendre cette remarque, il faut savoir que M. l'abbé Breuil paraît mettre en doute la compétence de Glozéliens notables : ce ne sont pas de purs préhistoriens comme lui, ce sont des polygraphes, des anthropologistes, des Celtisants. Polygraphe doit viser M. Salomon Reinach; anthropologiste, M. Mendes Corrêa; le celtisant, c'est moi, sans nulle vanité. Je le suis en effet, puisque je suis professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France. Mais je n'ai jamais séparé la linguistique ni de l'histoire ni de la préhistoire, et mon celtique a en plus d'une occasion beaucoup contribué à éclaircir des points importants de la préhistoire : j'aurai occasion de le démontrer au cours de ces leçons. Il y a, en effet, ce que M. l'abbé Breuil paraît ignorer, une sorte de paléontologie du langage. Il y a des mots fossiles (ou mieux, à sens fossile), comme il y a des os fossiles, et leur analyse scientifiquement faite est révélatrice parfois d'une civilisation nettement préhistorique (1). Il est

(1) Je pourrais en citer bon nombre d'exemples parmi lesquels plusieurs me sont dus. Dans la *Revue Celtique*, 1923, p. 143, grâce à une analyse fondée sur la forme du mot genou (*Le mot désignant le genou au sens de génération*), j'arrivais à retrouver et démontrer l'existence, à l'origine, d'une coutume fondamentale au point de vue de la famille, chez les peuples Indo-européens et non Indo-européens à l'époque préhistorique. L'abbé Breuil aurait eu beau interroger les genoux des squelettes néanderthaliens, solutréens, magdaléniens, les analyser comme un maître en anatomie : ils ne lui auraient rien révélé de pareil. Réduite à la typologie, dont la connaissance est indispensable et où l'abbé Breuil est passé maître, la préhistoire est une science très incomplète (Cf. Déchelette, *Manuel*, I, p. 2 et suiv.; Sophus Müller, *L'Europe préh.*, Montelius, *Kulturgeschichte schwedens*; Brögger, *Kulturgeschichte norwegischen Altertums*, Oslo, 1926 : le chapitre 1 (*Archéologie und Geschichte*, p. 13) est remarquable) etc. Pour d'autres incursions linguistiques de ma part dans la préhistoire, cf. : *Le mot désignant le cuir chez les Germains et les Celtes* — *La bête à cornes comme unité monétaire* — *L'omphalos chez les Celtes* — *Le sort et l'écriture chez les Germains et les Celtes* — *L'esclavage chez les Indo-Européens* — *L'écriture à l'époque préhistorique chez les*

déplaisant de parler de soi, mais je m'y vois forcé dans l'intérêt même de la cause que je défends.

Les plus éminents savants s'occupant de la linguistique comparée des langues indo-européennes ont toujours travaillé, étudié spécialement une des langues qui composent ce groupe, ce qui ne les a pas empêchés, bien au contraire, de parler avec compétence de l'ensemble dont ils doivent aussi connaître le mécanisme général.

En préhistoire, il en est à peu près de même. Le domaine est tellement vaste qu'il est bon d'en avoir travaillé à fond une partie, tout en essayant, d'après les meilleurs travaux, d'avoir une vue aussi sûre que possible de l'ensemble. C'est ce que j'ai essayé de faire. Ayant en vue un ouvrage sur les Celtes dans la Préhistoire, comme préface à une histoire générale des Celtes, j'ai étudié depuis de longues années l'Armorique préhistorique que j'ai même prise comme sujet de cours pendant trois ans, ce qui m'a mené à travers tous les pays foulés par les Celtes, c'est-à-dire la plus grande partie de l'Europe (1).

La préhistoire est une science très complexe; elle a besoin du secours, non seulement de l'archéologie, mais encore de la Paléontologie, du Folk-lore, de la proto-histoire et même de l'histoire, de l'anthropologie, de la zoologie; la

*Celtes (1927); les noms du cheval en rapport avec certains problèmes archéologiques, etc., etc.*

En anthropologie, j'ai fait une enquête complète sur la couleur des yeux et des cheveux sur les enfants des écoles des deux sexes en Bretagne (deux catégories: 1° jusqu'à 10 ans; 2° au-delà de 10 ans; pour les yeux, subdivisions d'après les principales nuances). L'enquête a porté sur toutes les communes. Il a fallu pour un tableau complet des centaines de mille moyennes. Elles ont pu être faites grâce à l'intelligent dévouement de M. Thouin, directeur, à Rennes, de l'école de la Halle-aux-Toiles et de ses adjoints. Pendant deux ans, ils ont donné de ces moyennes à faire, comme exercice, à leurs élèves et ont tout revisé. Il manque pour la publication de nombreuses cartes.

(1) J'ai réuni en matériaux divers, dessins, photos et calques, la matière de deux ou trois volumes sur *L'Armorique préh.*, et étudié, en particulier, l'époque néolithique et l'époque du bronze: le temps m'a manqué pour la publication. — J'ai fouillé six tumuli dans la commune de Ligmel, canton de Guémené-sur-Scorff (Morbihan), et, dans la publication que j'en ai faite (*Mémoires de la société arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1907); j'ai pu déterminer leur âge et classer huit espèces de sépultures s'échelonnant depuis le début du métal jusqu'à la fin de l'âge du bronze). — J'en ai fouillé six autres qui restent à publier. J'ai publié d'autres travaux touchant directement à l'archéologie préhistorique: *Les vases à quatre anses* — *Les pointes de flèche en silex à ailerons et pédoncules* — *L'âge du cuivre en Armorique* — *L'argent en Armorique*, etc., etc.

linguistique même peut lui être un utile auxiliaire. Au risque de me faire traiter de *polygraphe*, ce qui aggraverait mon cas déjà sérieux comme celtisant, j'avouerai à M. l'abbé Breuil que dans la liste des travaux que j'ai dû présenter à l'assemblée des professeurs quand j'ai brigué la chaire de celtique au Collège de France, figurent des volumes ou des mémoires touchant à plusieurs de ces matières.

La préhistoire, seule, est trop souvent la science de ceux qui n'en ont pas.

Ceci ne vise nullement M. l'abbé Breuil, qui est un savant d'une grande valeur, dont la maîtrise en ce qui concerne l'art quaternaire est reconnue; plus que personne il a contribué à débrouiller l'écheveau des périodes aurignacienne et solutréenne. Je lui ai prouvé en quelle estime je tenais ses travaux en demandant au Collège de France la transformation d'une chaire vacante en chaire de préhistoire, dont il aurait été sûrement le titulaire, et, le cas échéant, je le ferais encore. Il a lui-même retiré sa candidature, la veille du jour où ma proposition devait être discutée, pour des raisons indépendantes de ma volonté.

Mais n'a-t-il pas une confiance exagérée dans ses propres lumières, surtout lorsqu'il s'agit d'une période pour laquelle je ne lui connais pas de compétence particulière, comme l'époque néolithique? Puisqu'il m'y force, je lui rappellerai qu'il avait commis une erreur grave, qui pouvait fausser la marche et l'origine de la décoration des allées couvertes d'Irlande et d'Armorique, à l'époque mégalithique, lorsque, comparant la décoration à peu près identique du tumulus de New-Grange en Irlande et de l'allée couverte de Gavrinis, dans le Golfe du Morbihan, il attribuait Gavrinis aux Irlandais (1) et voyait en Irlande l'origine des dessins si remarquables de ces monuments. Je lui ai démontré qu'il n'en était rien, que Gavrinis était plus ancien que New-Grange et que la source de cette décoration devait être cherchée en Ibérie. Il reconnut d'ailleurs loyalement son erreur et se rangea à ma théorie (2).

(1) Il a été mieux inspiré dans son travail: *Les Pétroglyphes d'Irlande* (Revue arch., 1921).

(2) Dans un premier travail (*Relations directes entre l'Irlande et la péninsule Ibé-*

Pour Glozel, il a changé, à ma connaissance, quatre fois d'opinion : deux mois avant de venir avec moi à Glozel, il croyait la station gallo-romaine ; à Glozel, il la tenait dans l'ensemble pour néolithique ; un mois ou deux après, dans l'Anthropologie, il la tenait pour néo-énéolithique, ce que d'autres, comme je lui fis remarquer, auraient appelé, avec tout autant de raison, néolithique récent. Dans sa lettre à M. Vayson de Pradenne, quelques mois après, son opinion n'est pas claire. Enfin, il a fini par avoir l'opinion qui est celle de la Commission.

Le jugement chez lui, assurément, n'est pas aussi solide que la science, mais, comme il est capable de reconnaître une erreur, je ne désespère pas de le voir redevenir Glozélien. Comme personne n'est infaillible, dans un domaine même où personne ne conteste sa compétence, il n'a pas fait preuve de son coup d'œil habituel. Il a pris pour un cerf élaphe le renne marchant qui a si bien les caractères du renne qu'on a accusé E. Fradin de l'avoir copié sur le renne du *Manuel* de Brehm. Il a même regardé comme une difformité l'inclinaison du cou dans laquelle le D<sup>r</sup> Brink-

*rique à l'époque énéolithique*, société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Rennes, 1925, p. 137 et suiv.), j'avais établi non seulement qu'il y avait des relations commerciales suivies entre ces deux pays, mais même qu'il y avait parenté ethnique entre certaines tribus du sud de l'Irlande et du sud de l'Ibérie.

Dans un second travail, j'ai traité des : *Relations directes entre l'Irlande, l'Armorique et l'Ibérie à l'époque énéolithique*, ibid., 1926, p. 1.

M. Hugo Obermaier, éminent préhistorien, aujourd'hui professeur à l'Université de Madrid, à qui j'avais demandé un supplément de renseignements, me fit don d'un travail où la question dolménique en Espagne est traitée dans son ensemble et dont un important paragraphe est consacré à une comparaison entre les dolmens d'Espagne et ceux d'Irlande : *El dolmen de Matarrubilla*. Il a aussi montré la parenté étroite, notamment au point de vue décoratif entre des dolmens d'Irlande et d'Armorique (*El dolmen de Soto* : la décoration du dolmen de *Meniscoul* près de Guérande est à peu près identique). L'abbé Breuil avait raison de ne pas aller chercher l'origine de la spirale en Scandinavie, mais il fut moins bien inspiré quand il vit, dans l'allée couverte de Gavrinis dans le Golfe du Morbihan, un tumulus *irlandais* au sens où il appelait scandinaves les *tumuli* élevés sur la sépulture en barque des pirates du nord en Armorique. Le tumulus auquel il fait allusion, celui du Cruguel en Groix, de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, est purement et entièrement scandinave. Je démontrai que Gavrinis était antérieur au tumulus Irlandais de New-Grange dans la vallée de La Boyne, en Irlande et que la source commune de la décoration irlandaise et armoricaine devait être cherchée en Ibérie (abbé Breuil, *Les Pétroglyphes d'Irlande*. Revue arch., 1921, p. 3). La *table des marchands* serait aussi d'après lui, un tumulus *irlandais* au même sens que Gavrinis. Cette allée couverte est d'un genre tout différent. L'abbé Breuil avait bien vu la parenté étroite des dolmens d'Irlande et d'Ibérie et m'avait signalé ce qu'il appelait *caves-autels* dans ces dolmens.

mann, la plus haute autorité en la matière dans le pays des rennes, le directeur du Bergens Museum, a vu la preuve que le renne était en marche (1).

Dans le travail que je prépare et qui est aujourd'hui assez avancé sur : LA STATION DE GLOZEL — SES CARACTÉRISTIQUES — SA PLACE DANS LA PRÉHISTOIRE, j'ai grandement profité, notamment en ce qui concerne l'art animalier, la disparition de l'art magdalénien, le style particulier du Mas d'Azil (2), et en d'autres endroits, des travaux de M. l'abbé Breuil et aussi de ceux de M. Hugo Obermaier. Je n'apporte, dans toute cette affaire de Glozel, contre lui aucun sentiment d'hostilité personnelle. Je ne puis qu'y regretter son attitude.

Les remarques de la Commission au sujet de la faune de Glozel trahissent chez elle, cette fois encore, un certain trouble dans la faculté de ratiocination ou, ce que je ne peux croire, une regrettable ignorance sur certains points de la période dite azilienne. On ne rencontre, d'après elle, aucune trace à Glozel d'une faune tant soit peu ancienne. « Comment admettre, ajoute-t-elle, que des ossements ou bois de rennes, ces derniers travaillés ou non, fassent complètement défaut dans cette station, dont les habitants auraient cependant si bien connu cet animal qu'ils pouvaient en reproduire la silhouette?... Il aurait dû jouer un rôle important dans la vie des Glozéliens. On devrait alors l'identifier parmi les ossements de la faune locale : comment expliquer son absence? »

Au Mas d'Azil, à la période dite *azilienne*, il n'y a pas

(1) L'abbé Breuil travaillé en maître dans le domaine qu'il a choisi, mais il l'a par trop restreint. Plusieurs fois, quand j'appelais son attention sur l'écriture — question capitale — il m'a répondu : « Cela n'est pas ma partie! »

Je suis encore plus étonné que dans une lettre parue dans le *Mercur* du 15 octobre, p. 470, il déclare que Glozel ne l'intéresse plus, n'étant ni paléolithique, ni mésolithique, ni gallo-romain. Il sait cependant aussi bien que qui que ce soit qu'il est impossible de séparer le mésolithique du paléolithique, le mésolithique du néolithique et le néolithique des deux premières périodes du bronze. C'est évidemment une boutade, car il a fait lui-même une étude des plus consciencieuses sur : *Le bronze dans le bassin de Paris*. (Je pourrais lui montrer les calques que j'ai faits de toutes ses gravures.)

(2) Abbé Breuil, *Les cavernes et rochers gravés de la France et de l'Espagne* (Revue arch., 1912) — *Les roches gravées de la péninsule ibérique* (Anthropologie, 1921).

Cf. Hugo Obermaier, *Palaeolithicum und Steinzeitliche Kunst* (Præhistorische Zeitschrift 1921-22) — *Impresiones de un viaje prehistorico por Galicia*, 1920.

trace de renne; or, nous savons qu'il existait encore à cette époque puisqu'il est représenté par deux pièces dans la grotte de La Tourasse (Haute-Garonne), si bien synchronique avec l'époque azilienne qu'on a d'abord désigné cette période sous le nom de Tourassienne. Glozel n'est pas un lieu d'habitation. Le renne devait être rare à l'époque glozélienne et être chassé probablement assez loin, vers les montagnes du Plateau Central. Peut-être, d'ailleurs, trouvera-t-on d'autres traces de sa présence dans le champ qui n'est qu'à moitié fouillé.

Les bois qui ont servi à la fabrication de divers objets, entre autres de harpons à forme magdalénienne, n'ont pas encore été soumis à l'analyse microscopique et peuvent nous ménager des surprises.

Mais il y a sur le galet du renne marchant des particularités qui ont force de preuve.

Et tout d'abord nul doute que ce soit bien un renne qui est gravé sur le galet en question.

Dans le deuxième fascicule de la *Nouvelle station néolithique*, 1926, p. 89, fig. 10, le Dr Morlet avait donné la représentation d'un galet sur lequel était gravé un cervidé qu'il a qualifié de renne à inscription, à cause des trois signes alphabétiques qui l'accompagnaient. Il a reproduit cette gravure avec des observations confirmant la première dans le troisième fascicule, p. 40-41, fig. 43.

Dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1926, p. 326-327, il s'incline modestement devant l'opinion de M. Depéret qui y voit un élan, tandis que l'abbé Breuil opine pour un *daim*, puis pour un *cerf élaphe*.

Cette diversité d'opinions, mais surtout la description que faisait Morlet de l'animal gravé, me laissait perplexe. Excellent observateur, il faisait la remarque que l'art consommé avec lequel avait été exécuté le dessin, malgré la dureté de la matière, était beaucoup trop vivant pour qu'on pût y voir un copiste attardé. Pour lui, l'artiste qui avait exécuté cette œuvre voyait autour de lui des rennes dont l'allure, le port de la tête, le jeu aisé des muscles, lui étaient familiers. Il terminait ainsi sa description : « Les mouvements de ce *renne marchant* sont saisis et exprimés avec une vérité

que seul peut atteindre l'observateur direct de la nature. »

La question était d'une importance capitale. Si c'était un renne, les signes qui l'accompagnaient prouvaient l'existence de l'écriture à l'époque où le renne vivait encore. Son existence a été constatée à l'époque qu'on a appelée tourassienne, aujourd'hui connue sous le nom d'azilienne : le renne est, comme je l'ai dit, représenté encore par deux pièces dans la grotte de la Tourasse (Haute-Garonne) à peu près synchronique avec l'époque azilienne, c'est-à-dire l'époque de transition du paléolithique ou néolithique. Glozel est du néolithique ancien, dans sa période de début, mais il y a des objets de périodes plus récentes du néolithique.

Du coup, une fois de plus, tout le gisement était authentifié.

On avait si bien l'impression qu'on était en présence d'un renne, que les gens qui voyaient dans Morlet et E. Fradin des faussaires soutinrent que la gravure reproduisait le renne du *Manuel* de Brehm, ce qui était à tout point de vue absurde; comme l'a dit Morlet, le renne de Glozel ressemble à celui de Brehm, comme un renne ressemble à un autre renne, mais l'allure est toute différente.

Je voulus en avoir le cœur net; sur ma prière, le Dr Morlet m'adressa un dessin fort net d'après l'original que je fis passer à mon ami le Dr Alf Sommerfelt de l'Université d'Oslo (Norvège), en le priant de le soumettre à l'examen du professeur de zoologie de l'Université. Dans une lettre datée de janvier 1927, Sommerfelt m'apprenait que, sur le conseil de Mlle Bonnevic, titulaire de la chaire de zoologie, il avait envoyé le dessin au Dr Aug. Brinkmann, professeur de zoologie et directeur du Bergens Museum, établissement d'enseignement supérieur qui va être transformé en Université. Il m'adressa en même temps le rapport du Dr Brinkmann, la plus haute autorité de la Norvège en pareille matière. J'ai reproduit ce rapport intégralement dans mon article, *Le renne typique de Glozel*. Brinkmann, décrivant la hauteur relative de l'animal, la forme de la tête, la forme et le port du cou et du corps, les cornes, conclut sans hésitation qu'il s'agit bien d'un renne.

Brinkmann ajoute qu'il a montré le dessin à plusieurs

zoologistes de Bergen, notamment à la plus haute autorité de la Norvège en matière de cerfs; aucun d'eux ne doute qu'il ne doive représenter un renne; *toute autre possibilité est exclue.*

Par un scrupule peut-être excessif, dans la crainte qu'il n'y eût une différence, si minime, je dirais presque si imperceptible qu'elle fût, entre le dessin et la gravure photographique du deuxième fascicule, je priai Sommerfelt d'envoyer ce deuxième fascicule au D<sup>r</sup> Brinkmann. Le 23 janvier 1927 Sommerfelt m'envoyait la traduction ci-dessous de la réponse de Brinkmann :

« Après avoir expédié ma dernière lettre, j'ai parlé de la chose à mes collègues archéologues du Musée, et j'ai eu l'occasion de voir les travaux du D<sup>r</sup> Morlet. Il n'y a rien dans l'illustration reproduite qui ne s'accorde avec mon interprétation première, et je dois ajouter que la qualification de *renne marchant* est tout à fait juste. Ce n'est pas seulement la position des jambes qui le démontre, mais le renne présente justement une *inflexion caractéristique du cou quand il marche*, qui est reproduite de façon frappante dans le dessin. Bien que cela semble incroyable, il s'ensuit que les objets trouvés, dont l'authenticité n'est pas douteuse, doivent dater d'une époque où le renne vivait encore en France. »

Brinkmann termine en demandant : La simultanéité des pièces est aussi hors de doute, n'est-ce pas? (1).

Donc, le graveur du galet avait eu sous les yeux un *renne marchant*, ce qui fait grand honneur à l'esprit d'observation de Morlet.

Morlet a soumis la gravure à de grands artistes parisiens. Ils ont tous été d'avis que c'était une pièce admirable. Un de nos plus grands graveurs lui a déclaré : « J'aurais été incapable d'exécuter une pareille gravure si je n'avais pas eu sous les yeux le *renne en marche*, et encore! »

Donc, pas de doute possible, le graveur existait à l'époque du renne; il a eu sous les yeux un renne en marche. Le galet est authentique; l'écriture existait puisque les trois signes qui accompagnent la gravure se retrouvent sur les tablettes d'argile à inscriptions. La station est authentique.

(1) Le D<sup>r</sup> Aug. Brinkmann a déclaré, de nouveau, qu'il s'agissait bien d'un *renne en marche*, et qu'il ne pouvait pas y avoir, à ce sujet, l'ombre d'un doute.

A elle seule, cette preuve suffit à ruiner le rapport de la Commission. Je le répète, elle n'a pas lu le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> mars 1927, ni l'article capital qu'il contient page 308 et suivantes. C'est son excuse et sa condamnation. Elle s'en est fiée aveuglément à l'opinion de M. l'abbé Breuil, qui a obstinément soutenu qu'il s'agissait bien d'un cerf élaphe, quand il croyait à l'authenticité de Glozel; plus tard, il a vu dans la gravure un faux. S'il n'avait pas vu dans l'inclinaison du cou une difformité, si sur ce point capital il s'était rendu à l'autorité de Brinkmann, il n'eût pas émis des théories successives aussi insoutenables les unes que les autres.

Lorsque je le vis après la publication de mon article, il me fit observer que lui non plus ne manquait pas de compétence en la matière, car il avait vu et étudié un certain nombre de gravures de renne de l'époque paléolithique; or, s'il y avait bien dans l'animal en question certains caractères du renne, il y avait aussi, à son avis, dans la partie antérieure du corps, de notables différences. J'avais en très haute estime la science de mon interlocuteur en matière d'art quaternaire; je lui répondis néanmoins que malgré tout je ne pouvais hésiter entre son opinion et celle du plus grand spécialiste dans le pays même du renne, le D<sup>r</sup> Brinkmann, partagée par tous ses collègues.

Brinkmann aussi connaissait des gravures de renne de l'époque préhistorique, qui étaient de vrais chefs-d'œuvre: le renne mâle de Bøla en Stad (pays au nord de Trondjem), long de 1 m. 80, haut de 1 m. 36, admirablement et vigoureusement dessiné; les deux rennes mâles adultes de Hell en Stjordal, de grandeur naturelle, gravés sur une paroi rocheuse verticale, l'un derrière l'autre, le premier marchant plus bas, comme si tous les deux étaient en train de descendre la côte de la montagne (Shetelig, *Préh. de la Norvège*, 1926, Oslo et Paris, Champion).

L'abbé Breuil n'a pas étudié anatomiquement le renne, comme l'a fait le D<sup>r</sup> Brinkmann. Il n'avait pu, comme le grand zoologiste norvégien, voir des rennes *marcher, brouler*, en un mot, il n'avait pu observer le renne dans sa vie journalière, dans ses diverses attitudes et ses fonctions animales.

Le renne, comme me l'a appris Sommerfelt, n'a pas quitté la Scandinavie méridionale. Il vit à l'état sauvage et domestique.

Il me semble inutile d'insister davantage (1). On a découvert depuis le renne marchant trois galets gravés de plusieurs figures de renne dans diverses attitudes, tout récemment une gravure de renne galopant.

On a recueilli à Glozel un certain nombre de dents. Il y en a une qui intrigue fort les zoologistes et les laisse perplexes jusqu'ici.

La découverte de la hache polie aux deux extrémités gravée de signes glozéliens et d'une figure d'animal, découverte au hameau de Chez-Guerrier en Ferrières, nous révèle une variété de cheval depuis longtemps disparue, celle du cheval sauvage existant encore en Amérique (2).

Par acquit de conscience, je signalerai une remarque tendancieuse qui ferait croire que la Commission n'a jamais fouillé ou connu de fouilles de *tumulus* ou monument préhistorique contenant des objets fragiles : la fragilité et la plasticité extrêmes des objets en terre ne pouvaient, d'après elle, leur permettre de supporter le poids des terres.

Le D<sup>r</sup> Morlet est fondé à dire qu'elle ignore que les mêmes phénomènes se sont reproduits pour les tablettes de Crète et celles de la Mésopotamie. « M. Viennet, vice-président de la Société géologique de France, qui en a recueilli lui-même un certain nombre, me disait, précise Morlet (3), qu'à part les caractères cunéiformes, elles étaient semblables aux nôtres et simplement séchées au soleil. Et M. Arthur Evans racontait qu'ayant mis un lot de tablettes à l'abri sous un toit en mauvais état, une pluie avait suffi pour les détériorer complètement (3) ».

La Commission considère comme une des preuves de

(1) Sur le témoignage des anciens et des découvertes archéologiques concernant le renne, cf. Salomon Reinach, *Époque des Alluvions et cavernes*. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye, I, 1889, en particulier p. 53 et suiv.

(2) Un galet semble donner une figure d'ours (Fascicule IV, p. 45). Sur un autre se voit le dessin d'un loup (Mercure de France du 1<sup>er</sup> août 1927, p. 608, fig. 20).

(3) D<sup>r</sup> Morlet, *Réfutation du rapport de la Commission* (Mercure de France du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 617).

l'inauthenticité des trouvailles de Glozel le fait que les armes et outils de cette station sont inutilisables. Elle n'est pas arrivée à se convaincre, comme cependant l'ont fait ceux qui ont assisté à des fouilles et étudié le terrain, examiné les tombes notamment et leurs objets, que Glozel est un sanctuaire, un lieu funéraire, sacré. Les objets sont, en grand nombre, votifs, mais cependant, il y en a qui présentent des marques d'usage.

La Commission, dans ses conclusions, admet la possibilité d'introduction dans la couche archéologique d'objets anciens, par exemple, de bobines en argile. S'est-elle inquiétée des conditions dans lesquelles ces bobines avaient été trouvées, si elles avaient été trouvées *in situ*, etc.? Elle aurait pu, il me semble, se renseigner à ce sujet auprès du D<sup>r</sup> Morlet, qu'elle tient pour un honnête homme et qui a prouvé, en maintes occasions, qu'il était un observateur d'une rare perspicacité.

Le lendemain du départ de M. l'abbé Breuil, le 23 octobre 1926, on extrayait devant moi, entre autres objets de la couche archéologique, d'un sol assurément non remanié, précisément deux bobines en argile.

Je pourrais arrêter là ma réfutation, mais je veux bien suivre la Commission sur le terrain des fouilles.

Il existe, heureusement, à côté du rapport de la Commission, un rapport sur les fouilles opérées par elle, indispensable à connaître, de la plus grande précision, de M. Tricot-Royer, professeur à l'Université de Louvain, envoyé à Glozel, par le grand journal belge hebdomadaire, *Neptune* (avec le sous-titre : « Belgian Lloyd and Daily News »), paru dans ce journal le vendredi 30 décembre 1927.

M. Tricot-Royer a donné connaissance de son rapport au Président de la Commission d'enquête le samedi 10 décembre, à 14 h. 30, et celui-ci lui demanda de se tenir à la disposition de la Commission. Le lendemain il trouvait un mot le dispensant de cette corvée.

Après avoir donné le récit des fouilles et décrit les objets recueillis, avant d'examiner le rapport des enquêteurs, il conclut : « Je suis allé à Glozel en antiglozélien convaincu. J'ai cessé de l'être le dimanche 6 novembre à 11 h. 30. »

En voici la raison (je cite le rapport de M. Tricot-Royer) :

« Le dimanche 6 novembre, à 10 h. 30, dans la tranchée ouest, le docteur Forrer heurte de sa spatule le galet de schiste porteur d'un avant-train de cervidé (un renne?) et de sept signes d'écriture placés en une double rangée devant le muffle de l'animal...

« Le galet était posé dans le sens vertical, un peu incliné de haut en bas et d'arrière en avant. Il se trouvait à 0 m. 55 de la surface, dans un terrain déclaré *non remanié* et tout contre la couche dure inférieure (couche que la Commission d'enquête appelle la couche 1 (1)), M. Forrer dit, en considérant l'objet que nous venons de dépouiller de sa couche de terre au courant du Vareille (le petit ruisseau qui borde le champ des fouilles) : « Je suis bien étonné d'avoir trouvé ça là. » Et Morlet de répondre : « A la bonne heure! vous ne niez pas l'évidence! »

« J'ai appris plus tard que le Conservateur du Musée Préhistorique de Strasbourg a résumé sa pensée en ces trois mots : *Saulus fit Paulus* (Saul devient Paul). Sur quoi Mme Morlet lui a répondu : « Vous voulez dire que vous avez trouvé votre chemin de Damas. » Et le docteur acquiesça aimablement.

« Vingt minutes après, à 11 h. 10, M. Peyrony, à côté de qui je me trouvais assis, voit basculer dans sa paume, à une profondeur de 0 m. 50, un objet en argile mou semblable comme silhouette aux symboles phalliques conservés dans le Musée Fradin.

(1) La couche 1 (en allant de bas en haut) est composée d'argile très compacte de couleur jaune : on la reconnaît immédiatement à la résistance qu'elle oppose à la pénétration des instruments de fouilles et aussi à une teinte un peu rosée qu'elle prend parfois et qui la distingue nettement de la couche 2, qui est d'un jaune un peu plus clair. Son niveau est très irrégulier et parfois fortement bosselé.

D'après les constatations de la Commission confirmées par celles du D<sup>r</sup> Morlet et celles de tous ceux qui ont fouillé ou assisté à des fouilles, cette couche 1 est archéologiquement stérile, bien que parfois les objets rencontrés à la base de la couche 2 l'aient pénétrée superficiellement.

La couche 2 est formée d'une argile fortement arénacée, perméable, peu compacte, mais sans trace aucune de stratification intérieure. Elle est probablement le résultat des produits (sables et argiles de lixiviation) d'un ravinement des pentes supérieures. Son épaisseur varie de 25 à 35 centimètres.

La couche 3 supérieure est constituée par un humus gris noir, peu compact, assez fortement arénacé et perméable, provenant de la décomposition organique des buissons et des bois qui couvraient jadis le site que l'on voit encore dans toute la vallée : son épaisseur moyenne est de 0,30. Elle renferme des petits cailloux, des fragments de charbon, restes en particulier de l'incendie des buissons.

Elle est parcourue par des racines nombreuses entre autres de fougères, de ronces, de genêts et de graminées.

Je reproduis le rapport de la Commission. Il n'y avait pas de géologue parmi ses membres. Ses remarques ont besoin d'être complétées et rectifiées par les rapports de MM. Depéret et Viennot et l'étude géologique de Mlle Augusta Hure.

Il y a une omission grave en ce qui concerne les racines pénétrant dans la couche 2, couche archéologique.

« Une grosse racine le traverse en le déformant un peu, et c'est dans un piteux état qu'on dépose l'objet sur un chiffon de papier. Il se trouvait comme enkysté dans une niche ovale, régulière avec un prolongement d'un côté de la forme et de la longueur du pouce.

« M. l'abbé Favret énucléa ensuite avec la plus grande dextérité un gros bloc de terre hémisphérique qui encadrait ce négatif. Le bout lui tomba dans les mains lorsque fut coupée la racine qui tenait le bloc suspendu à la voûte des couches supérieures. Et pendant le restant du jour on put contempler cette motte de terre qui faisait penser à un gros nid d'oiseau. Il est regrettable qu'on ne l'ait pas immédiatement fixée dans du plâtre gâché, comme je me suis permis de le suggérer. Le document valait la peine d'être conservé. Hélas! le lendemain nous l'avons trouvé en poudre, près du fil barbelé à l'ouest du champ. »

Le lundi, à 11 h. 1/4, M. l'abbé Favret découvrait dans la couche archéologique une tablette couverte de caractères d'écriture glozélienne.

On conçoit que l'anti-glozélisme de M. Tricot-Royer n'ait pas résisté aux trouvailles si décisives du dimanche pour tout esprit non prévenu.

M. Tricot-Royer précise ainsi les motifs de sa conversion : « Les objets de la première catégorie (ceux qu'il a vu lui-même tirer de terre par des membres de la Commission) m'ont paru clamer à l'évidence la sincérité du gisement.

« Ils ont été trouvés dans une terre qui m'a paru non remaniée depuis un nombre considérable d'années et en tout cas supérieur à l'existence des sciences préhistoriques. Or, ces objets se trouvent être précisément ceux qui font l'objet des plus vives controverses :

- « Les objets en argile dégourdie,
- « les symboles ithyphalliques,
- « le masque muet,
- « les caractères glozéliens,
- « l'existence du renne (?).

« Je conclus, en saine logique, que si ces objets gisaient là depuis une date antérieure aux sciences préhistoriques, ils sont néolithiques et d'une origine parallèle à celle du Mas d'Azil. »

En commençant l'examen du rapport même de la Commission, M. Tricot-Royer déclare : « J'ai lu ce rapport avec

la plus grande attention. Je suis obligé de reconnaître qu'il contient un certain nombre d'erreurs, d'omissions et de fautes de raisonnement qui font penser à un phénomène d'hallucination collective. »

Il ajoute : « Je me bornerai aux réflexions et observations qu'aurait pu faire n'importe quel homme de bon sens et de bonne foi présent aux fouilles qui se sont pratiquées à Glozel du 5 au 7 novembre 1927. »

Il cite d'abord dans le rapport de la Commission un passage où elle se décerne un brevet de courtoisie bienveillante : « Cette première rencontre (avec le docteur Morlet) fut très courtoise, et ces bons rapports se sont continués pendant le séjour de la Commission à Vichy ».

M. Tricot-Royer donne un échantillon de ces bons rapports. Il rapporte d'abord l'incident soulevé par un acte très répréhensible d'un des membres qu'il désigne par N., que tout le monde sait être miss Garrod.

Autre exemple, dit M. Tricot-Royer. Le premier jour des fouilles, un des membres enquêteurs reçut de telle façon un journaliste de son pays qu'il crut devoir lui faire des excuses le surlendemain.

D'ailleurs, ajoute-t-il, si la majorité des membres enquêteurs a fait preuve de courtoisie et d'objectivité parfaites, il en est d'autres qui se sont attaqués au gisement de Glozel, avec une hostilité acerbe qui n'échappa à personne et dont la presse même a fait mention.

Je ne suivrai pas M. Tricot-Royer dans l'énumération, avec preuves à l'appui, des erreurs et omissions de la Commission. Je serais obligé de revenir en grande partie sur ce que j'en ai dit. J'aurai cependant sur un point encore à recourir à son témoignage.

Comme on l'a déjà dit, la Commission, qui incontestablement arrivait sur le terrain persuadée que Glozel était une vaste mystification, à son insu, peut-être, en a uniquement cherché des preuves.

Elles sont bien futiles, celles auxquelles elle s'est arrêtée. Une seule, comme on l'a dit, a, en apparences, un caractère sérieux. Il s'agit de la découverte la plus importante, celle d'une tablette d'argile à inscription.

Je cite *in extenso*, à ce sujet, le rapport de la Commission.

Après avoir précisé que dans la tranchée ouverte où elle avait déjà constaté l'existence d'une poche de terre meuble elle arriva à une autre grande poche, également de terre meuble, elle s'exprime ainsi :

« Une coupe verticale bien nette du front des fouilles mit en évidence qu'une partie du plan inférieur de la couche 3 parfaitement distincte de la couche jaune 2, sous-jacente et très nettement délimitée, était plus haute de 8 à 10 centimètres que l'ensemble du plan inférieur de cette même couche 3, ou si l'on veut, que la couche jaune 2 pénétrait, par un relief parfaitement accentué de pareille dimension, dans la couche 3. Les parois limitant verticalement les deux couches, surtout les parois de droite, étaient franches, sans aucune compénétration de leurs éléments respectifs ; aucun travail de malaxage par les racines ni les animaux fouisseurs ne se manifestait.

« Cette netteté des parois, bien visible dans la coupe de la tranchée, se poursuivait en biais à l'intérieur, vers la droite, sur une profondeur de 15 à 18 centimètres. Une motte de terre végétale, enlevée d'un seul bloc à la base de la même paroi droite, permit de voir la régularité de plans juxtaposés des deux couches verticales aussi nettement séparées que les feuillets d'un livre.

« L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre avait été enlevée, comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place. La différence des niveaux s'expliquerait par la présence, dans la fosse ainsi préparée, des objets qu'on y avait déposés et qui remplissaient une partie de la cavité. De ce fait, la motte remise en place ne pouvait plus raccorder ses plans avec ceux de la surface environnante.

« Cette opération a dû être faite à une date assez récente, en tout cas non ancienne (1), puisque, répétons-le, toutes les forces naturelles n'avaient encore troublé en rien la juxtaposition des éléments des deux parois en contact.

« De plus, les labours de 1918 et 1924 auraient pu, à la rigueur, respecter cette disposition, mais le défrichage et le défonçage opérés il y a 35 ans n'auraient pu laisser subsister cette dénivellation.

« Sous ce que nous appelons ici la motte se trouvait une cavité nette, à surface parfaitement horizontale de terre jaune, si meuble qu'on pouvait facilement l'enlever à la main. Seules de petites radicales, comme il s'en forme très rapidement sous chaque touffe d'herbes, s'y rencontraient.

(1) Non ancien est évidemment, comme l'a fait remarquer M. Salomon Reinach, un germanisme traduisant l'allemand *un-antik* et trahit la main de M. Forrer.

« Dans cette terre meuble reposait, à 3 centimètres au-dessous de la terre grise de la couche 3 et séparé d'elle par une bande très régulière à surface nette de terre jaune, un gros bloc de pierre granitoïde à angles vifs, de 25 centimètres sur 12 environ et 8 à 10 centimètres d'épaisseur, posé de champ. Cette pierre ne portait aucune trace de travail. Elle ne conservait presque aucune marque de la terre dans laquelle elle reposait.

« En continuant à vider cette cavité, on rencontra à la base de la couche 2, au contact de la couche 1, une brique, inventoriée n° 11, extrêmement molle, qu'un léger coup de grattoir érafla. Posée à plat, elle portait, ainsi qu'on le constata plus tard, sur sa surface supérieure, des signes alphabétiques (1).

« Cette disposition de l'ensemble des terres au-dessus de la pierre et de la brique nous oblige nécessairement à admettre un enfouissement par le haut de ces objets, *postérieurement à la formation de la couche végétale* et, répétons-le, à une date qui certainement n'est pas ancienne.

« A la surface du champ, un trou aurait été creusé avec enlèvement préalable d'une motte de terre végétale bien découpée sur un côté, puis, après dépôt des objets, rebouché et fermé par la motte remise en place. Pour faire disparaître toute trace apparente, à première vue, il eût alors suffi, le sol ayant été bien nivelé, piétiné un peu, que les pluies, la neige, le gel puis la sève printanière exerçassent leur action. »

Ce verbiage pédantesque, diffus, à prétention scientifique, qui contient plusieurs inexactitudes et plusieurs omissions graves, peut se résumer en quelques lignes.

Au-dessus d'un bloc ou moellon enterré, est une mince couche de terre meuble jaune (couche archéologique), et la couche de terre végétale présente un ressaut. La couche de terre jaune (archéologique) et la couche de terre noire au-dessus (couche végétale superficielle), de formation postérieure à l'autre, sont toujours nettement séparées.

Or la couche jaune pénètre dans la couche végétale, y forme une voussure, non pas de 8 à 10 centimètres, comme l'écrit la Commission, mais de 2 centimètres : le D<sup>r</sup> Morlet avait eu soin de demander que son épaisseur fût mesurée,

(1) Ici la Commission indique que le D<sup>r</sup> Morlet fut prié de procéder au dégagement de cette brique et M. E. Fradin de l'enlever avec une bêche. Elle fut déposée à l'air pour sécher et, le soir, avant le départ, scellée sur la bêche même qui avait servi à l'enlever et laissée à Glozel. On procéda le lendemain à son décapage.

et M. Peyrony avait annoncé 2 centimètres après mensuration.

La Commission en a tiré une conclusion vraiment hors de proportion avec cette légère inégalité de terrain. Elle y a vu les preuves que le bloc et la tablette placée au-dessous, celle-ci au fond de la couche archéologique, avaient été enfouis frauduleusement après enlèvement d'une motte de terre végétale remise en place après un bourrage incomplet. Je relève encore ici une inexactitude. En dehors de plusieurs témoins oculaires, les vues photographiques de l'*Illustration*, sur lesquelles se voit une partie de l'empreinte négative du bloc, prouvent que la pierre n'était pas placée sur la même verticale que la tablette, mais plus à droite, quand on regarde du front de taille. Cette pierre affleurerait, comme on le voit sur les photographies, à la ligne de séparation des deux couches superficielle et archéologique, toujours nettement séparées. La légère voussure de 2 centimètres emboîtait exactement le bloc (1).

Quoi qu'il en soit, loin d'être une preuve de supercherie, les faits relevés par la Commission prouvent, au contraire, l'inanité de l'accusation de faux qu'elle a basée sur eux. M. Butavand, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, dont j'ai eu occasion déjà de citer le nom, l'établit en quelques lignes dans un article du *Moniteur du Centre* paru le 6 février dernier, qui complète et corrige sur certain point la lettre qu'il avait adressée sur le même sujet au *Gaulois* le 29 janvier. Je le reproduis à peu près intégralement : « A l'origine, quand la couche argileuse jaune (couche archéologique), couche 2 de la Commission, a recouvert le sol dur de la couche 1, sur lequel reposait (et même était à moitié encastrée) la tablette, au-dessus, à peu de profondeur de la surface, s'est trouvé un bloc entraîné dans le mouvement qui a produit les couches. A la suite des pluies, cette couche a tassé : on sait qu'on favorise le tassement des remblais frais en les arrosant. Mais au droit du bloc, le tassement a été beaucoup plus faible qu'alentour. Au-dessous, la terre

(1) Le D<sup>r</sup> Morlet, dans sa *Réfutation* du rapport de la Commission, donne à l'appui de ses remarques un schéma très clair, différant sensiblement de celui de la Commission (*Mercury*, 1<sup>er</sup> février, p. 613).

argileuse jaune, à l'abri des infiltrations directes, n'a pas tassé ou presque pas; au-dessus, l'action des eaux a été moins efficace que dans les parties ambiantes, le fond imperméable constitué par le bloc n'ayant pas permis l'appel vertical des eaux infiltrées. Donc le prisme vertical réglé par le bloc n'a pas tassé comme le reste du terrain. Une *protubérance* du sol a marqué l'emplacement du moellon.

« Sur le sol ainsi modelé, s'est développée la végétation herbacée qui a constitué à la longue la couche 3 (couche noire, végétale, superficielle), modelée elle-même sur la surface, et par conséquent présentant un *ressaut au-dessus du bloc*... Le ressaut a encore été accentué par ce fait que, comme pour le tassement, l'action efficace des eaux a été gênée par la présence du bloc. Là-dessus sont arrivées les causes d'érosion naturelle, le piétinement des animaux venus pour pacager, qui ont fait disparaître peu à peu la verrue du sol au-dessus du bloc.

« Ainsi les effets incriminés par la Commission sont dus à des causes naturelles et ils s'expliquent d'une façon rationnelle : moindre tassement du terrain au-dessus du bloc; ressaut de la couche végétale au droit de celui-ci, au point de l'encapuchonner avec interposition de terre argileuse jaune !

« Non seulement ces constatations ne prouvent rien contre l'authenticité du gîte de Glozel, mais elles *témoignent*, au contraire, de l'*ancienneté considérable* de l'état de choses (1). »

Je dois relever, à propos de la tablette, d'autres inexacti-

(1) Sur la voussure des DEUX CENTIMÈTRES, on trouvera d'intéressantes remarques dans la *Réfutation* de Morlet (Mercure du 1<sup>er</sup> février, p. 613). Ibid., p. 612-613, la Commission ayant parlé de *défrichage* et de *défonçage*, sans les avoir étudiés, Morlet constate que le *défrichage*, n'avait consisté qu'à couper au ras de terre de petits vergnes, comme il en existe encore à côté, et que le *défonçage* n'avait eu lieu qu'au niveau de quelques gros arbres dont les souches avaient été arrachées. Le bloc se trouvant à 0,25 de profondeur, le soc de la charrue n'atteignait pas à ce niveau.

Au sujet de la motte de terre (ibid., p. 614), le D<sup>r</sup> Morlet fait remarquer que la terre n'offrait là aucune trace de discontinuité. En dehors du témoignage formel des personnes présentes, on peut voir, sur les photographies de l'*Illustration*, des traits verticaux lisses qui sont les traces de l'instrument tranchant dont s'est servi le fouilleur pour détacher la motte de terre végétale. Cette motte fut enlevée, comme les autres, avant qu'on ait su s'il y avait quelque chose plus bas et ne fut pas examinée.

tudes dans le rapport de la Commission. Elle avance que sous la motte de terre végétale, il n'y avait que de petites radicelles comme il s'en forme très rapidement sous chaque touffe d'herbes. Or, on peut voir sur les photographies, de nombreuses et fortes racines dont une très grosse au-dessus de la tablette. Elles suffisent à attester qu'il n'y a pas eu dans le terrain la moindre solution de continuité.

Même défaut d'exactitude au sujet de la terre jaune qui entourait la tablette; « elle était si *meuble* qu'on pouvait facilement l'enlever *à la main* ». Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. Tricot-Royer dans son rapport : « Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fût de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement, mais, à coup sûr, elle n'était pas meuble (1). Il y en a une preuve. La veille, en dégagant l'idole, M. Peyrony l'avait mise en morceaux. Pour dégager la brique, ne voulant pas risquer un nouvel accident qui eût compromis son prestige et dénoté une médiocre expérience en matière de fouilles, la Commission fit appel au D<sup>r</sup> Morlet. Comme le dit M. Tricot-Royer, le geste précis et adroit du D<sup>r</sup> Morlet, dis-séquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière, et sur les côtés, démontrait une maîtrise qu'une terre moyennement meuble eût rendue vaine et point n'eût été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Enfin, M. Tricot-Royer constate ici une omission d'une extrême gravité : « Je constate encore, dit-il, que la Commission ne mentionne pas un fait de la plus haute importance : l'*encastrement dans le sol dur*, couche 1 (en partant du bas) de la Commission, à un centimètre et demi de profondeur, soit sur la moitié de son épaisseur, de la brique posée à plat. M. Tricot-Royer a donné les dimensions de la brique, ce que n'a pas fait la Commission; elle mesure 0 m. 17 de long sur 0 m. 14 de large et 3 centimètres d'épaisseur. La

(2) Dès le début des fouilles de Glozel, le D<sup>r</sup> Morlet avait fait remarquer qu'autour de certains objets, la terre était plus fine, partant plus meuble. « C'est une des raisons, dit-il dans sa *Réfutation* (p. 615) pour lesquelles j'avais dit qu'ils avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou sacré, et j'avais émis l'hypothèse qu'ils étaient entourés de matières périssables.

terre ne peut avoir été meuble autour de la brique puisqu'elle pénètre d'un centimètre et demi dans un sol très difficilement pénétrable aux instruments de fouille. Il est ensuite de la dernière invraisemblance qu'un faussaire, il y a peu de temps, se soit donné la peine de creuser ce sol si dur pour y encastrer un objet si fragile. Il est également ridicule de supposer qu'un objet qui ne pénétrait que d'un centimètre et demi dans la couche archéologique pût y provoquer un soulèvement perceptible.

L'enfouissement d'ailleurs d'objets même peu volumineux dans les conditions qu'indique la Commission eût crevé les yeux des fouilleurs.

Or, aucun des savants qui ont assisté aux fouilles à Glozel ou les ont faites eux-mêmes n'a hésité à affirmer que le terrain d'où les objets étaient extraits était absolument vierge, non remanié.

Je peux citer, en 1926 : M. Van Gennep, ethnographe et folkloriste des plus compétents ; M. Salomon Reinach ; M. Espérandieu, membre de l'Institut, Directeur des fouilles d'Alesia, Conservateur au Musée de Nîmes ; M. Depéret, professeur de géologie, membre de l'Académie des Sciences, qui a pris une grande part aux fouilles de Solutré ; M. Viennot, chargé de cours de géologie à la Sorbonne, vice-président de la Société de Géologie de France, envoyé en mission géologique en Mésopotamie et qui compara les tablettes de Glozel aux tablettes d'Assyrie ; M. Loth, qui a lui-même fouillé une douzaine de tumuli.

En 1927, ont pris part aux fouilles ou fouillé eux-mêmes et déclaré formellement le terrain non remanié : M. A. Mallat, correspondant de la Société des Antiquaires de France, et le D<sup>r</sup> Mechin dont tous les loisirs sont consacrés à la préhistoire ; M. Labadié, versé depuis longtemps dans les études archéologiques et ayant autrefois pratiqué lui-même des fouilles dans la célèbre grotte de Cabreret ; M. Loth, MM. Espérandieu et Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont, épigraphiste éminent devant lequel fut ouverte et fouillée la deuxième tombe ; M. Salomon Reinach, qui dirigea les fouilles en présence de M. Espérandieu ; Mgr Chaillan, Mme Déchelette, MM. Marc et Albert

Déchelette, L. de Laborde, membre libre de l'Institut ; M. Butavand, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. Mosnier, furent présents le 20 juillet à de nouvelles fouilles, dont M. Butavand a rendu compte dans son rapport technique au sujet des tombes. Ont pris part aux fouilles la même année : M. Depéret ; M. le D<sup>r</sup> Arcelin, président de l'Association régionale de Paléontologie Humaine et de Préhistoire de Lyon ; M. Björn, conservateur du Musée Préhistorique de l'Université d'Oslo ; les prof<sup>s</sup> A. Mendes Corrêa, de l'Université de Porto, et Lucien Mayet, de l'Université de Lyon ; M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies ; M. le prof. Tafraï, de l'Université de Jassy, directeur des Antiquités roumaines ; M. Solignac, chef du service géologique de Tunisie ; M. Vergne, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot.

La Commission n'a tenu aucun compte de ces témoignages formels, verbaux ou écrits et, comme nous l'avons vu, sans raison sérieuse, que dis-je ? comme nous allons le voir, contre toute vraisemblance, a déclaré faux un objet dont l'authenticité entraînait celle de tout le gisement de Glozel.

Authentique, la tablette à inscription rendait certaine l'existence d'une écriture à l'époque où le renne, sans doute rare, vivait encore, car les galets gravés de figures de rennes portent tous des caractères qui se retrouvent sur les tablettes. Étaient authentifiés du même coup, les très nombreux objets gravés de caractères appartenant au même alphabet (1).

Or, les hommes les plus compétents en matière de fouilles et de terrassements déclarent unanimement qu'il est impossible de remanier un terrain, comme le prétend la Commission, sans que cela saute aux yeux. Toute dissimulation est impossible.

M. Espérandieu, qui a été commandant du génie, est rompu aux travaux de fouilles et de terrassements. Voici ce qu'il déclare (journal des *Débats* du 27 novembre 1927) :

« Le seul argument en apparence sérieux du rapport de la Com-

(1) J'emploie le mot *alphabet* dans le sens de l'anglais *signary*, ensemble de signes ou caractères.

mission est relatif à la tablette qui aurait été mise au jour à 0,55 de profondeur, à la base même de la couche archéologique, mais pour le placement de cette tablette, il eût fallu enlever la couche 3 (couche végétale superficielle) exactement sur toute son épaisseur, puis vider la poche sans entamer la couche 1 et, finalement, remettre rigoureusement en place les terres.

« Je défie quiconque d'accomplir ce tour de force, sans qu'il en reste des traces. Elles eussent dû crever les yeux de la Commission, si les choses s'étaient passées ainsi qu'elle le prétend. »

Le commandant Espérandieu ajoute : « Puis, que vient faire le bloc de grès placé entre les couches 2 et 3? Pourquoi ne pas admettre qu'il a existé en tout temps (1) et que le dénivellement de la couche 2, s'il a vraiment existé, *tient précisément à sa présence?* » Nous avons vu ce qu'il faut penser du dénivellement. Quant au bloc, serait-ce un bloc d'éboulis, qu'il n'y aurait aucune conséquence à en tirer.

Des fossoyeurs émérites sont complètement d'accord avec le commandant Espérandieu, mon éminent confrère.

M. Chassé, professeur au lycée de Neuilly, a eu l'idée de consulter des techniciens, et en particulier des fossoyeurs, sur le remaniement des terres et leur effet (2).

M. Dumoulin, fossoyeur au Père-Lachaise, déclare qu'il est très facile à tout ouvrier terrassier, n'ayant que quelques notions sur la nature du sol, de dire s'il y a eu fouille, même en terrain humide, les parties n'ayant pas été travaillées restant de nature primitive, même après un siècle d'inhumation.

M. Yves Quéré, gardien du cimetière de Saint-Malo, compagnon de tranchées de M. Chassé pendant la guerre, est du même avis : « Quant à la question de la terre

(1) C'est précisément ce qu'indique plus haut M. Butavand : le bloc s'y trouvait avant la formation de la couche végétale.

(2) M. Chassé semble ignorer qu'il y a eu des techniciens à Glozel.

Il y a eu à Glozel deux géologues éminents : M. Depéret, membre de l'Académie des Sciences, professeur de géologie et doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, M. Viennot, chargé de cours de Géologie à la Sorbonne, vice-président de la société de Géologie, qui a été envoyé en mission géologique en Mésopotamie et a comparé les tablettes de Glozel aux tablettes assyriennes. Des spécialistes en tout ce qui touche au verre et à la céramique, Mme Massoul, attachée à la conservation du Louvre, et M. Massoul, ont remis des rapports sur les matières vitreuses de Glozel. Le premier des zoologistes de Norvège a été appelé à identifier l'animal gravé sur un galet et l'a reconnu pour un renne en marche. Des chimistes, à Porto, ont analysé les os de Glozel, etc... Des analyses microscopiques et chimiques ont eu lieu à Oslo.

remuée, ici dans le cimetière la terre est tout à fait argileuse, et lorsque nous creusons une fosse, même qu'il y a trente ans qu'elle a été creusée pour la première fois, nous retrouvons toujours l'emplacement exact où la fosse a été creusée pour la première fois ; la terre qui a été remuée une fois ne se recolle pas à la terre vierge (1). »

J'en conclus que la brique ou tablette à inscription n'a pu être placée frauduleusement où la Commission l'a trouvée, au fond de la couche archéologique, à demi enfoncée même — ce qui déjà est probant — dans le sol dur, qu'elle est parfaitement authentique ainsi que tout le gisement.

M. Depéret, l'éminent géologue, à l'autorité duquel j'ai déjà eu plus d'une fois recours, avait déclaré qu'en cas de violation du sol, pour le reconstituer, il faut un bon nombre d'années. M. l'abbé Breuil, auquel vraiment Glozel a jeté un sort, s'inscrit en faux contre l'opinion d'un savant assurément plus compétent que lui en pareille matière, dans une lettre aux *Débats*, à laquelle a répondu le D<sup>r</sup> Morlet, par une lettre au même journal reproduite par le *Progress de l'Allier* du 2 janvier 1928 : « En période humide, écrit l'abbé, le gazon relevé par plaques comme une couverture de lit qu'on relèverait, ne met que peu de semaines, avec la collaboration des lombrics, à suturer son feutre avec l'environnement. »

Mon confrère de l'Académie des Inscriptions, M. le commandant Espérandieu, rompu, comme je l'ai dit, aux fouilles et terrassements pendant sa carrière d'officier du génie, écrit à ce sujet au D<sup>r</sup> Morlet dans une lettre datée du 26 décembre 1927 : « Il m'est arrivé assez souvent, au cours de ma carrière militaire, de faire opérer le gazonnement par mottes d'une fortification de campagne. Des mottes juxtaposées ne se soudent pas aisément et l'on pourrait encore, au bout de plusieurs années, les enlever une par une. »

Pour peu qu'on soit habitué aux travaux des champs, on se rangera à l'avis de MM. Depéret et Espérandieu.

(1) On trouvera dans la lettre de M. Y. Quéré des observations intéressantes sur les racines pénétrant les pots ou les briques. Elles ne font que confirmer celles du D<sup>r</sup> Morlet.

D'ailleurs la Commission elle-même paraît avoir été fort hésitante et n'avoir pas eu grande confiance dans ses propres lumières. Un de ses membres adressait, le 24 novembre, à M. Tricot-Royer une lettre dont il retient ces deux phrases : « Mon cher collègue, vous m'avez promis un rapport sur les ossements de Glozel, je vous serais infiniment reconnaissant de vouloir bien me l'adresser si possible.

« Pourriez-vous me dire exactement et joindre un croquis, puisque vous avez fait un relevé exact, ce que vous avez vu et constaté lors de l'exhumation de la brique à inscription ? »

A la place de ce membre de la Commission, je ne serais pas très fier d'avoir signé le fameux rapport.

Une autre preuve que la conscience des membres de la Commission n'est pas très tranquille, c'est sa fameuse expérience du caillou.

Au cours de ses travaux la Commission avait jugé bon de faire une expérience. Un trou horizontal de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres de diamètre avait été creusé en pleine couche 2. Un caillou fut déposé au fond. La terre d'extraction rejetée dans le trou à la volée fut ensuite tassée et bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut impossible de constater aucune trace de l'enfouissement.

« Cette expérience prouve qu'on ne peut pas, sous prétexte qu'on ne remarque aucun remaniement de terre, rejeter l'hypothèse de l'introduction horizontale et sur une profondeur limitée d'objets dans la couche 2. »

Tout ce qui précède prouve que la Commission n'a même pas envisagé une pareille hypothèse pour des objets d'une importance capitale comme la brique à inscription et l'anneau de schiste.

Comme le dit M. Tricot-Royer, l'introduction horizontale suppose l'existence d'une tranchée, et nous savons que le D<sup>r</sup> Morlet autorise tout fouilleur à fouiller où bon lui semble. Pourquoi la Commission n'a-t-elle pas jugé bon de faire la même expérience dans le sens vertical, le seul véritablement admissible (et sérieusement envisagé par la Commission elle-même) pour l'introduction d'objets par un faus-

saire susceptible de tromper des savants, qui choisissent eux-mêmes leur terrain ?

Cette expérience a été faite le 14 avril 1928 par deux membres du Comité d'études qui a procédé à de nouvelles fouilles à Glozel, MM. William Loth, ingénieur, et Söderman, assistant au Laboratoire technique de la police judiciaire à Lyon, avec l'approbation d'autres membres du Comité. Ils découpèrent avec soin une motte de gazon, pratiquèrent une sorte de puits d'abord dans la couche végétale noire, en retirèrent la terre et la mirent de côté ; ils procédèrent de même dans la couche d'argile jaune, dite couche archéologique, puis déposèrent un gros caillou au fond de cette couche. Ils replacèrent sur ce caillou la terre d'argile jaune enlevée, puis la couche de terre végétale noire, restées soigneusement séparées ; puis, sur le sommet, la motte de gazon de forme quadrangulaire en la pressant, la piétinant avec précaution, de façon qu'il fût difficile à l'œil de la distinguer de la terre environnante. Cette opération fut faite le matin. Vers le soir, par une percée horizontale, ils arrivèrent au caillou et, après enlèvement de la terre vierge intermédiaire, mirent à nu la couche de terre remaniée. Il était impossible à un œil quelque peu exercé de ne pas la distinguer de la terre vierge environnante.

Une seule opération de ce genre exigeait beaucoup de méthode et de précautions. Elle était impossible à renouveler des centaines de fois, surtout dans un champ de dimensions exigües comme le champ des Fradin, sans amener un bouleversement complet du terrain. Elle fût devenue vite impraticable.

L'enfouissement des objets par en haut s'était forcément effectué, lorsque la couche végétale noire superficielle n'existait pas encore. La Commission a prétendu que c'est postérieurement à la formation de cette couche que l'enfouissement a eu lieu. Comme le fait remarquer le D<sup>r</sup> Morlet dans sa réfutation du rapport de la Commission (1), c'est une hypothèse insoutenable. Fatalement, si cette couche avait existé, il eût été impossible, en cas d'enfouissement,

(1) *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 615.

d'empêcher des parcelles de cette terre de tomber des parois de l'ouverture dans le fond du trou. On n'a pu constater la moindre parcelle de terre noire dans la couche archéologique.

Je rappellerai aussi la preuve de non-remaniement du terrain que j'ai déjà donnée et qu'on ne saurait réfuter. Il y a dans la couche végétale, ou y attendant immédiatement, des centaines de tessons de poteries de grès, bien postérieures à l'époque néolithique. Il est clair que si le terrain avait été remanié, quelqu'un d'eux, quelque débris de ces poteries eût pénétré dans la couche archéologique : pas un seul n'a été trouvé au milieu des objets néolithiques qui se trouvent à 0<sup>m</sup>20 ou 0<sup>m</sup>25 au dessous, parfois à 0<sup>m</sup>10.

Dans cette question si importante de la brique à inscription, la Commission fait preuve d'un tel manque de logique qu'on ne peut l'expliquer que par un trouble cérébral causé par une idée fixe.

La Commission s'étend complaisamment sur la trouvaille de la tablette. Soixante lignes y suffisent à peine. Il y joint un schéma, d'ailleurs inexact. Elle expédie, au contraire, la découverte de l'idole phallique, objet dont on ne trouve, comme je l'ai dit, aucun exemplaire, nulle part au monde, en six lignes. La Commission constate simplement qu'on l'a trouvée en terre dure dans la couche archéologique. Elle se garde de mentionner que cette idole qui laissait même son empreinte dans la terre dure, était incluse dans un faisceau de racines qu'il fallut sectionner au couteau. L'idole paraît donc trouvée dans des conditions telles que son authenticité paraît certaine. La tablette est fautive parce qu'elle est trouvée en terre meuble (ce qui est inexact) : l'idole est fautive, quoique trouvée en terre dure et que la Commission n'ait relevé aucun indice d'introduction frauduleuse de l'objet.

Ce défaut d'esprit scientifique a été mis en relief par M. Nicolas M. M., ingénieur distingué des Ponts-et-Chaussées, dans un mémoire précisément au sujet du rapport concernant la brique et l'idole qu'il a remis à M. Salomon Reinach, lequel a bien voulu me le communiquer et dont voici un résumé. Il n'est, dit-il, en débutant, ni glozélien ni

anti-glozélien; sa conclusion est accablante pour la Commission :

« Le premier objet sensationnel découvert est l'idole inventoriée sous le n° 8. C'était là un objet éminemment fragile, ainsi que le prouve son sort et aussi celui de son empreinte. Sa découverte fut faite par la première équipe qui opérait dans la tranchée ouest par coupes verticales, pendant que la deuxième équipe opérait dans la partie est du terrain en procédant par décapements horizontaux. La découverte de l'idole ne semble pas avoir été un événement bien marquant pour la Commission, qui ne donne aucun détail sur l'état du sol aux abords de l'objet qui fut atteint par coupes verticales selon les explications données par le rapport.

« Cette découverte est le résultat de coupes verticales comme pour l'idole n° 8. On peut penser que l'idole était une pièce au moins aussi sensationnelle que la brique; aussi, après avoir lu la description des circonstances très troublantes (2) de la découverte de la brique, on se reporte immédiatement au passage du rapport relatif à la découverte de l'idole, afin de comparer les deux événements. On est alors très désappointé de ne pas trouver des éléments suffisants pour cette comparaison, faute de détails concernant la situation de l'idole.

« On pense alors que la Commission, n'ayant pas consigné sur-le-champ les détails de la découverte de l'idole, mais avertie par les constatations faites autour de la brique, va poursuivre ses recherches, et cela avec d'autant plus de profit qu'elle a découvert — ou cru découvrir — le procédé de *salage*.

« Cette poursuite des recherches paraît d'autant plus nécessaire que le seul point de comparaison fourni par le rapport oppose l'un à l'autre les deux événements. En effet, l'idole aurait été trouvée en terrain de compacité normale, tandis que, au contraire, la brique aurait été trouvée en terrain de nature suspecte.

Au grand étonnement du lecteur, le rapport tourne court en proposant de cette contradiction une explication qui peut-être est déjà une opinion. Le fait de supposer un bourrage parfaitement exécuté dans un cas, imparfaitement dans l'autre, témoigne d'une certaine précipitation à conclure dans un sens que rien ne justifie encore (3).

*L'opinion de la Commission devient catégorique : la brique*

(1) *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 615.

(2) Nous avons vu ce qu'il fallait en penser.

(3) M. Jean Cabrerets a, lui aussi, relevé ces contradictions. Il fait aussi la remarque que la Commission a trouvé des remaniements au-dessus de la brique et aucun remaniement au-dessus de l'idole; les deux objets sont également suspects.

a été enfouie par un cylindre vertical — dans la technique des forages, on appelle cela enlèvement d'une carotte — et le rapport insiste, entre autres, sur ce fait que les parois verticales du cylindre sont en coupes aussi distinctes que les feuilles d'un livre :

« Puisque pour la découverte de l'idole n° 8, aucune remarque analogue ne fut faite, il faut en conclure ou que la Commission n'a pas vu les traces de la carotte, ou que celle-ci n'existait pas. Quelle que soit la quantité du bourrage, la carotte de l'idole aurait dû fournir des coupes verticales aussi dénonciatrices que celles de la brique.

« D'ailleurs, n'y a-t-il pas incompatibilité entre le fait de la fragilité de l'idole et l'hypothèse du bourrage, qui aurait non seulement enfoui une pièce délicate, mais même imprimé son empreinte sur l'argile compacte ?

« Quoi qu'il en soit, pour celui qui fait ces réflexions, il semble bien imprudent de commencer déjà à se faire une opinion à la suite de deux épreuves dont l'une est un élément de suspicion et dont l'autre ne l'est pas. Un savant scientifique se serait tenu sur ses gardes et avant d'adopter une explication, il aurait cherché d'autres occasions de vérifier l'hypothèse de la carotte — aux deux sens du mot — que lui aurait suggérée la découverte de la brique n° 11. Il suffit de lire la suite du rapport pour se rendre compte que, malheureusement, le siège de la Commission était fait désormais. Un argument de plus à l'appui de son jugement va lui être fourni par la découverte d'un anneau de schiste n° 13 fiché en terre dans une position presque verticale.

« A ce propos la Commission déclare : « La position presque verticale de cet objet, comme celle du galet n° 7, ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement nécessaire préalable de la terre végétale. »

« Ainsi après sa treizième découverte, la Commission ayant constaté que deux objets (7 et 11) se trouvaient en position presque verticale, elle en déduit que la verticalité d'un objet plat est une preuve de son enfouissement par pénétration verticale.

« Pour que la Commission n'ait pu s'expliquer une position presque verticale que par une intervention frauduleuse, il a fallu que son imagination fût bien circonscrite, ou simplement obsédée par une idée fixe.

« A partir de cette interprétation précipitée de la position verticale, le lecteur impartial peut s'estimer suffisamment éclairé sur l'esprit scientifique de cette commission. »

(1) D' Morlet, *Mercur de France* 1<sup>er</sup> février 1928, p. 609-610.

Oui, vraiment, l'imagination, cependant si active, de la Commission, quand il faut à tout prix trouver des indices de faux, était, comme le dit M. Nicolas M.M., vraiment bien circonscrite en cette occurrence, pour n'avoir pas cherché à s'expliquer autrement que par un faux la position verticale d'un objet. Morlet l'a dit plus d'une fois (1), les objets de Glozel ont été enterrés intentionnellement dans un but funéraire et sacré : l'écriture des tablettes est sur la face supérieure, l'ouverture des poteries est en haut. De même, le galet plat, gravé d'un renne, reposant presque verticalement sur sa tranche, était placé de manière à ce que le renne fût debout. Mais son grand axe était horizontal. S'il avait été introduit frauduleusement, on l'eût glissé par la pointe.

Il est à remarquer, de plus, que la brique à inscription, introduite aussi soi-disant par une carotte, était en position horizontale. L'anneau de schiste, lui aussi, comme nous allons le voir, était en position horizontale. Persuadée néanmoins, malgré tout, que la position verticale était une preuve de faux, ce qui ne peut s'expliquer que par une obsession d'une rare intensité, la Commission, vraiment hallucinée, — Dieu me garde de l'accuser de mauvaise foi! — déclare triomphalement dans son rapport qu'il est en position presque verticale et en tire la conclusion qu'indique M. Nicolas M.M.:

Or, M. Tricot-Royer, qui avait suivi la fouille qui avait donné l'anneau et l'avait minutieusement décrit dans son rapport particulier, ajoute à sa description dans son examen du rapport des enquêteurs officiels, cette importante addition.

« Je n'avais pas dans mon bagage le niveau d'eau qui m'eût permis d'apprécier (exactement) son degré d'horizontalité, mais, moi, solennellement, je lève la main et je jure devant Dieu que j'ai vu l'anneau à plat, encastré dans le sol, et qu'il regardait le ciel de son grand ciel central (1). »

« Or quelle est la conclusion capitale, ajoute-t-il, que la Commission tire du fait qu'elle a vu cet anneau presque verticalement sur sa tranche, ce qui est manifestement faux? La voici : la Com-

(1) Eût-il été d'ailleurs en position verticale, que cela n'eût rien prouvé.

*mission se considérant comme, suffisamment éclairée, décida alors d'arrêter les travaux de fouilles, ce que l'abbé Favret a élégamment traduit par ce : Maintenant nous pouvons remballer. »*

M. Tricot-Royer fait suivre cette surprenante décision de cette conclusion :

« Je suis maintenant bien à l'aise. L'anneau était à plat, et, me servant des arguments de la Commission elle-même, je déclare sincère le gisement de Glozel. On ne me reprochera pas de manquer de logique et de m'écarter du domaine de l'homme dans la rue. »

Les observations de la Commission au sujet des deux tombes fouillées le 14 et le 24 juin, trouvailles de la dernière importance, témoignent à la fois d'un réel embarras et d'un désir obsédant d'y trouver quelque argument, si douteux fût-il, défavorable à Glozel.

Elle a dû cependant renoncer à la construction de tombes en tunnel, imaginée par M. Vayson de Pradenne, évidemment à regret : « Il ne paraît guère possible d'admettre qu'elle ait pu (la tombe) être construite en tunnel. »

La plupart du temps, elle emploie des formules dubitatives : il ne paraît pas possible... il semble que l'ensemble donnait l'impression... l'on serait tenté de croire... ce qui donnerait à supposer, etc...

La Commission étudie d'abord la tombe placée à l'Est, tombe 1, et non n° 2, comme le dit le rapport, entre autres menues erreurs qui fourmillent.

Tout d'abord la Commission trouva l'appareillage de cette construction grossier, sans aucune architecture régulière; elle est faite de gros blocs de roches primitives ou volcaniques juxtaposés un peu au hasard, *solidement enchevêtrés les uns dans les autres* (1), sans aucun mortier ou terre argileuse de liaison.

En supposant que l'architecture fût grossière, la construction de cette tombe eût dû retenir l'attention de la Commission. Il était parfaitement clair par sa description même qu'elle ne pouvait être l'œuvre d'un faussaire. Son

(1) Les blocs ne seraient donc pas juxtaposés au hasard?

devoir était de rechercher les constructions analogues, de se demander à quel âge elle pouvait appartenir; c'est ce qu'a fait M. Bréhier, professeur d'art et d'architecture ancienne à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Venu deux fois à Glozel pour étudier la construction de cette tombe sur place, il y trouve un ordre de construction parfaitement logique et qu'on peut considérer comme l'ancêtre de la voûte. Il a d'ailleurs l'intention d'en faire une étude approfondie.

Ce genre de construction est entièrement différent de celui de l'époque dolménique, dont Fr. Pérot a signalé des vestiges dans le Bourbonnais. L'étude des sépultures est de la dernière importance. Ayant à rechercher l'âge de six tumuli que j'avais fouillés dans la commune de Lignol, canton de Guéméné-sur-Scorff (Morbihan), je suis arrivé à le déterminer en grande partie d'après la structure des tombes; j'ai pu classer huit espèces de tumuli s'échelonnant depuis le commencement de l'âge du cuivre jusqu'à la fin de l'âge du bronze (1).

La Commission trouve une dépression très nette qui se remarque surtout dans la partie Nord, au-dessus de cette tombe.

Le Dr Morlet a fait remarquer tout d'abord que si la végétation est plus maigre précisément sur la partie Nord, c'est que, par un mouvement réflexe, c'est toujours à cet endroit situé juste au-dessus de l'ouverture que les visiteurs s'arrêtaient pour inspecter le seul orifice visible, avant de descendre et se pencher pour voir l'intérieur de la tombe. Il y eut donc là non seulement piétinement mais stationnement presque continu, à certains jours de l'été.

La dépression que la Commission se plaît à exagérer et qu'elle n'a pas d'ailleurs cherché à mesurer est assez peu prononcée; mais l'herbe ayant été foulée aux pieds par de nombreux visiteurs à cet endroit sur la tombe, l'herbe environnante était beaucoup plus haute et donnait l'impression d'une dépression plus forte qu'elle ne l'était en réalité.

(1) Fouilles de six tumuli dans la commune de Lignol (Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1907).

On a pu s'en apercevoir, lorsque l'hiver a desséché l'herbe d'alentour. Par contre, comme le D<sup>r</sup> Morlet et les Fradin avaient protégé immédiatement la tombe II, elle n'a pas été piétinée et il n'y a aucune dépression au dessus. Fidèle à son système, la Commission ne dit rien de la tombe II.

Comme l'a lumineusement expliqué le D<sup>r</sup> Morlet, une dépression devait forcément se produire au niveau de la tombe I. Dès qu'elle fut ouverte à ses deux extrémités, il se produisit, par suite de la circulation d'air et du ruissellement d'eau de la colline (1), une perturbation dans les éléments de l'argile qui était arrivée à jointoyer ces pierres. Auparavant, les éléments de la glaise, introduits entre les blocs et obstruant les moindres interstices, étaient entretenus dans un état d'humidité favorable. La circulation de l'air ayant séché ces joints, des particules de terre tombées furent remplacées par d'autres et entraînées par le ruissellement les jours de pluie. C'est cette terre argileuse jaune, descendue entre le blocage de la tombe, qui a diminué l'épaisseur de la couche supérieure, permettant son tassement par le piétinement. Et comme l'épaisseur de terre jaune, au-dessus de la paroi supérieure, est relativement réduite, il arrivera fatalement, si on ne remblaie pas de manière à boucher hermétiquement les deux ouvertures, que ce sera de la terre noire qui filtrera à travers les parois.

La Commission s'arrête ensuite au vide constaté à l'ouverture de la tombe : « Seul, dit la Commission, le fond était rempli d'une boue argileuse, indice du travail d'infiltration. Or, à travers l'appareillage des blocs de pierre des parois mal jointoyées, sans aucun mortier ni argile de liaison, à une faible profondeur, dans un terrain fortement argileux, mais non pas imperméable, à la base d'une forte pente où le travail des eaux de ruissellement et d'infiltration à travers la couche 3, est très actif, il n'est pas possible que les particules d'argile de lixiviation entraînées par

(1) Le D<sup>r</sup> Morlet espérait pouvoir attendre, pour explorer les tombes, la venue de MM. Salomon Reinach et Espérandieu ; mais des pluies torrentielles l'obligèrent, ainsi que E. Fradin, à vider méthodiquement de son contenu la tombe 1, particulièrement menacée : un vase en argile à peine cuite, qu'ils avaient vu intact à l'extrémité nord, a été désagrégé en partie par le courant d'eau (*Mercure de France* du 15 juillet 1927, p. 457).

les eaux de ruissellement et d'infiltration n'aient pas, en un espace de temps relativement très court, rempli les vides sous-jacents et colmaté tous les éléments de la tombe. »

Le D<sup>r</sup> Morlet riposte : « Nous sommes absolument de son avis ! Les particules d'argile de lixiviation entraînées par les eaux de ruissellement sont arrivées rapidement à « colmater » tous les éléments de la tombe. »

« Une fois ces éléments colmatés, aucune terre ne passait plus. C'est pourquoi nous n'avons trouvé dans les tombes qu'une dizaine de centimètres d'argile jaune excessivement fine, une véritable barbotine. Comme le fait observer le commandant Espérandieu un faussaire n'aurait pu sélectionner une argile de grains aussi ténus. Mais à la rupture d'équilibre produite par les deux ouvertures, les conditions d'infiltration changeaient du tout au tout et le processus d'infiltration recommençait avec une intensité accrue par la saison très humide. »

La Commission a recours ici à une comparaison vraiment inattendue : « Une cavité quelconque, fût-ce une boîte crânienne, non brisée — construction *presque hermétiquement close*, en tout cas plus hermétiquement que la tombe en question, — se remplit rapidement même en terrain argileux compact, par infiltration de particules terreuses très ténues. » La Commission oublie les orbites, le trou nasal, etc., etc.

La Commission se refuse à admettre que la tombe ait été construite avant la couche 3. « Cette hypothèse obligerait à admettre que la surface extérieure de la voûte non jointoyée était de niveau avec la surface de la couche 3. Dès lors, avec leurs troubles (1), quelques pluies auraient suffi à la combler. »

Le D<sup>r</sup> Morlet répond qu'à l'époque de la construction de la tombe, la couche 3 n'existait pas, mais que la tombe n'affleurait pas à l'extrémité de la couche 2, et qu'il a suffi

(1) Je suppose que la Commission a voulu dire : « avec les troubles qu'elles apportaient, les pluies... » On a remarqué que la Commission s'exprimait en un français assez singulier, parfois intelligible, dit non sans raison mon confrère, le commandant Espérandieu.

d'une légère épaisseur d'argile, au-dessus de la voûte, pour jointoyer celle-ci.

Vient ensuite une longue dissertation, dont il faut, dit M. Morlet, admirer l'habile obscurité, pour prouver que l'eau de pluie *sélectionnait* les particules ténues d'argile de lixiviation entraînées par les eaux d'infiltration « à travers la couche ». La Commission était très gênée par la nature franchement argileuse du terrain qui se trouvait autour des objets, et elle a fait preuve, pour l'expliquer, d'une remarquable imagination. La pluie *intelligente*, n'entraînant à travers la couche 3 que les particules d'argile fine, est une trouvaille dont elle peut être fière.

M. Butavand, d'une compétence indiscutable comme ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et officier du génie, a étudié longuement les tombes, leur situation, les a minutieusement décrites. Il termine ainsi son étude : « La conclusion qui se dégage de ces considérations techniques un peu longues est conforme aux indications du simple bon sens (1) : l'authenticité des tombes est indiscutable. Elles n'ont pu être réalisées frauduleusement pas plus en galerie qu'autrement. »

Je terminerai cette revue des arguments de la Commission, par celui qui concerne les objets en os : ce n'est pas le moins étrange : « il est à noter que les différents objets en os inventoriés 5, 6, 9, 10, 12, trouvés lors des fouilles faites par la Commission, offrent tous la même patine, le même degré de fossilisation apparente, incomplète d'ailleurs ; on se trouve bien là en présence d'une série homogène.

« La Commission constate que, parmi les objets réunis au Musée Fradin, les objets en os trouvés en présence de MM. Salomon Reinach, Espérandieu et Peyrony, présentent cette même homogénéité apparente. Par contre, il a été impossible de faire la même remarque relativement aux

(1) M. Audollent, doyen de la Faculté des lettres de Clermont, dans son judicieux travail, *L'Énigme de Glozel* (Paris, édit. Ipe, 1927), p. 6, qui assistait à l'ouverture de la tombe 2, fait la remarque que dans la tombe on n'apercevait par l'ouverture pratiquée, qu'une couche de boue jaunâtre, parfaitement lisse, où il est manifestement impossible que des objets aient pu être introduits récemment : « Sous mes yeux, dit-il, de cette boue intacte on a retiré quatre-vingts objets des plus divers. »

autres objets en os exhumés antérieurement par les autres fouilleurs. Ces derniers os, en effet, présentent une gamme allant de l'os paraissant tout frais jusqu'à l'os amené au même degré de fossilisation que ceux trouvés par la Commission, ou en présence des savants ci-dessus désignés. »

« Dans les collections de MM. le docteur Morlet et Fradin certains objets en os translucide, sans patine, indiqués comme trouvés dans le même terrain (couche 2) que les autres, paraissent n'avoir subi aucune fossilisation, ce qui inciterait à supposer qu'ils auraient pu être taillés dans des os frais.

« D'autres encore montrent une forte patine que ne présentent pas les os de la série homogène mentionnée ci-dessus. Un harpon en particulier, ayant perdu un petit éclat superficiel, laisse constater, sous sa patine, une teinte d'os moderne. »

Le Docteur Morlet y répond par une remarque qui montre bien la futilité de cette argumentation et dénote chez la Commission un manque regrettable d'esprit d'observation : « Les trouvailles des membres de la Commission ont été faites aux deux extrémités du champ ; celles des savants qu'elle cite (et qui sont comme celles de la Commission, *homogènes*) ont été exhumées des points les plus distants les uns des autres. N'est-ce point là la meilleure preuve de l'unité du gisement ? Comment en des points si différents se rencontraient des séries homogènes, alors que les os dits translucides ne seraient recueillis que par des fouilleurs habituels ? » Le D<sup>r</sup> Morlet affirme, d'ailleurs, qu'il n'y a pas d'os translucides dans le gisement de Glozel. La différence de patine apparente entre les outils de Glozel vient de ce que certains sont en bois de cervidés ; d'autres en os ; que certains sont des objets votifs, tandis que d'autres sont des instruments d'usage courant. D'ailleurs, dit-il, cette différence a été observée dans d'autres gisements (Pržmost, Kulna) (1), sans que pour cela on les ait mis en doute.

(1) Pržmost, en Moravie, est une station de l'époque solutréenne ; Kulna, en Moravie, est de l'époque magdalénienne. Sur ces stations, on peut consulter Hugo Obermaier : *Les restes humains dans l'Europe Centrale* (Anthropologie, 1905, p. 385 ; 1906, p. 55). Cf. Déchelette, *Manuel*, I, p. 145, 161, 282, 284, 296, 301.

La Commission n'a pas fait d'analyse, a examiné les objets dont elle parle, on peut dire, en courant. Elle n'a tenu aucun compte de la seule analyse chimique qui eût été faite jusque-là, celle des débris de fémur humain rapportés par M. Mendes Corrêa, de Glozel, faite au laboratoire de Porto, et qui a prouvé la parfaite fossilisation de cet ossement.

La division par la Commission des objets en os en séries homogènes et polygènes (de plusieurs genres) (1) est une trouvaille dont elle peut être fière. Les deux séries correspondent à deux classes de fouilleurs : à la première classe, la classe supérieure, appartiennent MM. Salomon Reinach et Espérandieu; la classe inférieure comprend les fouilleurs habituels. A MM. Salomon Reinach et Espérandieu, le faussaire ne sert que des objets homogènes; les fouilleurs habituels n'ont que du *polygène* : ce sont le Dr Morlet, E. Fradin et des fouilleurs malheureux. La Commission ayant décerné un brevet de parfaite honorabilité au Dr Morlet, ce serait E. Fradin qui aurait truffé le champ d'objets *homogènes* et *polygènes*, suivant les divers fouilleurs. Morlet, qui pendant deux ans fouillait côte à côte avec E. Fradin, aurait vu sortir de terre du *polygène* et, observateur attentif cependant, n'y aurait rien vu : Fradin, comme je l'ai déjà constaté, est un magicien.

Parmi les autres fouilleurs, MM. Salomon Reinach et Espérandieu auraient-ils seuls mérité l'attention du faussaire et éveillé la méfiance de cet astucieux personnage qui leur aurait ainsi attribué une redoutable perspicacité? Ou les séries homogènes auraient-elles été aussi le lot des fouilleurs accidentels? Ils ont été nombreux; je signalerai en 1926 outre MM. S. Reinach (2) et Espérandieu (3), Depéret, Viennot (4), Loth (5); en 1927, MM. A. Mallat, Labadié,

(1) *Polygène* est presque un néologisme, mais il est commode et assez conforme au style de la Commission : il fait *scientifique*.

(2) On a extrait du sol, le 24-25 août, deux aiguilles en os : étaient-elles homogènes?

(3) Le 11 septembre, M. Espérandieu ne trouve pas d'objets en os.

(4) M. Depéret le 14 et le 23 septembre, M. Viennot le 29, ne sont pas favorisés au point de vue os : on ne trouve rien.

(5) On exhume devant moi 6 objets : pas un en os.

Loth (1), S. Reinach, Espérandieu et Audollent (2), outre S. Reinach et Espérandieu, de Laborde, Mosnier, Butavand (le 20 juillet) (3), Depéret, Dr Arcelin, Anathon Björn (3 juillet) (4), Mendes Corrêa et Lucien Mayet, de l'Université de Lyon (11 septembre) (5), MM. Peyrony, Tafraï, Solignac, Vergne, le 25 septembre (6).

C'est la tombe 1, fouillée par le Dr Morlet et E. Fradin, qui a livré le plus grand nombre d'objets en os.

La Commission a-t-elle discriminé les trouvailles en os suivant les visiteurs, ou n'a-t-elle examiné que ceux qui ont été tirés de terre devant MM. Salomon Reinach et Espérandieu? Dans ce cas, comment peut-elle parler de séries homogènes et polygènes.

Comment ces fouilleurs privilégiés sont-ils tombés uniquement sur des objets homogènes, ainsi que les membres de la Commission, puisqu'ils ont fouillé dans divers endroits du champ? Comment la Commission ne s'est-elle pas posé la même question, puisqu'elle a fouillé au hasard également? Cruelle énigme, à moins qu'on ne reconnaisse dans le faussaire non seulement un magicien, mais un prodigieux devin qui aurait deviné d'avance où les différents visiteurs auraient choisi leur terrain de fouille et qui aurait truffé le champ en conséquence! Il serait pénible d'insister.

La Commission est partie précipitamment de Glozel, après trois jours à peine de fouilles, sans avoir eu le temps matériel d'examiner sérieusement les objets si nombreux et si variés de la collection Fradin.

Les journalistes présents aux fouilles, des habitants notables du pays, M. Tricot-Royer, qui a conversé familièrement avec des membres de la Commission, à qui certains d'entre eux ont demandé de les éclairer sur des trouvailles

(1) Plus heureux que mes deux prédécesseurs, j'ai vu sortir de terre, le 19 mai, divers objets dont une aiguille en os.

(2) Bon nombre d'objets en os sont retirés devant eux, le 21 juin de la tombe 2.

(3) Un morceau d'os fut exhumé avec divers objets.

(4) M. Björn exhuma un poinçon en os bien patiné, un petit fragment d'os fossilisé.

(5) Deux poinçons en os furent exhumés.

(6) Furent exhumés : un hameçon en os et un morceau d'os en forme d'olive, tous les deux dans un degré de fossilisation bien accusé.

d'une importance capitale, étaient tous convaincus que la Commission allait conclure à l'authenticité du gisement.

Que s'est-il passé depuis lors jusqu'à la signature du rapport? Des influences que je devine, mais dont je ne parlerai pas, de peur, malgré les apparences, de commettre quelque erreur, se sont évidemment et activement exercées dans un sens défavorable à Glozel. Il y a des preuves que l'opinion de certains membres était faite d'avance et irréductible. Il est vrai qu'on prête à certains d'entre eux des propos auxquels je ne peux pas croire. M. Pittard aurait dit, par exemple, que l'aspect seul du champ lui avait donné la conviction que le gisement était faux : s'attendait-il à trouver à Glozel une cité lacustre, comme l'a dit un glozélien?

Il est vrai, d'après ses déclarations à un correspondant particulier du *Matin* (30 décembre 1927), le site géologique du champ l'aurait convaincu du truquage! Nullement géologue, à première vue, sans avoir étudié le terrain, cet anthropologiste s'inscrit en faux contre le jugement de géologues éminents, MM. Depéret, Viennot, Solignac, qui, après l'avoir longuement étudié, ont affirmé l'authenticité du gisement (1). D'après M. l'abbé Breuil, M. Pittard aurait pris une part très active à la rédaction du rapport; or, M. Pittard était parti lorsque eut lieu la découverte de la brique à inscription, la pièce capitale parmi celles que la Commission a exhumées, dont l'authenticité suffisait à entraîner celle de tout le gisement.

Il s'est opéré, en tout cas, depuis l'époque du départ de la Commission jusqu'au dépôt de son rapport, de singulières conversions. Je me vois obligé d'enregistrer celle de M. Peyrony, puisqu'elle constitue une sorte d'annexe au rapport de la Commission.

M. Peyrony s'était déjà, lors de ses fouilles du 25 septembre 1927, rendu coupable d'un acte fort répréhensible et fort inattendu de sa part. Le 25 septembre 1927, il avait demandé au D<sup>r</sup> Morlet de l'eau et une brosse pour brosser

(1) Morlet a le droit de dire que M. Pittard flairait le gisement, comme le personnage de Labiche flairait le romain (*Mercury de France* du 1<sup>er</sup> février 1928, p. 608).

une grosse pierre sur laquelle est gravé un renne couché. Morlet ne voulut pas le lui refuser, tout en se demandant *in petto* ce qu'il répondrait si on lui proposait traitement pareil pour une gravure des Eyzies! Il brossa à force. Le cortex devint blanchâtre, et l'ensemble, qui était fort beau, prit un bien triste aspect. Les traits gardant néanmoins leur patine noire, M. Peyrony obtint du D<sup>r</sup> Morlet la permission de pratiquer des rayures à l'aide d'un canif, mais *au revers seulement*. Or le D<sup>r</sup> Morlet constata que la pierre avait été fortement rayée du côté de la gravure même du renne. M. Peyrony nia être l'auteur du dégât. Le D<sup>r</sup> Morlet ne voulut pas soulever d'incidents à ce sujet, mais il apprit de M. le Prof<sup>r</sup> Tafrali que c'était bien M. Peyrony qui en était l'auteur.

Le 25 septembre 1927, M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies, signait un rapport sur les fouilles exécutées à Glozel le 25 septembre, de concert avec M. le prof<sup>r</sup> Tafrali, de l'Université de Jassy, directeur du musée des Antiquités roumaines, M. Solignac, chef du service géologique de Tunisie, M. Vergnes, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot. Ce rapport, signé de MM. Peyrony, Tafrali, Solignac et Vergnes, se terminait ainsi : « Nous avons constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où ces objets avaient été abandonnés à cet endroit. »

Voici l'énumération de ces objets :

1° Un galet gravé, perforé en son milieu d'un trou biconique (1);

2° Un second galet allongé, présentant une rainure circulaire vraisemblablement de suspension, semblable comme forme aux petits galets trouvés dans les tombes;

3° Un hameçon en os à double pointe semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques; il présente un degré de fossilisation bien accusé;

4° Un morceau d'os en forme d'olive présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente (2).

(1) Le trou biconique est caractéristique du forage néolithique.

(2) D<sup>r</sup> Morlet, *Glozel, les fouilles de contrôle*, p. 15-16 (extrait du *Mercury de France*).

Le 7 novembre 1927, M. Peyrony faisait son acte de contrition et renonçait solennellement à l'hérésie glozélienne en présence des pontifes de la religion anti-glozélienne. Il confessait son erreur du 27 septembre et, dans son ardeur de néophyte, en confessait une autre qu'on ne lui soupçonnait pas et qu'il abjurait avec la même sincérité. Cet important événement a semblé d'un puissant intérêt à la Commission, qui l'a enregistré et fait connaître en une sorte d'annexe à son rapport sous le titre en gros caractères de *Déclaration de M. Peyrony*. Il faut reconnaître que la Commission ne craint pas le ridicule. Ce serait en effet un document d'un haut comique s'il n'était attristant de voir un homme jusque-là estimé, et que je crois estimable, mais faible (1), se livrer à d'aussi piteuses palinodies (1).

M. Peyrony parle des fouilles pratiquées le 25 septembre et signale le procès-verbal signé par lui et ses compagnons de fouilles. Il y fait une addition fort inattendue et que ne consigneront certainement pas MM. Tafrali, Solignac et Vergnes : « Toutes les personnes présentes à ce moment-là furent d'avis que les pièces découvertes avaient été enfouies à une époque impossible à préciser, mais, bien entendu, elles ne pouvaient l'avoir été que si la couche qui les recélait existait déjà. Or, cette dernière est de formation géologique holocène ou actuelle. » Je me suis demandé si j'avais bien lu. Comme d'autres membres de la Commission, j'en suis maintenant convaincu, il n'a pas lu des documents essentiels concernant Glozel. Complètement incompetent en géologie, il tranche la question géologique, sans paraître se douter qu'elle a été l'objet d'une étude approfondie, dès le mois de septembre 1926, de deux géologues éminents, MM. Depéret et Viennot (*Chronique de Glozel, Mercure de France* du 15 octobre 1926; cf. *Mercure* du 1<sup>er</sup> novembre 1926, p. 701). Dans une communication à l'Académie des Sciences (séance du 11 octobre 1926), M. Depéret a exprimé nettement son opinion qui est celle de M. Viennot. Au point de vue géologique le gisement est du néolithique franc (2).

(1) Il est probable que M. Peyrony a été influencé par l'opinion d'anti-glozéliens de marque dont il était l'obligé.

(2) M. Depéret a dit néolithique franc à une époque où il n'était pas encore sûr que le renne fût représenté sur les galets.

En dehors de cette attestation formelle et de celle de M. Solignac, chef du service géologique de Tunisie, voici ce que vient de déclarer récemment M. Depéret, qui a effectué à trois reprises différentes des fouilles à Glozel : « Mon nom ayant été cité par M. de Varigny au sujet de la géologie de Glozel, je crois devoir intervenir en rappelant que, en parfait accord avec M. Viennot, j'ai établi que l'argile jaune du gisement de Glozel provenait de l'altération (kaolinisation) des roches granitisées du sous-sol de la région et de l'entraînement de l'argile par un phénomène de ruissellement extrêmement lent au pied de la pente qui domine le ruisseau du Vareille. Ce ruissellement n'a entraîné que des limons très fins avec seulement un mélange de sables siliceux extrêmement fins dans la couche supérieure de l'argile. On ne trouve dans la couche archéologique, ni le moindre galet, ni même aucune trace de sable grossier. Il ne saurait donc être question ici d'entraînement sur la pente d'objets lourds, tels que les briques à écriture, ni d'éboulement d'aucune espèce. Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation véritable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel ». Sans avoir même consulté son compagnon de fouilles, un géologue, M. Solignac, M. Peyrony, ignorant tout des études géologiques déjà faites par les plus hautes autorités de France en la matière, tire de sa géologie les conclusions suivantes : « Il m'était donc impossible, pour cette raison géologique et pour la raison archéologique exprimée plus haut (1), de situer l'enfouissement de ces objets à une date ancienne, géologiquement parlant. »

Brusquement, M. Peyrony adopte l'hypothèse de M. Camille Jullian : « Notre éminent historien des Gaules,

(1) M. Peyrony dit plus haut que l'examen approfondi des pièces chez le D<sup>r</sup> Morlet et Fradin lui donne l'impression que rien ne permettait d'attribuer le gisement au paléolithique ni au mésolithique ni au néolithique, encore moins à l'âge des métaux (je ne comprends plus), sans donner de raison. Or, il venait de signer le rapport où il constatait que le hameçon à double pointe était semblable à ceux du milieu paléolithique et présentait un degré de fossilisation bien accusé.

M. C. Jullian, ayant lu les inscriptions de quelques briques, j'ai adopté son hypothèse qui était pour moi *incompétent en matière de sorcellerie* (1), faute d'autre, celle qui me satisfaisait le mieux. » M. Peyrony nous confie qu'il préparait un rapport sur la question à l'Académie des Inscriptions, lorsque l'instance de classement est survenue. Il ne l'envoya pas (2), étant tenu par *ses fonctions* à la plus grande discrétion.

La conviction en l'hypothèse gallo-romaine de M. Peyrony était si solide que le *premier jour des fouilles de la Commission* ne l'ébranla pas, mais il ajoute : « *Nos découvertes subséquentes ont anéanti ma foi.* » Voici le *Confiteor* : « J'avoue aujourd'hui que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence. Il ne m'en coûte nullement de le reconnaître; puisque c'est l'expression de la vérité. Puisse cet incident me servir de leçon. » *Ainsi soit-il!*

Il n'est pas exact que M. Peyrony, le lendemain même des fouilles, le 26 septembre, ait eu la conviction, comme il le prétend, que Glozel n'était ni néolithique, ni même de l'âge des métaux! (De quel âge donc?) Il écrivait le 29 septembre 1927 au D<sup>r</sup> Morlet : « Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, *authentique.* » Le rôle de M. Peyrony à Glozel devient particulièrement intéressant et instructif à l'époque où la Commission internationale siégeait à Paris. Après quelques jours d'absence, de séjour à Paris, il revint à Vichy, au moment où paraissait la fameuse dépêche sur les résultats de l'analyse d'ossements faite au laboratoire de Porto. Il en fut visiblement fort réjoui, et le D<sup>r</sup> Morlet, lui ayant montré une lettre de M. Mendes Corrêa prouvant que le télégramme était un faux, il lui donna le conseil de ne *publier aucune rectification!*

(1) M. Peyrony, ancien instituteur, était assurément incompetent en latin... de sorcière.

(2) C'est très regrettable; C. Jullian aurait été fier d'avoir opéré une pareille conversion.

Il se montre animé d'un zèle inquisitorial extraordinaire. Il soumet sans exagération É. Fradin, qui pour la Commission doit être le faussaire, à la question, toute une soirée. Il veut lui faire dire qu'il possède des livres archéologiques qu'il n'a pas. Il sort des brochures de sa poche. « Émile, vous avez bien ces livres-là? » Émile ne peut que lui répondre qu'il les voit pour la première fois. Il lui parle de gens qui arrêtent les autos et qui, un jour ou l'autre, sont toujours pris. Émile lui répond qu'« il n'a jamais arrêté d'autos et que la vérité se verrait bien ». M. Peyrony a quand même conscience qu'il est allé un peu loin. Il fait le bon apôtre : « Je parle avec vous comme un père de famille; mon cœur saigne... j'aimerais mieux ne pas avoir de cœur... »

Il demande à connaître tous les livres d'Émile. Émile le laissera persquisitionner à sa guise.

Il veut revoir l'anneau et le renne trouvés par la Commission. Il les examine longuement à la loupe et les compare à une autre gravure qu'il a apportée. Il montre rapidement cette dernière à Émile : « Regardez ça, vous le connaissez? — Non. » Le galet de M. Peyrony, un faux, à coup sûr, est un peu plus gros que celui de la Commission. On y voit également gravé un renne avec *signes alphabétiques*.

Puis il emmène Émile au dehors pour lui demander : « Vous n'avez pas de livres de sorcellerie?... si on faisait venir des témoins pour prouver que vous en avez? — Ce serait de faux témoins. Mais pourquoi me demandez-vous cela? » M. Peyrony hésite et finit par répondre : « Eh bien, je vous pose la question. »

M. Peyrony, sans nul doute, est un agent de la Commission décidée à conclure à des faux, mais très désireuse de tenir enfin le faussaire. Elle a donné un certificat de moralité au D<sup>r</sup> Morlet, mais non à É. Fradin. C'est évidemment lui qu'elle vise. Ici éclate un manque prodigieux de psychologie et une preuve de plus que la Commission est capable, pour établir sa thèse, des imaginations les plus invraisemblables et aussi des plus criantes injustices.

Comme il ne saurait y avoir de faussaires que les Fradin, et incontestablement Émile, la Commission, en admettant la bonne foi du D<sup>r</sup> Morlet, ne s'aperçoit pas qu'elle donne

à cet homme, très observateur et sûrement fort intelligent, un brevet d'imbécillité, car, travaillant pendant deux ans côte à côte avec le jeune Fradin, il aurait été presque journalièrement joué par lui!

Supposer qu'on ait pu fabriquer et enfouir plus de 3000 pièces dans un champ du village de Glozel, sans que personne s'en aperçût, démontre une méconnaissance complète de l'esprit et de la mentalité de nos paysans et en particulier de ceux du Bourbonnais. Ils ont des yeux à qui rien n'échappe. Or, me disait récemment un médecin de Vichy qui n'a pas pris part à la polémique au sujet de Glozel, le D<sup>r</sup> Chabrol, originaire de la région, on peut parcourir la commune de Ferrières-sur-Sichon tout entière, on n'entendra pas dire un mot des Fradin. Si on n'a rien vu, c'est qu'il ne s'est rien passé. On peut truquer dans de profondes cavernes comme nos cavernes paléolithiques du midi, mais non au grand jour, comme à Glozel.

Des habitants notables du voisinage, comme M. le Comte de Bourbon-Busset, M. A. Mallat et bien d'autres, se portent garants de la moralité de Fradin.

Comme le dit M. D<sup>r</sup> Adrien Bayet de l'Académie de Médecine de Belgique, qui a visité Glozel et a beaucoup voyagé en Orient, à qui nous devons une fort belle lettre sur ses impressions à Glozel, dans un article intitulé : *Une visite à Glozel*, p. 35-36 (extrait de la revue *Le Flambeau* du 1<sup>er</sup> novembre 1927, Bruxelles, René Van Sulper, 219, rue de la Poste), l'imputation que les objets qui remplissent le Musée de Glozel auraient pu être fabriqués, c'est une supposition dont un simple coup d'œil sur la collection montre l'absurdité. Il veut bien citer ici mes paroles : « Celui qui aurait réalisé un pareil tour de force serait non seulement le plus prodigieux artiste, mais le plus étonnant des préhistoriens. » Il s'associe à ma conclusion qu'émettre une pareille hypothèse est le comble de l'aberration et un défi au sens commun. Et ajouterai-je, dit-il, que c'est un jeune fermier, âgé d'une vingtaine d'années, que, ouvertement ou non, on soupçonne de ces fraudes, que pas un savant au monde ne serait capable de réaliser.

Il aurait fallu au faussaire les connaissances les plus éten-

dues et les plus variées. C'eût été un préhistorien consommé; à la connaissance de la typologie magdalénienne, azilienne, et néolithique, il aurait ajouté une science rare des divers alphabets péri-méditerranéens les plus archaïques; il aurait été colliger des caractères sur les os et bois de rennes magdaléniens. L'invention des idoles phalliques monosexuées et bisexuées nous le montre versé dans l'étude des cultes et mythes antiques. C'est aussi un étonnant artiste : plusieurs de ses gravures sur galets sont des chefs-d'œuvre. C'est un devin : il se garde d'introduire le B, semble-t-il, dans son alphabet avant qu'on ne sût que cette lettre manquait en ibérique.

Il grave un renne en marche en lui donnant l'inflexion caractéristique du cou qui prouve cette attitude. C'est un magicien : pendant deux ans, il extrait du sol devant le D<sup>r</sup> Morlet, presque journalièrement, des objets faux. Il fait croire à nombre de savants expérimentés que le terrain qu'il a sillonné, remué de fond en comble, est non remanié, absolument vierge! etc.

L'accusation de faux est tellement absurde que je l'ai réfutée par l'absurde dans une plaquette intitulée : *L'ESPRIT DE GLOZEL — SES TITRES SCIENTIFIQUES (1)*.

En résumé, la Commission d'enquête, choisie et nommée dans de fâcheuses conditions, était absolument incapable de remplir la mission dont elle était chargée. Quelques-uns de ses membres avaient déjà pris position contre Glozel, et deux d'entre eux, sur le terrain même des fouilles, manifestèrent contre Glozel une hostilité du plus mauvais goût.

Elle comptait seulement deux membres incontestablement compétents, MM. Bosch-Gimpera et Forrer, en ce qui concerne les époques *azilienne* et *néolithique*; M. Pittard, surtout anthropologiste, était aussi versé dans l'étude de la préhistoire.

Il résulte de son rapport même qu'elle n'avait pas lu ou tout au moins sérieusement étudié les documents essentiels

(1) Catin, éditeur, 3, rue du Sabot (Extrait du *Mercure de France* du 1<sup>er</sup> mars 1928 : *Chronique de Glozel*).

concernant Glozel, c'est-à-dire les quatre fascicules avec nombreuses illustrations composant l'ouvrage du D<sup>r</sup> Morlet et d'É. Fradin : *La nouvelle station néolithique*; les articles parus dans le *Mercure de France* sur Glozel, en 1926 et 1927; la *Chronique de Glozel* paraissant dans tous les numéros de cette revue bi-mensuelle pendant ces mêmes années, dans laquelle ont été publiés, sans parler d'articles importants, la plupart des rapports sur les fouilles opérées depuis 1926 par de nombreux savants français et étrangers; les rapports sur la géologie du terrain, sur les parties vitreuses, sur la faune, etc.

Elle ne s'était en rien préoccupée des découvertes déjà faites hors de Glozel et avant les fouilles du D<sup>r</sup> Morlet; elle les a totalement ignorées. Quant aux antiquités du département de l'Allier, elle n'y a même pas songé.

Elle semble n'avoir tenu compte que des renseignements qui lui ont été fournis par des hommes dans lesquels elle avait mis toute sa confiance, eux-mêmes imparfaitement documentés ou égarés par une passion dont je ne veux pas examiner les mobiles.

Insuffisamment éclairée, d'une compétence limitée, obsédée par l'idée fixe d'une mystification, la Commission est arrivée sur le terrain des fouilles dans les plus mauvaises conditions et les plus fâcheuses dispositions. Elle s'est mise littéralement des œillères, écartant délibérément les nombreux témoignages et les preuves à la fois archéologiques et de bon sens militant en faveur de Glozel; elle n'a cherché que des indices de faux. Nous avons vu qu'ils étaient des plus futiles et qu'aucun de ses arguments ne résiste à l'examen. Elle a commis, en outre, un certain nombre d'omissions importantes et de graves erreurs.

Sur plusieurs points importants, elle a fait preuve de légèreté et d'une regrettable précipitation dans ses jugements. On a pu lui reprocher, plusieurs fois, un véritable manque de logique et d'esprit scientifique.

Elle n'a usé, pour s'éclairer, d'aucun des moyens que la science mettait à sa disposition. Elle n'a fait aucune analyse d'aucune sorte, ni chimique, ni microscopique, ni spec-

troscopique. Elle n'a même pas songé à l'expérience des empreintes digitales.

Je n'irais pas jusqu'à lui imputer un faux tout récent (c'est le 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> à la charge de ses amis); la plupart de ses membres y sont sûrement étrangers, mais il semble bien que certains d'entre eux y ont une part de responsabilité; il leur eût été facile de l'empêcher.

M. Champion, ancien ouvrier mouleur, aujourd'hui chef des ateliers techniques du Musée de Saint-Germain-en-Laye (atelier surtout de réparations, si je ne me trompe), publiait un rapport très défavorable à Glozel dans la *Revue Anthropologique* de février dernier. Au bas de la page, on lisait : « Publication autorisée par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. » C'était l'imprimatur, l'estampille, l'approbation ministérielle. Or, dans la séance du 28 janvier dernier de la Commission des Monuments préhistoriques, sur une question à ce sujet de M. Salomon Reinach, M. Léon, directeur des Beaux-Arts, répondait qu'il avait été surpris de cette note, ainsi que M. Herriot. Comme le déclara M. Salomon Reinach, c'était un faux manifeste.

Nullement archéologue, à demi lettré (Morlet dit : illettré), M. Champion n'était chargé d'aucune espèce de rapport. Il avait simplement pour tâche de classer les objets de Glozel par catégories, de concert avec M. Peyrony.

Quant à la Commission des Monuments préhistoriques, sur douze membres votants, un seul était Glozélien, M. Salomon Reinach; tous les autres étaient anti-glozéliens forcenés. Consultés sur la question de savoir si le gisement de Glozel était préhistorique, tous se prononcèrent contre, à l'exception de M. Salomon Reinach. Sur le déclassement tout le monde fut d'accord, à la grande satisfaction des Glozéliens, en tête le D<sup>r</sup> Morlet, qui l'avait demandé par lettre ouverte au Ministre. Le classement eût été plein de dangers. Il résulte de réponses faites par M. Léon, à des questions de M. Salomon Reinach, qu'en ce cas l'État avait le droit de déposséder le D<sup>r</sup> Morlet contre indemnité, d'expropriier, contre indemnité également, les Fradin; enfin de faire fouiller le champ par qui bon lui semblerait.

Ce pouvait être une catastrophe. En tout cas, Morlet et

ses amis n'eussent pas pu fouiller sans une autorisation ministérielle et sans la présence d'un Peyrony, à côté d'eux.

Pour en revenir à l'accusation qui ne peut retomber que sur les Fradin, quoique la Commission ne nomme personne, elle a provoqué dans la région l'indignation ou le rire : partout on entend dire : *C'est absurde, c'est ridicule!*

Voici un témoignage tout récent, à ce sujet, d'un archéologue anglais que j'ai vu et qui m'a confirmé ce qu'il allait d'ailleurs écrire dans la *Dépêche de Vichy* du 29 janvier dernier, du D<sup>r</sup> F. W. G. Foat, docteur ès lettres (archéologie) de l'Université de Londres :

« Je soussigné, Frank W. G. Foat, docteur ès lettres (archéologie) de l'Université de Londres, certifie que j'ai visité Glozel au mois de janvier 1928, que j'ai causé longuement avec M. Fradin propriétaire de Glozel et avec une trentaine de personnes habitant les alentours, paysans, commerçants, hôteliers, aubergistes de la montagne, professeurs et rentiers, et que j'ai entendu des témoignages pour la plupart naïfs et spontanés, universellement en faveur de l'authenticité absolue des fouilles et trouvailles de Glozel sur le terrain d'une ferme exactement située comme l'ont rapporté les Fradin et le D<sup>r</sup> Morlet de Vichy. *On se moque de la possibilité même de fabrication de ces objets par les Fradin*, puisque tous les voisins ont suivi les découvertes depuis le commencement en 1924, et que beaucoup de personnes ont assisté par curiosité à la sortie de terre de ces objets. *On nie catégoriquement que des colis postaux ou autres paquets aient été remis à la ferme desservie par le petit bureau de poste du bourg de Ferrières*. Il y a une voix unanime dans la région (La Madeleine) garantissant la respectabilité des Fradin et la droiture de cette famille, depuis vingt-cinq ans.

« Je suis venu en simple visiteur, et j'ai fait mes recherches, sans en avoir l'air. J'ai même donné bien des occasions pour que la jalousie ou la haine produisent des confidences qui me mettraient sur la piste d'une sorte de commerce de fausses antiquités achetées chez des fabricants ou même d'une agence fournissant de riches collectionneurs; ou au moins un intérêt d'hôtelier qui attirerait beaucoup de visiteurs. Mais rien de tout cela. Les Fradin ne vendent rien; ils ne possèdent pas d'auberge, ils demandent franchement 4 francs par personne pour la visite du musée (il n'y avait que moi pendant trois heures), et voilà tout.

« M. Fradin le grand-père est très fier de sa découverte, dont il ne comprend rien, sinon que le D<sup>r</sup> Morlet en assure l'importance archéologique.

« Voici l'histoire de l'affaire comme elle m'apparaît, à moins

d'un complot pour moi tout à fait incompréhensible : certaines personnes de Vichy, Moulins, etc..., amateurs de la riche antiquité de ces montagnes de la Madeleine, sont venues depuis 1924 fouiller dans le champ défriché par M. Fradin. Parmi ces personnes étaient M. Viple, procureur à Moulins, et M. Morlet, médecin de Vichy. M. Fradin a accepté la collaboration de M. Morlet et a refusé à M. Viple l'autorisation d'emporter le sac de fouilles; *hinc illae lacrimae!* Comme il venait beaucoup d'autres personnes en acheteurs et en préhistoriens, le propriétaire a gardé jalousement et la collection qu'il a faite, et sa propre réputation d'honnête homme. Voilà l'impression que j'ai eue, comme impression de visiteur, non délégué, sans commission, sans parti pris, et heureusement indépendant.

« Quant à la collection, je n'ai qu'à dire, en archéologue (helléniste) sans connaissance spéciale de la préhistoire, que le petit Musée chez le fermier Fradin me semble, à première vue, tout aussi authentique que beaucoup de musées depuis Southampton jusqu'à Stamboul; que les objets et les inscriptions sont semblables à ceux qu'on a déjà vus, comme néolithiques, phéniciens, etc..., et qu'une étude un peu plus approfondie, que j'ai commencé à faire, m'assure que la collection est assez importante pour retenir l'attention de tous les pays.

« Si cette collection de 3050 objets est fautive, tout simplement comme le disent certains savants, — alors je n'ai aucune confiance dans les musées locaux d'ailleurs.

« Du reste, on doit s'attendre à des découvertes de la sorte dans toute cette région, et le Gouvernement et les Universités devraient encourager les communications des paysans, dans l'intérêt même de la science et de la culture humaine.

« Tout le monde peut trouver quelque chose ici, à l'occasion; moi-même, j'ai vu, à Ferrières, une colonne, un chapiteau et une chambre ou petit temple, travaillé dans le rocher, qui remonte évidemment à l'époque pré-hellénique, au moins (1). Or, personne n'en a parlé jusqu'ici. Alors!

« F. W. G. FOAT,

« M. A. D. Lit.,

« Un. Col. London. »

Les événements, depuis le dépôt du rapport de la Commission, sont venus confirmer la conviction de ceux qui, sans parti pris, ont examiné sérieusement les collections, assisté à des fouilles ou fouillé eux-mêmes dans un terrain assurément non remanié, et faire éclater la vérité à tous les yeux qui ne sont pas obstinément fermés à la lumière. Les

(1) Cette observation ne paraît pas fondée.

découvertes exposées plus haut, de deux journalistes du *Matin*, MM. Guittet-Vauquelin et Clérisse, celles de Chez-Guerrier dans la commune de Mayet-de-Montagne, celles toutes récentes de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon, prouvent jusqu'à l'évidence l'existence, à Glozel et dans la région, d'une écriture développée qui a ses racines dans le magdalénien, et d'un art animalier qui est un héritage incontestable des chasseurs de renne.

Les analyses faites dans quatre laboratoires différents d'objets en os prouvent leur fossilisation et partant leur parfaite antiquité. Ces analyses sont, dans l'ensemble, connues, et seront bientôt l'objet de rapports détaillés. Ces laboratoires sont ceux : de l'Institut minéralogique d'Oslo ; de l'Université de Porto ; de la police technique de Lyon ; de la Faculté des sciences de Lyon. L'étude microscopique et spectroscopique de plusieurs objets en os et de galets gravés, à l'Institut minéralogique d'Oslo, n'a décelé sur eux aucune trace d'outil en métal. M. Söderman, docteur ès sciences, assistant au laboratoire technique de la police judiciaire à Lyon, a relevé, en avril 1928, les empreintes digitales du grand-père Fradin, du père, d'E. Fradin et du D<sup>r</sup> Morlet ; il les a comparées aux empreintes digitales qu'il a relevées sur une tablette en argile gravée avant cuisson, de signes alphabétiformes, fixées par la cuisson ; il n'y a aucune parenté entre ces dernières empreintes et les empreintes modernes (1).

On peut dire aujourd'hui sans exagération, avec M. Anathon Björn : « Celui qui nie désormais l'authenticité des trouvailles de Glozel est aveugle ou malhonnête. »

J'ai pleinement le droit de finir comme j'ai commencé :  
LE JUGEMENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTE  
SUR GLOZEL DOIT ÊTRE REVISÉ.

(1) M. Regnault, au cours d'une perquisition judiciaire opérée chez les Fradin dans des conditions plus qu'étranges, a emporté, sans témoin, du musée des Fradin bon nombre d'objets qu'il a remis à fin d'expertises à M. Bayle, préposé aux recherches de la police judiciaire à Paris.

La compétence et l'intégrité de M. Bayle ne sont pas en cause, mais on ne peut garantir la valeur des objets soumis à son expertise ; des faux, qui ne sont nullement l'œuvre des Fradin, sont possibles. Pour les objets réellement trouvés par le D<sup>r</sup> Morlet et E. Fradin, leur authenticité est certaine ; il n'y a pas de doute sur deux chimies : celle d'Oslo, de Lyon, de Porto et celle de M. Bayle.

## Études du D<sup>r</sup> A. Morlet

- Premières Hypothèses sur le Système de Numération des Glozéliens,*  
Mercure de France, 15 juin 1927.
- Des transcriptions latines de M. C. Jullian,*  
Mercure de France, 15 juin 1927.
- Le travail de l'os, à Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> juillet 1927.
- Les Vases inscrits de Glozel,* Mercure de France, 15 juillet 1927.
- Au champ des Morts de Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> et 15 août 1927.
- Sherlock Holmès à Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> août 1927.
- De quelques Groupements dans les Inscriptions de Glozel,*  
Mercure de France, 15 septembre 1927.
- Le premier âge de l'argile,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> octobre 1927.
- En marge du Champ des Morts,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> octobre 1927.
- L'idole glozélienne à masque postérieur,*  
Mercure de France, 15 octobre 1927.
- Les Fouilles de contrôle de l'année 1927,*  
Mercure de France, 15 novembre 1927.
- Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil,* Mercure de France, 15 novembre 1927.
- Réponse à M. Dussaud,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> décembre 1927.
- En réponse à M. Boule,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> décembre 1927.
- Réfutation du Rapport de la Commission,*  
Mercure de France, 1<sup>er</sup> février 1928.
- Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne,*  
l'Illustration, 20 janvier 1928.
- Un autre habitat glozélien,* l'Illustration, 4 février 1928.
- Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille,*  
par CH. DEPÉRET et D<sup>r</sup> A. MORLET,  
(Bulletin n° 4 de l'Association régionale de Préhistoire. Lyon 1928.)

